

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

POLITIQUES IMPÉRIALES BRITANNIQUES, FORMATION ÉTATIQUE ET  
TRAITÉ ANGLO-IRLANDAIS : REGARD SOCIO-HISTORIQUE SUR LE DÉ-  
CLENCHÉMENT DE LA GUERRE CIVILE IRLANDAISE DE 1922-1923

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR  
MARILOU FAVREAU-LÉGER

DÉCEMBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Avant toute chose, je souhaite remercier mon directeur de recherche, Frédéric-Guillaume Dufour, sans qui ce mémoire n'aurait vraisemblablement jamais vu le jour sous sa forme actuelle. Au cours du processus de rédaction de cette recherche, il m'a fourni d'innombrables conseils précieux, ainsi qu'une source de réflexions et d'inspirations académiques permanente. Mais plus encore, depuis les tout débuts de mon baccalauréat en sociologie à l'UQAM, à travers divers cours et séminaires que j'ai eu la chance de suivre avec lui, il a joué un rôle central dans le développement de mes intérêts de recherche en sociologie politique et historique, ainsi qu'en sociologie de la violence et des conflits armés. Sans son intervention dans mon parcours universitaire, le mémoire qui suit revêtirait probablement un aspect bien différent.

Je souhaite également remercier mon partenaire Alexis-Nicolas Brabant, avec qui j'ai eu la chance de traverser simultanément le processus de rédaction, et qui malgré son horaire chargé a su m'offrir un soutien moral et intellectuel essentiel et constant. Je remercie mes parents de m'avoir toujours encouragé et soutenu dans mes entreprises académiques, ainsi que Caroline Mallette, qui m'a offert des encouragements bien nécessaires dans les moments de stress, en plus d'une perspective intellectuelle rafraîchissante à laquelle confronter mon argument. Je remercie enfin le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour leur soutien financier précieux, ainsi que plusieurs professeurs dont les enseignements stimulants ont été déterminants pour mon développement intellectuel, et qui à plusieurs reprises ont généreusement accepté de me fournir des lettres de références et des commentaires constructifs. Merci donc à Chiara Piazzesi, Julian Durazo-Herrmann, John A. Hall, et encore une fois Frédéric-Guillaume Dufour.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	i
TABLE DES MATIÈRES .....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES ACRONYMES .....	v
RÉSUMÉ .....	vi
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I : CONFLITS ARMÉS, VIOLENCES NATIONALISTES, ET GUERRE CIVILE IRLANDAISE : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES .....	11
1.1 État de la question et revue de littérature.....	11
1.1.1 <i>Irish Studies</i> et études de cas .....	11
1.1.2 Études de guerres civiles et causes des conflits intra-étatiques .....	19
1.1.3 Conclusion partielle.....	24
1.2 Définitions conceptuelles et approche théorique .....	27
1.3 Hypothèses et méthodologies.....	33
1.3.1 Considérations préliminaires .....	34
1.3.2 Hypothèse de recherche et périodisation .....	37
CHAPITRE II : STRATÉGIES IMPÉRIALES BRITANNIQUES ET ENJEUX D'ARMEMENTS .	42
2.1 Impérialisme britannique, projets de <i>Home Rule</i> , et militarisation du politique en Irlande 1870-1914.....	44
2.2 Guerre d'indépendance, tactiques de guérilla, et armement des rebelles républicains en 1922.....	51
2.3 Administration britannique et leadership nationaliste irlandais : entre répression, coercition et soutien matériel .....	60
2.4 Conclusion .....	68

CHAPITRE III :	
DYNAMIQUES DE LA FORMATION ÉTATIQUE IRLANDAISE ET	
OPPORTUNITÉS POLITIQUES D'INSURRECTION .....	70
3.1 Institutions étatiques et leadership nationaliste irlandais depuis l'Acte d'Union .....	72
3.2 Guerre d'indépendance irlandaise, Sinn Féin, et Dáil Éireann .....	79
3.3 Héritage institutionnel déficient et opportunités d'insurrection armée.....	87
3.4 Conclusion .....	96
CONCLUSION .....	99
4.1 Résumé de l'argument .....	101
4.2 Retour sur les explications alternatives.....	105
4.3 Apports et limites de la recherche.....	109
4.4 Pistes de réflexion et agendas de recherche futurs.....	114
RÉFÉRENCES.....	116

## LISTE DES TABLEAUX

### Tableau

1.1 Approches et débats en *Irish Studies*

p. 12

## LISTE DES ACRONYMES

**DMP : Dublin Metropolitan Police**

**ICA : Irish Citizen Army**

**IPP : Irish Parliamentary Party**

**IRA : Irish Republican Army**

**IRB : Irish Republican Brotherhood**

**IV : Irish Volunteers**

**NA : National Army**

**RIC : Royal Irish Constabulary**

**UVF : Ulster Volunteer Force**

## RÉSUMÉ

La présente recherche est guidée par la volonté d'effectuer un rapprochement entre les *Irish Studies* et les études de guerres civiles, et de remédier à certaines de leurs lacunes respectives, en offrant une analyse socio-historique du déclenchement de la guerre civile irlandaise de 1922-1923, reposant précisément sur le dialogue entre détail empirique et cadres théoriques existants. Plus précisément, l'argument soutenu dans ce mémoire affirme que les stratégies impériales britanniques et les dynamiques de la formation étatique irlandaise ont agi sur et de façon combinée avec le traité anglo-irlandais pour mener au déclenchement de cette guerre civile intra-nationaliste. Puisque l'aspect des griefs et des divisions idéologiques au sein du nationalisme républicain en Irlande a reçu une attention supérieure dans la littérature existante sur le cas étudié, cette recherche se concentre plutôt sur les aspects négligés des ressources et des opportunités d'insurrection. D'une part, il s'agit de montrer comment les considérations stratégiques de préservation impériale britannique ont contribué à la mise en place d'une distribution des ressources matérielles et militaires parmi les groupes en opposition dans le conflit post-indépendance rendant *possible* l'insurrection armée, ainsi que comment ; d'autre part, les dynamiques de la construction étatique irlandaise ont de leur côté participé à la formation d'opportunités politiques rendant *probable* une telle insurrection.

Mots-clés : sociologie historique, sociologie de la violence, guerre civile, conflit intra-nationaliste, Irlande, construction étatique, impérialisme britannique.

## INTRODUCTION

*Civil wars carry with them the shade of mortality. As with a terminal illness, the possible death of a political community could lead one, not towards action, but to simply reflect on the mortality of all societies.*

- Bill Kissane<sup>1</sup>

*Far better the grave of a rebel without cross, without stone, without name than a treaty with treacherous England that can only bring sorrow and shame.*

- Birdie Halpin, Kilmainham Gaol

La guerre civile irlandaise de 1922-1923 a pris place durant une période de l'histoire moderne irlandaise fréquemment désignée comme la Révolution irlandaise. Celle-ci s'étend grosso modo de l'Insurrection de Pâques en 1916, jusqu'à la fin de la guerre civile en 1923<sup>2</sup>, et inclut notamment la victoire de la formation Sinn Féin aux élections générales du 14 décembre 1918<sup>3</sup>, ainsi que la guerre d'indépendance irlandaise de 1919-1921. Suite au cessez-le-feu du 11 juillet 1921 déclaré entre les forces irlandaises et britanniques, des négociations formelles et informelles ont fini par aboutir à la signature du Traité anglo-irlandais le 6 décembre 1921. Ce traité – *An Conradh Angla-Éireannach* – établissait un dominion irlandais au sein de l'empire britannique, pour vingt-six comtés (sur un total de trente-deux), laissant aux six comtés de l'Irlande du Nord le choix de se retirer de ce nouvel *Irish Free State*<sup>4</sup>. Le Roi George

---

<sup>1</sup> Bill Kissane, 2016, *Nations Torn Asunder: The Challenge of Civil War*, Oxford, Oxford University Press, p. 2.

<sup>2</sup> Peter Hart, 2003, *The IRA at War 1916-1923*, Oxford, Oxford University Press, pp. 3-10. Il n'existe cependant pas de consensus absolu sur cette délimitation temporelle chez les historiens, et certains placent plutôt le début de cette période révolutionnaire en 1913.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. xii.

<sup>4</sup> Peter Cottrell, 2006, *The Anglo-Irish War: The Troubles of 1913-1922*, Oxford, Osprey Publishing, p. 13.

V demeurerait à la tête de ce nouvel État, et les membres du Parlement irlandais devaient lui prêter un serment d'allégeance<sup>5</sup> :

I ..... do solemnly swear true faith and allegiance to the Constitution of the Irish Free State as by law established and that I will be faithful to H. M. King George V., his heirs and successors by law, in virtue of the common citizenship of Ireland with Great Britain and her adherence to and membership of the group of nations forming the British Commonwealth of Nations<sup>6</sup>.

Immédiatement, des désaccords et conflits autour des termes du Traité et des conditions de sa ratification ont émergé dans le Dáil – le parlement irlandais – et parmi les rangs de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). En janvier 1922, Éamon de Valera a démissionné de sa position de président du Dáil, tandis que Michael Collins a été nommé président du comité exécutif du gouvernement provisoire<sup>7</sup>. À partir de là, le mouvement républicain en entier n'a pas mis longtemps à se fractionner autour de cet enjeu du Traité – c'est-à-dire au sujet des bénéfices ou inconvénients stratégiques de sa ratification, de la légitimité du mandat confié aux négociateurs, de la direction à suivre pour la suite, etc. De Valera est devenu la figure publique du camp anti-traité, dans lequel on retrouvait une bonne part de la base militante de l'IRA, tandis que Collins a joué le même rôle de leadership du côté pro-traité, alliant la majorité des députés du Dáil, fidèles au nouveau *Irish Free State*. Dès le 23 avril suivant, des membres de la faction « anti-traité » de l'IRA ont commencé à occuper le bâtiment des *Four Courts* à Dublin<sup>8</sup> – siège de la Cour Suprême irlandaise –, dans une logique défensive, c'est-à-dire pour éviter de « céder » le contrôle de la capitale au gouvernement provisoire : « *[the] whole anti-Treaty I.R.A. had done the same thing all over Ireland to maintain their position as a standing army and to keep the Free State at*

<sup>5</sup> Peter Cottrell, 2008, *The Irish Civil War 1922-23*, Oxford, Osprey Pub., p. 7-8.

<sup>6</sup> Serment d'allégeance à la couronne britannique, Article 4 du traité anglo-irlandais, *The National Archives of Ireland*, « Treaty Exhibition », consulté en ligne : <http://treaty.nationalarchives.ie/document-gallery/anglo-irish-treaty-6-december-1921/>.

<sup>7</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 12.

<sup>8</sup> *Ibid.*

*bay. [...] they saw the pro-Treatyites as the aggressors even before the outbreak of open war*<sup>9</sup>. »

Suite à l'assassinat d'un membre du parlement unioniste (Sir Henry Wilson) le 22 juin, l'armée nationale du nouveau *Free State* a décidé d'entourer les *Four Courts*<sup>10</sup>. La guerre civile a débuté officiellement le 28 juin 1922, alors que l'armée nationale du *Free State* a lancé une attaque visant à reprendre contrôle des *Four Courts* et à en déloger les membres de l'IRA anti-traité. Elle s'est terminée près d'un an plus tard, le 24 mai 1923, suivant la mort du leader anti-traité Liam Lynch, quand son successeur à la tête de l'IRA, Frank Aiken, a donné l'ordre à ses troupes de déposer les armes<sup>11</sup>.

Près d'un siècle plus tard, il est indéniable que cette guerre civile a marqué une transformation profonde et durable de la société et de la scène politique irlandaises. Notamment, les partis politiques issus des camps opposés dans le cadre du conflit, *Fianna Fáil* et *Fine Gael*, demeurent à ce jour les principaux prétendants au pouvoir étatique du pays, et ne se sont toujours pas unis pour former un gouvernement de coalition<sup>12</sup>. Pendant plus de trois générations suivant la fin du conflit, l'expression populaire *civil war politics*<sup>13</sup> revêtait par ailleurs un sens littéral, puisqu'une portion importante des hommes et – des quelques – femmes politiques irlandais était constituée de vétérans de la guerre civile, ou d'enfants de ceux-ci. Aujourd'hui encore, les enjeux débattus en 1922-1923 demeurent sujets à de vifs désaccords traversant l'ensemble des sphères culturelles, académiques et politiques de la société irlandaise.

---

<sup>9</sup> Peter Hart, 2003, *op. cit.*, p. 105.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 14.

<sup>12</sup> Bill Kissane, 2001, « Decommissioning as an issue in the Irish Civil War », *Studies in Ethnicity and Nationalism*, Vol. 1, No. 1, p. 8. Il convient néanmoins de noter l'entente historique entre les deux partis, survenue suite aux élections de février 2016. Sans pour autant former un gouvernement de coalition, *Fianna Fáil* a accepté d'accorder son « soutien sans participation » au gouvernement minoritaire dirigé par *Fine Gael*.

<sup>13</sup> Bill Kissane 2005, *The Politics of the Irish Civil War*, Oxford, Oxford University Press., p. 2.

Pourtant, bien que le conflit ait duré près d'un an, les affrontements militaires conventionnels ont essentiellement pris fin autour de trois mois seulement après son déclenchement<sup>14</sup>. De plus, lorsqu'observé en comparaison avec d'autres instances de guerres civiles notoires – comme les guerres civiles espagnole, américaine ou, plus récemment, syrienne –, le conflit irlandais présente un bilan de mortalité peu élevé, ayant « seulement » causé autour de 2000 morts<sup>15</sup>. Le conflit irlandais de 1922-1923 a aussi physiquement mobilisé une proportion relativement faible de la population irlandaise de l'époque<sup>16</sup>, alors que les violences armées auxquelles il a donné lieu impliquaient un nombre limité de combattants<sup>17</sup>, ainsi que des zones de combats plutôt localisées<sup>18</sup>. Dans ce contexte, l'intérêt marqué et sans cesse renouvelé suscité par ce conflit historique au niveau tant politique qu'académique peut sembler surprenant.

Toutefois, bien que cet écart de proportion entre la mesure quantitative des dommages causés par le conflit et ses conséquences à long terme présente un paradoxe intrigant, en réalité, malgré l'intensité relativement faible de la guerre civile de 1922-1923, la portée impressionnante – et durable – de son impact sur la société irlandaise s'explique surtout par l'origine et l'identité des groupes s'y étant opposés. Les deux camps adversaires dans la guerre civile, divisés quant à la légitimité du traité de paix ratifié à l'issue de la guerre d'indépendance en décembre 1921, se sont

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>15</sup> Comparativement à des estimations de 400 000 morts pour le cas espagnol, plus de 600 000 morts pour le cas américain, et autour de 500 000 morts pour les cinq premières années du conflit syrien. À la même époque, la guerre civile finlandaise de 1918 a aussi largement dépassé celle irlandaise en termes de mortalités, avec autour de 35 000 morts. Il convient toutefois de nuancer ce portrait quantitatif, puisque si l'on considère ces figures en proportion des populations totales de ces pays, les différences sont moins notables – ces différents conflits ayant causé la mort de 1.6% de la population espagnole de l'époque, 1.9% de la population états-unienne, 2.4% de la population syrienne, et 1.1% de la population finlandaise, contre 0.5% de la population irlandaise.

<sup>16</sup> Tom Garvin, 1996, *1922 : The Birth of Irish Democracy*, Dublin, Gill & MacMillan, p. 45.

<sup>17</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 35.

<sup>18</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 4.

effectivement formés à partir du même camp nationaliste<sup>19</sup> – ils combattaient donc les forces britanniques côtes-à-côtes quelques mois à peine avant le déclenchement de la guerre civile. Contrairement aux représentations communes des guerres civiles comme des conflits qui déchirent littéralement les communautés et les familles, et dans lesquels « *brother kills brother*<sup>20</sup> », de telles luttes intestines – intra-nationalistes – ayant un dénouement violent sont empiriquement rares<sup>21</sup>. Dans une forte majorité de cas, il est possible d’identifier (au moins) deux groupes antagoniques affichant publiquement leurs griefs – ethniques, religieux, économiques, etc. – longtemps avant le déclenchement d’une guerre civile les opposant.

Cette formation rapide de tels groupes en opposition, prêts à avoir recours à la violence armée pour vaincre leurs adversaires, constitue ainsi l’une des caractéristiques les plus particulières de la guerre civile irlandaise, et contribue encore une fois à expliquer l’enthousiasme répandu que les historiens et politologues portent au conflit. Autrement dit, le passage en apparence précipité d’une dynamique groupale organisée en fonction de frontières culturelles à une dynamique groupale en fonction de frontières politiques dans ce conflit traduit des préoccupations majeures à la fois en sociologie du nationalisme et des relations ethniques, de même qu’en sociologie des conflits armés et en études de guerres civiles.

Il existe ainsi une vaste littérature s’intéressant au cas irlandais, et en offrant un ensemble d’analyses souvent conflictuelles. En effet, les interprétations du conflit di-

---

<sup>19</sup> Gavin Foster, 2015, *The Irish Civil War and Society: Politics, Class, and Conflict*, Basingtoke, Palgrave Macmillan, p. 1.

<sup>20</sup> Stathis N. Kalyvas, 2006, *The Logic of Violence in Civil War*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 330.

<sup>21</sup> Dans le cas irlandais, on trouve d’ailleurs l’un de ces rares exemples concrets de l’intimité intrinsèque des violences de guerres civiles, avec l’histoire des frères et commandants de l’IRA Sean et Tom Hales. À ce sujet, voir Liz Gillis, 2016, *The Hales Brothers and the Irish Revolution*, Cork, The Mercier Press, 256 p.

vergent régulièrement quant à leur caractérisation de la guerre civile de 1922-1923 comme guerre anti-coloniale, guerre de sécession, guerre de classe, guerre opposant des forces démocratiques à des forces anti-démocratiques, etc<sup>22</sup>. Néanmoins, elles convergent habituellement dans : 1) leur rejet des explications structuralistes pour le déclenchement du conflit, 2) leur insistance sur la particularité ou l'exceptionnalité politique de l'Irlande pour rendre compte des causes de la guerre civile, et 3) leur caractérisation du traité anglo-irlandais en tant que catalyseur pour le conflit – s'alignant ainsi avec l'adage populaire irlandais : « *in the beginning was the Treaty*<sup>23</sup> ». Par suite, les études de cas, bien que détaillées, se concentrent généralement sur les facteurs de divisions idéologiques au sein de la formation républicaine *Sinn Féin* – et/ou sur les divers griefs des acteurs impliqués dans le conflit.

Les spécialistes du cas irlandais engagent conséquemment peu de dialogue avec les cadres théoriques plus généraux offerts par les *Civil War Studies*. Avant les années 1990, cette relative isolation disciplinaire s'expliquait légitimement par l'inexistence d'un tel champ d'études systématique dédié aux phénomènes de guerres civiles. Depuis, la continuation de cet isolement s'explique plutôt par un intérêt quasi-exclusif des études de guerres civiles pour des cas plus récents. En effet, la notion de *Civil War Studies* désigne un champ d'études multidisciplinaire en vaste expansion depuis la fin de la Guerre Froide<sup>24</sup>, ayant émergé en réponse à l'identification d'un déclin dramatique dans l'incidence de guerres inter-étatiques, accompagné d'une augmentation stable du nombre de guerres civiles à travers les décennies depuis 1945<sup>25</sup>. Pour

---

<sup>22</sup> John M. Regan, 2007, « Southern Irish Nationalism as a Historical Problem », *The Historical Journal*, Vol. 50, No. 1, pp. 197-223. Voir aussi Peter Hart, 2003, *op. cit.*, pp. 3-29.

<sup>23</sup> Peter Mair, 1999, « Party Competition and the Changing Party System », dans John Coakley & Michael Gallagher (dirs.), *Politics in the Republic of Ireland*, Londres & New York, Routledge, p. 119.

<sup>24</sup> Bien que les études de guerres civiles incluent rarement le cas irlandais dans leurs recherches, et se concentrent principalement sur des conflits post-Deuxième Guerre mondiale, elles tentent habituellement d'établir des modèles généraux du déclenchement des guerres civiles, et c'est en ce sens que leur étude peut s'avérer utile à l'analyse du cas irlandais.

<sup>25</sup> Bill Kissane, 2016, *op. cit.*, p. 16.

cette raison, les recherches du champ s'intéressent peu aux cas précédant la Seconde Guerre mondiale, et leur tendance à opter pour des méthodes macroquantitatives entraîne une certaine négligence des spécificités empiriques distinguant les cas considérés. Si certaines recherches critiques ou qualitatives tentent de dépasser ces limites, elles se penchent toutefois davantage sur les conséquences et processus des guerres civiles que sur leurs causes<sup>26</sup>.

Dans ce contexte, cette recherche vise à mettre en lumière les facteurs et mécanismes causaux à la source du déclenchement de la guerre civile irlandaise, et ainsi à contribuer à la sociologie politique et historique des conflits armés, ainsi qu'aux études de guerres civiles, à travers l'analyse de ce cas a priori problématique. Elle souhaite conséquemment participer à un rapprochement entre les deux littératures ci-haut, et remédier à leurs limites respectives, afin d'offrir une analyse socio-historique de la guerre civile irlandaise, qui reconnaît l'importance des « constellations historiques particulières et [des] dynamiques de la contingence historique<sup>27</sup> », tout en dépassant les considérations purement narratives, et en reliant le cas à des considérations théoriques plus générales. Plus précisément, il s'agit d'abord d'éviter de négliger les spécificités empiriques du cas irlandais, et de dépasser le type d'analyses causales dominantes en études de guerres civiles, qui établit davantage des corrélations entre certains facteurs et les probabilités de guerres civiles que des véritables relations causales, qui seraient ancrées empiriquement dans des mécanismes causaux<sup>28</sup>. Il s'agit également de s'éloigner des tendances particularistes de la littérature en *Irish Studies*, en évitant : d'abord, d'accorder automatiquement un poids causal significatif à la cul-

---

<sup>26</sup> Jeffrey Dixon, 2009, « What Causes Civil Wars? Integrating Quantitative Research Findings », *International Studies Review*, Vol. 11, No. 4, pp. 707-735.

<sup>27</sup> Stephen Kalberg, 2002, *La sociologie historique comparative de Max Weber*, Paris, La Découverte & Syro, p. 89.

<sup>28</sup> Daniel Ritter, 2014, « Comparative Historical Analysis », dans Donatella Della Porta (dir.), *Methodological Practices in Social Movement Research*, Oxford, Oxford University Press, p. 98.

ture politique irlandaise dans le déclenchement de la guerre civile ; ensuite, de négliger l'importance des facteurs structurels.

Il convient ici de distinguer l'objectif de la présente recherche – qui implique le choix d'analyser la guerre civile irlandaise dans le cadre d'une *étude de cas* socio-historique – et les tendances particularistes des *Irish Studies* tout juste mentionnées. En effet, tout comme ces dernières, cette recherche évite de nier les nombreuses spécificités du cas irlandais, qui constituent bel et bien un obstacle à sa mise en comparaison empirique<sup>29</sup>. Ainsi, bien que certains facteurs communs peuvent être identifiés à la fois dans le cas irlandais et plusieurs autres cas coloniaux – concernant par exemple le degré de domination coloniale, les stratégies impériales de *divide-and-rule*, ou la nature imitative du nationalisme anti-colonial<sup>30</sup> –, très peu de ces derniers ont connu une guerre civile intra-nationaliste au moment de l'accession à l'indépendance.

En réalité, la position de l'Irlande au sein de l'empire britannique, particulièrement suite à l'Acte d'Union de 1800, était plutôt unique, et se distinguait fortement des autres territoires occupés par les Britanniques à travers la relation déconcertante entre sa proximité géographique et politique par rapport au centre impérial, et ce statut de possession britannique. Nombreux sont donc les auteurs qui placent les premiers « troubles » irlandais à l'intersection entre les problèmes de l'empire et les problèmes de politique domestique britannique<sup>31</sup>. Au contraire des *Irish Studies*, toutefois, il s'agit ici d'aborder l'analyse causale présente en traitant le cas non pas comme un phénomène unique témoignant de l'exceptionnalité de la culture politique irlandaise, mais bien comme une occurrence d'un phénomène social plus large, à savoir celui

---

<sup>29</sup> Luz Mar González Arias, 2007, « Ireland », John McLeod (dir.), *The Routledge Companion to Postcolonial Studies*, pp. 110-114.

<sup>30</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 15.

<sup>31</sup> John Gallagher, 1982, *The Decline, Revival, and Fall of the British Empire: The Ford Lectures and Other Essays*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 98.

des guerres civiles. En ce sens, cette recherche se démarque plus spécifiquement des analyses politiques ou historiques qui emploient le concept de « révolution irlandaise », plutôt que celui de guerre civile, et qui soutiennent qu'il est contre-productif et injustifié d'étudier la guerre civile de 1922-1923 en isolation par rapport à l'ensemble des autres épisodes de cette période révolutionnaire entre 1916 et 1923<sup>32</sup>.

Cette recherche s'inspire d'une démarche historique comparative, au sens où elle partage avec cette dernière, d'une part, la volonté d'offrir des analyses contextualisées historiquement et se déployant sur le long terme; d'autre part, une préoccupation pour l'explication causale de phénomènes substantiellement importants, ou macro-sociaux<sup>33</sup>. Bien qu'il s'agisse d'une étude de cas sociohistorique, et non d'une comparaison systématique et contextualisée entre deux ou plusieurs cas empiriques, le travail comparatif n'est pas ici évacué entièrement, mais prend plutôt la forme d'un aller-retour entre les détails empiriques du cas et les cadres théoriques existants<sup>34</sup>.

Dans le cadre de ce mémoire, il s'agira donc de répondre à la question de recherche suivante : comment expliquer le déclenchement de la guerre civile irlandaise de 1922-1923? Plus précisément, il s'agira de questionner non pas simplement les sources des désaccords intra-nationalistes autour du traité anglo-irlandais, mais plutôt les conditions antécédentes ou les causes qui ont amené ces désaccords à prendre une tournure aussi violente – ayant atteint des proportions de guerre civile, et causé davantage de

---

<sup>32</sup> Parmi ces analyses, on compte principalement : Francis Costello, 2003, *The Irish Revolution and its Aftermath, 1916-1923: Years of Revolt*, Dublin, Irish Academic Press, 452 p. ; Peter Hart, 2003, *The IRA at War 1916-1923*, Oxford, Oxford University Press, 290 p.; Mike Cronin & John M. Regan (dirs.), 2000, *Ireland: The Politics of Independence, 1922-49*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 237 p.; ou encore Joost Augusteijn (dir.), 2002, *The Irish Revolution: 1913-1923*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 248 p.

<sup>33</sup> James Mahoney & Dietrich Rueschemeyer (dirs.), 2003, *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, New York, Cambridge University Press p. 6.

<sup>34</sup> Dietrich Rueschemeyer, 2003, « Can One or a Few Cases Yield Theoretical Gains ? », dans James Mahoney & Dietrich Rueschemeyer (dirs.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 312.

morts que la guerre d'indépendance de 1919-1921. Au-delà des raisons pour lesquelles le traité anglo-irlandais (autant au niveau de ses termes que des conditions de sa ratification) a divisé le camp nationaliste irlandais, il semble essentiel d'arriver à comprendre pourquoi une telle dispute intra-nationaliste a pu dépasser le seul cadre des querelles parlementaires et militantes pour mener au déclenchement d'une guerre civile.

Bien que les griefs constituent évidemment des conditions nécessaires à l'émergence de tout conflit armé, cet aspect de la guerre civile irlandaise a reçu une attention substantielle dans les études de cas existantes, au détriment d'autres types de facteurs – institutionnels, militaires, géopolitiques, etc. Afin de remédier à ce manque analytique, il s'agira dans cette recherche d'explorer, puis d'exposer, la manière dont les facteurs sous-jacents ou antécédents ayant rendu un tel conflit *possible et probable* – autrement dit, les préconditions – ont agi de façon combinée avec les facteurs catalytiques ou immédiats – les précipitants – de façon à produire le résultat observé, c'est-à-dire le déclenchement de la guerre civile irlandaise le 28 juin 1922 <sup>35</sup>.

---

<sup>35</sup> Bill Kissane, 2016, *op. cit.*, p. 119.

## CHAPITRE I

### CONFLITS ARMÉS, VIOLENCES NATIONALISTES, ET GUERRE CIVILE IRLANDAISE : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

#### 1.1 État de la question et revue de littérature

Avant de procéder à l'élaboration du cadre conceptuel, théorique et méthodologique guidant la présente recherche, il convient d'effectuer un bref retour sur l'état de la question dans la littérature existante. Dans ce cas-ci, deux littératures distinctes – mentionnées en introduction – semblent directement pertinentes à la problématique abordée dans le cadre de ce mémoire : d'une part, les *Irish Studies*, qui forment un champ d'études multidisciplinaire s'étant explicitement penché sur le déclenchement de la guerre civile de 1922-1923; d'autre part, les études de guerres civiles, offrant plutôt un ensemble de considérations théoriques potentiellement pertinentes à l'analyse du cas étudié ici.

##### 1.1.1 *Irish Studies* et études de cas

Au sein de la littérature sur la guerre civile irlandaise, on compte évidemment un vaste ensemble d'études de cas historiques et politiques s'intéressant aux causes du déclenchement du conflit. Il est possible de les regrouper en deux grandes catégories ou approches – elles-mêmes traversées par de nombreux débats internes, tel qu'illustré dans le tableau 1.1. On retrouve donc 1) des approches qui mobilisent directement le concept de guerre civile, et qui rejettent la pertinence des facteurs struc-

turels dans l'explication des causes du conflit, et 2) les approches qui emploient plutôt le concept de révolution irlandaise.

Tableau 1.1  
Approches et débats en *Irish Studies*

<i>Irish Studies</i>			
Approches en termes de guerre civile			Approches en termes de révolution irlandaise
Exemples d'auteurs « nationalistes » :	Exemples d'auteurs en dehors de l'opposition nationaliste/révisionniste :	Exemples d'auteurs « révisionnistes » :	Exemples d'auteurs :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tom Garvin</li> <li>- Joseph M. Curran</li> <li>- Michael Laffan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bill Kissane</li> <li>- Michael Hopkinson</li> <li>- Gavin Foster</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paul Bew</li> <li>- Garrett Fitzgerald</li> <li>- Eoghan Harris</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peter Hart</li> <li>- Joost Augusteijn</li> <li>- Charles Townshend</li> </ul>

Dans le premier groupe, on retrouve les auteurs ayant tendance à mettre de côté les facteurs structurels dans leurs analyses du conflit, et à se concentrer plutôt sur le traité et les divisions idéologiques au sein de *Sinn Féin* pour expliquer le déclenchement de la guerre civile. Dans ce type d'approche, on trouve toutefois une vive opposition entre des arguments qualifiés de « révisionnistes<sup>36</sup> » ou « unionistes » et ceux considérés comme « nationalistes » ou « étatistes ». D'une part, les auteurs accusés de révisionnisme dans leur traitement de l'histoire irlandaise ont tendance à s'auto-désigner comme scientifiquement neutres, alors qu'ils adopteraient en réalité des attitudes frôlant l'anti-républicanisme et convergeant avec l'impérialisme britannique<sup>37</sup>. D'autre part, on désigne plutôt par les qualificatifs de nationalistes ou d'étatistes des

<sup>36</sup> Kevin Whelan, 2004, « The Revisionist Debate in Ireland », *Boundary 2*, Vol. 31, No. 1, pp. 179-205.

<sup>37</sup> Peter Hart, 2009, « Response to Review no. 416 », *Reviews in History*, En ligne : <http://www.history.ac.uk/reviews/review/416/response>.

auteurs adoptant un point de vue nationaliste, aligné avec la version de l’histoire mise de l’avant par l’État irlandais<sup>38</sup>.

Parmi ces derniers, plusieurs conçoivent la guerre civile irlandaise comme un moment-clé dans la naissance de la démocratie irlandaise, et soutiennent un argument généralement qualifié de « thèse démocratique », selon laquelle les républicains anti-traité<sup>39</sup> et leurs actions – avant et durant la guerre civile – auraient été essentiellement anti-démocratiques<sup>40</sup>. Certaines critiques de cette interprétation affirment qu’elle ferait simplement écho à la rhétorique pro-traité de la période de la guerre civile<sup>41</sup>, et mènerait inévitablement à des conclusions historiques erronées. Par exemple, le fait de présenter les membres du camp pro-traité comme défenseurs de la démocratie, d’un côté, et les membres du camp anti-traité comme des révolutionnaires extrémistes, de l’autre, aurait pour effet d’invisibiliser l’enjeu principal à la source des divisions dans *Sinn Féin*, soit le serment d’allégeance à la Couronne britannique, et non le système démocratique fondé sur la règle de la majorité<sup>42</sup>. Dans cet ordre d’idées, d’autres critiques de la thèse démocratique soutiennent que les élites politiques irlandaises de l’époque ne pouvaient pas réellement s’appuyer sur une constitution fonctionnelle<sup>43</sup>, et se montrent ainsi sceptiques face à la représentation du *Irish Free State* comme légitime, puisque démocratique : « *what determined political out-*

---

<sup>38</sup> Par exemple, Tom Garvin, Joseph M. Curran, Ronan Fanning, John Joseph Lee, Dermot Keogh, Michael Laffan, Eunan O’Halpin, ou Brian Girvin. Voir John M. Regan, 2007, *op. cit.*

<sup>39</sup> Rappelons que le traité anglo-irlandais établissait un État irlandais autonome, mais pas entièrement indépendant, dans les 26 comtés du Sud, jouissant d’un statut de dominion au sein de l’empire britannique. Les membres du parlement irlandais du nouveau *Free State* devaient donc jurer allégeance au monarque britannique, et l’empire, retirant éventuellement ses troupes du territoire sud-irlandais, pouvait conserver un certain nombre de bases navales et militaires stratégiques.

<sup>40</sup> John M. Regan, 2007, *op. cit.*, p. 202.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 217.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>43</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 22.

*comes were not electoral mandates but the abilities of parties to influence decision-makers through the application of threat and force*<sup>44</sup>. »

Évidemment, plusieurs chercheurs s'inscrivant dans cette première approche – adoptant une conceptualisation en termes de guerre civile – présentent des analyses de la guerre civile de 1922-1923 qui rejettent cette thèse démocratique, sans toutefois tomber dans la catégorie « révisionniste ». Parmi ceux-ci, Bill Kissane a publié en 2005 *The Politics of the Irish Civil War*, une contribution qui s'est depuis élevée au rang d'ouvrage-clé pour la recherche sur le cas irlandais. Kissane y revient sur plusieurs enjeux concernant le *Treaty-split*, et les causes plus générales de la guerre civile. Il y fait l'argument que les facteurs structurels – sociaux, économiques, géopolitiques – seraient utiles pour expliquer la durée, l'intensité, et les conséquences du conflit, mais pas ses causes<sup>45</sup> : « *[land] hunger, class resentment, sectarianism, or a particularly unfortunate history of emigration did not matter*<sup>46</sup> ». Malgré que le cas irlandais s'insère bien dans un modèle plus général de décolonisation au 20<sup>e</sup> siècle, le déclenchement du conflit serait expliqué plus adéquatement, selon l'auteur, par la spécificité de la culture politique irlandaise. Son argument central soutient ainsi que de profondes divisions politiques au sein de *Sinn Féin* auraient constitué la précondition centrale pour l'émergence de la guerre civile<sup>47</sup>, tandis que le traité de décembre 1921, de son côté, aurait joué un rôle de catalyseur pour le conflit<sup>48</sup>.

D'autres chercheurs, comme Michael Hopkinson<sup>49</sup> ou Gavin Foster, offrent des arguments similaires, qui insistent sur des facteurs idéologiques, et montrent comment

<sup>44</sup> John M. Regan, 2007, *op. cit.*, p. 211.

<sup>45</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 7-8.

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> Il nous rappelle cependant que la plupart des votes en faveur du traité lors des débats dans le Dáil pourraient être expliqués par des motifs pragmatiques davantage qu'idéologiques.

<sup>48</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 29.

<sup>49</sup> Voir Michael Hopkinson, 2004, *Green against Green: the Irish Civil War*, Dublin, Gill & Macmillan, 336 p.

le traité aurait jeté la lumière sur des différends autour de convictions politiques fondées sur deux versions distinctes de républicanisme<sup>50</sup>. De manière similaire, pour Kissane, ces divisions idéologiques auraient opposé deux formes incompatibles de nationalisme irlandais : un type culturel, défini en opposition à la *britannicité*, entretenant des visions romantiques d'un passé glorieux de la nation irlandaise, et identifiable dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle avec le *Gaelic Revival*; et un type plus strictement politique et libéral<sup>51</sup>. Le traité de décembre 1921 aurait ainsi rendu ces idéologies nationalistes irréconciliables, et devant le manque substantiel d'actions des élites politiques visant à prévenir l'aggravation de ce conflit<sup>52</sup>, *Sinn Féin* aurait alors été incapable de maintenir l'unité et d'empêcher ces disputes de prendre une tournure violente :

Acceptance of the Treaty, however construed, clearly implied a negation of every argument made in the Sinn Fein case for self-determination: that Ireland was a European nation not a British colony, that its status should be derived from international recognition not from an Act of Parliament, and that the conquest of Ireland had never been consented to by the Irish people<sup>53</sup>.

Dans la deuxième grande catégorie ou approche identifiable parmi les *Irish Studies*, on retrouve des auteurs qui emploient le concept de révolution irlandaise plutôt que celui de guerre civile, et jugent préférable de ne pas considérer le conflit de 1922-1923 comme un phénomène que l'on pourrait isoler et étudier en soi, séparément des autres épisodes de la période révolutionnaire, comme le Soulèvement de Pâques de 1916 ou la guerre d'indépendance de 1919-1921. Parmi ces derniers, John M. Regan aborde l'argument des divisions politiques pré-existantes dans le mouvement nationaliste sous un angle particulier. Il soutient en effet que malgré ces divisions historiques, il est possible d'identifier un nationalisme spécifiquement sud-irlandais dès le

---

<sup>50</sup> Gavin M. Foster, 2012, « *Res Publica na hÉireann? Republican Liberty and the Irish Civil War* », *New Hibernia Review*, Vol. 16, No. 3, pp. 20-42.

<sup>51</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 27.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 5-6. Voir aussi Michael Hopkinson, 2004, *op. cit.*

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 61.

début du siècle. Plus précisément, il invite les historiens à tenir compte de ce nationalisme méridional – qu’il conceptualise comme un problème historique – et affirme qu’un passage sous silence de ce dernier introduirait un biais interprétatif et méthodologique dans les recherches<sup>54</sup>. Selon l’auteur, la partition du territoire irlandais (légitimée par le traité de 1921) aurait constitué un impératif idéologique autant pour les nationalistes sud-irlandais que pour les unionistes de l’Ulster<sup>55</sup>. Dans le sud, à la fois les partisans pro-traité et les républicains anti-traité se seraient minimalement entendus sur le caractère inévitable d’une forme de partition pour rendre possible l’accession à l’indépendance du sud, ce qui expliquerait d’ailleurs partiellement pourquoi aucun des deux camps n’a offert de soutien concret aux nationalistes de l’Irlande du Nord : « [by] *threatening another catastrophic war that risked British re-intervention, or even perhaps reconquest, northern nationalists jeopardized the southern revolutionaries’ net gains*<sup>56</sup>. »

Regan insiste sur le fait que la guerre civile irlandaise devrait être analysée en relation à la guerre au nord, ainsi qu’au contexte impérial et au côté britannique des événements, plutôt qu’en « isolation domestique<sup>57</sup> ». La lutte pour l’indépendance irlandaise était effectivement perçue par les autorités britanniques comme un enjeu de précédent, ayant le potentiel de montrer l’exemple à certaines luttes nationalistes ailleurs dans l’empire. En ce sens, le traité anglo-irlandais – ratifié sur fond de menaces militaires – pourrait être conçu comme un succès substantiel d’un point de vue britannique, considérant que la section pro-traité de « *Sinn Féin* a réussi à écraser la résistance républicaine en 1923, là où les forces britanniques avaient préalablement échoué<sup>58</sup>. »

---

<sup>54</sup> John M. Regan, 2007, *op. cit.*, p. 203. Selon l’auteur, ce biais encouragerait les historiens à analyser la période révolutionnaire irlandaise en termes de formation d’État démocratique. Voir p. 216-217.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 201.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 208. Ma traduction.

Également dans cette seconde approche en termes de révolution irlandaise, l'historien canadien Peter Hart critique les études de cas classiques sur la guerre civile de 1922-1923, et invite les chercheurs à observer les faits empiriques de plus près. L'auteur critique ainsi toute présupposition d'une distinction claire : d'une part, entre le Soulèvement de Pâques de 1916, la guerre d'indépendance de 1919-1921, et la guerre civile de 1922-1923; d'autre part, entre les événements simultanés au nord et au sud de l'Irlande. Selon Hart, cette présomption manquerait gravement d'exactitude historique, et servirait essentiellement un récit nationaliste<sup>59</sup>. Plutôt que de mobiliser le concept de guerre civile, Hart se contente plutôt de parler de Révolution irlandaise (entre 1916 et 1923). Cela lui permet de replacer adéquatement certains événements particuliers, comme la guerre civile, au sein de leur contexte historique : « *what was more or less inevitable, given the prior development of republicanism within the I.R.A. and the nationalist polity, was a violent defence of the Republic and of the principles of 1916 by a self-consciously militant minority*<sup>60</sup>. »

En somme, malgré les nombreux débats et désaccords traversant les deux grandes familles identifiées ici dans les *Irish Studies*, les travaux respectivement rattachés à ces deux catégories demeurent marqués par des régularités ou des points communs notables, donnant lieu à des lacunes correspondantes. Ainsi, dans le premier cas, la forte majorité des spécialistes qui étudient le cas en tant que « guerre civile méritant une analyse en soi » – qu'ils soient qualifiés de révisionnistes ou de nationalistes, ou encore qu'ils fassent des efforts conscients pour éviter les pièges de ces deux approches – sont unis dans leur rejet des arguments structuralistes pour expliquer le déclenchement du conflit. Il convient toutefois de remarquer ici que les seuls facteurs de ce genre ayant été examinés par ces auteurs – puis rejetés comme non pertinents – sont des facteurs dits « sociologiques » ou socio-économiques, et sont le plus souvent

<sup>59</sup> Peter Hart, 2003, *op. cit.*, p. 5.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 20.

explorés en lien avec les dynamiques ou la durée du conflit, mais non ses causes. Par exemple, certains auteurs ont argumenté en faveur de l'importance de la « faim de terres » – ou *land hunger* – pour l'explication des dynamiques du conflit<sup>61</sup>, mais identifient des facteurs politiques plus immédiats pour son déclenchement. Similairement, d'autres ont souligné l'existence de tensions sociales, matérielles, et socioculturelles au sein du mouvement pour l'indépendance et dans la société irlandaise en général<sup>62</sup>, qui auraient alimenté le conflit, mais maintiennent encore une fois des arguments en termes de disputes idéologiques autour du traité pour rendre compte de ses causes.

Dans cette première catégorie, on retrouve ainsi une forte insistance sur les facteurs idéologiques, ou à tout le moins une prégnance d'arguments plutôt volontaristes, laissant beaucoup de place à l'agentivité des élites politiques de *Sinn Féin* ou des militants de l'IRA. Pourtant, les griefs, aussi importants soient-ils, sont largement insuffisants pour expliquer le recours à la violence armée et l'émergence d'une guerre civile. Les études de crises politiques, d'effondrements de l'État, et de conflits armés ou de guerres civiles jugent plutôt que ce sont les facteurs géopolitiques et/ou institutionnels – généralement ignorés par les auteurs considérés ici – qui sont primordiaux à l'analyse et risquent d'être porteurs de poids causal significatif<sup>63</sup>.

Pour leur part, les auteurs étudiant la guerre civile comme un épisode de la période révolutionnaire irlandaise ne rejettent pas à priori les explications structurelles, mais leur refus d'analyser la guerre civile en soi présente des problèmes d'un autre type pour les analyses causales du cas irlandais. Dans ce cas-ci, la volonté d'éviter l'isolation temporelle du conflit de 1922-1923 participe en effet directement au narratif d'une exceptionnalité irlandaise. En rattachant automatiquement la guerre civile aux autres épisodes de la période révolutionnaire, on isole ironiquement le cas irlandais.

---

<sup>61</sup> Tom Garvin, 1996, *op. cit.*

<sup>62</sup> Gavin Foster, 2015, *op. cit.*, p. 2.

<sup>63</sup> Bill Kissane, 2007, « From the Outside In: The International Dimension to the Irish Civil War », *History Ireland*, Vol. 15, No. 2, pp. 36-41.

dais par rapport aux autres cas de guerres civiles, et on se coupe ainsi des contributions de l'énorme littérature spécialisée dans les analyses causales des guerres civiles et des conflits armés, qui pourrait ici servir de balise pour évaluer l'importance causale de certains facteurs présents dans le cas irlandais.

### 1.1.2 Études de guerres civiles et causes des conflits intra-étatiques

Dans les études de guerres civiles, les chercheurs favorisent généralement les méthodes macroquantitatives et les explications structurelles. Plus largement, le champ est dominé par une tendance à assumer que la prolifération de conflits intraétatiques depuis la Seconde Guerre mondiale possède un attribut systémique, et qu'il est donc préférable de chercher à identifier des causes générales, pouvant s'appliquer à plusieurs cas<sup>64</sup>. Ce choix méthodologique a permis aux chercheurs du champ de rendre compte des variations dans l'irruption de guerres civiles entre divers pays, ainsi que d'ordonner hiérarchiquement les facteurs causaux examinés : « [*large-N studies*] include many observations of conflict from which one can test the explanatory significance of a given variable<sup>65</sup>. »

Les études de guerres civiles sont néanmoins elles aussi traversées par des débats et de profonds désaccords théoriques et méthodologiques. Non seulement elles ne sont toujours pas parvenues à produire une définition consensuelle du concept de guerre civile-même<sup>66</sup>, mais peu de consensus caractérisent également la vaste littérature

<sup>64</sup> Bill Kissane, 2016, *op. cit.*, p. 108.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>66</sup> Edward Newman & Karl DeRouen Jr. (dirs.), 2014, « Introduction », *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, p. 2-3. Pour plus d'information à ce sujet, voir aussi Stathis Kalyvas, 2006, *The Logic of Violence in Civil War*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 17; Nicholas Sambanis, 2004, « What Is Civil War? Conceptual and Empirical Complexities of an Operational Definition », *The Journal of Conflict Resolution*, Vol 48, No. 6, p. 814-858; ou Mark Gersovitz & Norma Kriger, 2013, « What Is a Civil War? A Criti-

s'intéressant aux causes de ce type de conflits armés. Cette dernière a tout de même investigué l'impact d'un grand nombre de facteurs sur la probabilité de guerre civile, comme le niveau de pauvreté, la dépendance financière à l'exportation, les ressources naturelles, la capacité étatique, les changements de régime, la situation géographique, la domination ethnique ou de groupe sur les opportunités politiques et/ou économiques, les changements environnementaux ou démographiques, etc<sup>67</sup>. Il existe ainsi un niveau raisonnable de consensus, par exemple, autour de conclusions voulant que certaines régions du monde – comme le Moyen-Orient ou l'Asie – seraient plus à risque de connaître des guerres civiles, et qu'une densité de population élevée, la globalisation<sup>68</sup>, un territoire montagneux, la destruction environnementale, un taux de pauvreté élevé, une histoire récente de guerre civile, et une transition de régime augmentent tous la probabilité de guerre civile dans un pays donné<sup>69</sup>.

Au-delà des facteurs influençant la probabilité de guerre civile, un débat majeur dans la littérature oppose des cadres théoriques en termes de *greed and grievances* – ou avidité et griefs – à ceux en termes d'opportunités politiques. Dans le premier cas, les chercheurs examinent les motivations des acteurs à obtenir des gains politiques ou économiques en défiant l'État, ou encore les griefs pré-conflits ayant contribué à la formation de groupes en opposition<sup>70</sup>. Ici, les auteurs sont souvent intéressés par des enjeux d'ethnicité, alors que plusieurs recherches ont montré la pertinence d'une explication des conflits ethniques par la « dominance ethnique », dans laquelle on fait l'argument que la présence d'une majorité dominante et d'une minorité substantielle

---

cal Review of Its Definition and (Econometric) Consequences », *The World Bank Research Observer*, Vol. 28, No. 2, p. 160-161.

<sup>67</sup> Jeffrey Dixon, *op. cit.*, pp. 707-735.

<sup>68</sup> Gerald Schneider, 2014, « Globalization and social transition », dans Edward Newman & Karl De Rouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, pp. 186-196.

<sup>69</sup> Jeffrey Dixon, *op. cit.*, pp. 707-735.

<sup>70</sup> David Sobek, 2010, « Masters of their domains: The role of state capacity in civil wars: Introduction », *Journal of Peace Research*, Vol. 47, No. 3, p. 267.

augmenterait le risque de conflit ethnique ou de guerre civile<sup>71</sup>. Les explications de conflits ethniques armés insistent alors sur le rôle des élites politiques dans l'encouragement ou la répression des violences liées à des griefs ethniques, linguistiques ou religieux<sup>72</sup>, ou sur les *inégalités horizontales* politiques ou économiques entre « groupes identitaires culturellement définis<sup>73</sup> » comme éléments déclencheurs de violence. S'inscrivant également dans ce cadre explicatif en termes d'*avidité et griefs*, certains auteurs tournent plutôt leur attention sur les relations entre appât du gain économique, ressources naturelles, et conflits armés. Toutefois, les conclusions des recherches à ce sujet sont plus ou moins cohérentes, alors que certaines ressources sont impliquées dans des relations causales évidentes avec l'occurrence de guerres civiles, et d'autres non – le seul réel consensus autour de cet enjeu concerne les pays exportateurs de pétrole, qui seraient bel et bien davantage à risque de connaître des épisodes de guerres civiles<sup>74</sup>.

Dans le second cas, on considère plutôt qu'avant de questionner les motivations des acteurs impliqués dans une guerre civile donnée, il est essentiel d'examiner les conditions de possibilités de ce type de conflits (ou les préconditions, plutôt que les précipitants<sup>75</sup>), et d'analyser les facteurs structurels influençant directement la perception que les acteurs impliqués ont du besoin ou de la désirabilité de violences armées<sup>76</sup> : « *it is possible to devise separate measures of the opportunities for violence that emanate from political instability and weaker leaders, and the willingness for vio-*

<sup>71</sup> Jeffrey Dixon, *op. cit.*, p. 710.

<sup>72</sup> Neal G. Jesse, 2014, « Ethnicity and identity conflict », dans Edward Newman & Karl De Rouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, pp. 93-103 ; Jonathan Fox, 2014, « Religion and intrastate conflict », dans Edward Newman & Karl De Rouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, pp. 157-172.

<sup>73</sup> Arnim Langer & Frances Stewart, 2014, « Horizontal inequalities and violent conflict : conceptual and empirical linkages », dans Edward Newman & Karl De Rouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, p. 104.

<sup>74</sup> Jeffrey Dixon, *op. cit.*, p. 714.

<sup>75</sup> Bill Kissane, 2016, *op. cit.*, p. 109.

<sup>76</sup> Cullen S. Hendrix, 2010, « Measuring state capacity: Theoretical and empirical implications for the study of civil conflict », *Journal of Peace Research*, Vol. 47, No. 3, p. 273.

lence that stems from restricted opportunities for [...] advancing political claims by nonviolent means<sup>77</sup>. » Dans cette seconde approche – largement dominante dans le champ aujourd’hui –, plusieurs auteurs ont argumenté que la démocratie pourrait avoir un effet causal négatif direct sur la probabilité de guerre civile. Les données ont toutefois montré qu’à la fois les démocraties établies et les dictatures stables partagent cet attribut, tandis que les démocraties faibles ou émergentes sont davantage à risque<sup>78</sup>. Pour un certain temps, la recherche à ce sujet mobilisait le concept d’anocratie – décrivant un type de régime occupant le centre du spectre politique, entre la démocratie et l’autocratie pures –, mais la notion est de plus en plus délaissée<sup>79</sup>, et les chercheurs se tournent vers la *capacité étatique* à accommoder les demandes citoyennes et à réprimer la dissidence avant qu’elle ne devienne violente :

If the state is capable of repressing, then the likelihood of capture will be higher and rebellion will be less likely. If the state is capable of accommodating grievances via institutionalized channels, such as redistribution, the granting of autonomy rights, or the incorporation of dissident movements within the party system, then the motivation for violent rebellion will be lessened and conflict will be less likely<sup>80</sup>.

D’ailleurs, plusieurs chercheurs en sociologie historique ou en politique comparée tentent d’historiciser cette problématique, et plutôt que de simplement mobiliser des concepts d’États faibles ou défaillants, se tournent vers le concept de *construction étatique*. Ils insistent alors sur les connections entre la violence de masse et les multiples processus impliqués dans cet exercice de centralisation et de contrôle territorial : « *[the] formation and promotion of state institutions are not apolitical, they do not benefit everyone equally, and often they represent a threat to powerful actors.*

---

<sup>77</sup> Kristian Skrede Gleditsch & Andrea Ruggeri, 2010, « Political opportunity structures, democracy, and civil war », *Journal of Peace Research*, Vol. 47, No. 3, p. 308.

<sup>78</sup> Lars-Erik Cederman, Simon Hug & Lutz F. Krebs, 2010, « Democratization and civil war: Empirical evidence », *Journal of Peace Research*, Vol. 47, No. 4, p. 378-379.

<sup>79</sup> Voir par exemple James Raymond Vreeland, 2008, « The Effect of Political Regime on Civil War: Unpacking Anocracy », *The Journal of Conflict Resolution*, Vol. 52, No. 3, pp. 401-425.

<sup>80</sup> Cullen S. Hendrix, *op. cit.*

*This can generate opposition, including armed rebellion*<sup>81</sup>. » Certains identifient également une corrélation entre divers types de violence de masse – incluant les guerres civiles – et la transition historique des empires ou des cités-états vers l'État-nation<sup>82</sup>.

Ces approches structurelles ont à leur tour été critiquées, et accusées de ne pas distinguer adéquatement la possibilité de guerre civile et son occurrence, en négligeant les facteurs catalytiques au profit des facteurs sous-jacents : « *instead of going into detailed analysis of the various micro-processes which cause civil war, these studies usually hang their analyses on the two tail-ends of the causal chain: initial structural conditions on the one hand, and outcomes [...] on the other*<sup>83</sup>. » Face à ces approches, donc, les théories processuelles (*process-based*) se concentrent sur l'agentivité, ainsi que sur les dynamiques des relations et interactions entre acteurs impliqués, et la façon dont le tout évolue à travers le temps<sup>84</sup>. En bout de ligne, à la suite de Kissane, nous estimons préférable d'aller au-delà d'une simple opposition entre approches structurelles et processuelles, et de travailler plutôt à les combiner dans les explications causales de guerres civiles<sup>85</sup>.

Ultimement, la recherche théorique et empirique des études de guerres civiles contribue à l'étude spécifique du déclenchement de la guerre civile irlandaise en identifiant quelques facteurs structurels ou préconditions qui sont pertinentes pour ce cas particulier. À la veille de la guerre civile, suite à la Première Guerre mondiale outre-mer et à la guerre d'indépendance à domicile, l'Irlande était en effet un pays plutôt pauvre. Sa démocratie parlementaire était naissante, et les élites politiques du nouvel *Irish*

---

<sup>81</sup> Edward Newman, 2014, « Statebuilding, upheaval and civil war », dans Edward Newman & Karl De Rouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, p. 174.

<sup>82</sup> Andreas Wimmer, 2012, *Waves of War: Nationalism, State Formation, and Ethnic Exclusion in the Modern World*, Cambridge, Cambridge University Press, 346 p.

<sup>83</sup> Bill Kissane, 2016, *op. cit.*, p. 117-118.

<sup>84</sup> *Ibid.*, pp. 121-125.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 124-125.

*Free State* n'étaient pas en mesure de s'appuyer sur un appareillage étatique fort, qui leur aurait permis de s'établir comme autorité légitime<sup>86</sup>. Certains emploient même le terme de *vide institutionnel* pour désigner le contexte auquel les élites politiques de la période révolutionnaire irlandaises auraient été confrontées<sup>87</sup>.

Bien que ces facteurs fournissent des pistes de réflexion intéressantes pour l'étude du cas irlandais, et doivent assurément être examinés dans l'analyse causale de la guerre civile de 1922-1923, la contribution des études de guerres civiles pour la recherche présente s'arrête à ce stade. Par conséquent, s'il convient d'examiner de plus près plusieurs facteurs identifiés comme pertinents au déclenchement de guerres civiles dans notre analyse du cas irlandais – mais largement ignorés par les chercheurs en *Irish Studies* –, il semble aussi nécessaire de problématiser l'historicité de ces derniers. Concrètement, pour être en mesure : d'une part, de problématiser le recours à la violence par les nationalistes irlandais à l'issue de leur guerre d'indépendance; d'autre part, d'expliquer précisément la manière dont les différents facteurs causaux ont agi et interagi de façon à mener au déclenchement de la guerre civile de 1922-1923, il faut porter une attention particulière à la trajectoire historique de l'Irlande au sein de l'empire britannique. Bref, afin de combler les lacunes des deux littératures examinées ci-haut, il semble souhaitable d'adopter une approche socio-historique, qui permettrait à la fois de considérer l'importance causale des facteurs structurels et rapprochés, ainsi que de rendre justice aux particularités (géo)politiques, institutionnelles, et militaires de la trajectoire historique irlandaise.

### 1.1.3 Conclusion partielle

---

<sup>86</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 2.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 232-233.

À la lumière de cette brève revue de littérature, il est possible de dresser un portrait mieux défini des lacunes auxquelles il s'agira de remédier dans le cadre de ce mémoire, et du travail encore à accomplir pour parvenir à une explication socio-historique complète du conflit de 1922-1923. D'une part, les *Irish Studies* nous offrent une vaste littérature sur les causes de la guerre civile irlandaise, dont la contribution à la présente étude ne doit pas être passée sous silence. Elles permettent en effet d'accéder à une compréhension approfondie des origines plus ou moins lointaines des divisions intra-nationalistes ayant éclaté au grand jour lors du conflit à l'étude. Autrement dit, elles jettent la lumière sur les sources historiques et politiques des griefs en jeu dans ce dernier. Elles parviennent également à démontrer l'importance capitale du traité anglo-irlandais dans son rôle de catalyseur pour la guerre civile, tant au niveau de son contenu que des conditions politiques de sa ratification. Néanmoins, en prenant du recul face à ce cas spécifique, et en reliant la littérature à son sujet aux contributions plus générales des *Civil War Studies*, l'on est en mesure de questionner cette insistance sur les griefs, aux dépens d'autres types de facteurs causaux. En effet, malgré la qualité des analyses historiques et politiques qu'elles ont produit sur le cas, les *Irish Studies* permettent mal d'expliquer pourquoi le conflit intra-nationaliste ayant éclaté à la signature du traité de décembre 1921 a pris une forme violente.

Dans la réalité empirique, en effet, la majorité des conflits nationalistes et intra-nationalistes se déroulent plutôt dans un contexte et selon des stratégies de mobilisation non-violents<sup>88</sup>. Pour l'analyse causale du déclenchement de la guerre civile irlandaise, il reste donc précisément à expliquer ce passage à la violence, et ce qui l'a rendu possible et probable. En d'autres mots – et comme la littérature en *Civil War Studies* le suggère –, il faut aborder explicitement la question des ressources et des opportunités. À première vue, il peut sembler plus ou moins « évident » de se tourner

---

<sup>88</sup> Adria Lawrence, 2010a, « Driven to Arms? The Escalation to Violence in Nationalist Conflicts », dans Erica Chenoweth & Adria Lawrence (dirs.), *Rethinking Violence : States and Non-State Actors in Conflict*, Cambridge, MIT Press, p. 170.

vers ces deux concepts pour expliquer le déclenchement d'une guerre civile. Après tout, il est vrai que toutes les guerres civiles recensées ont eu lieu à un endroit et à un moment où l'agencement des opportunités politiques s'y prêtait, et alors que les parties impliquées dans le conflit possédaient des ressources minimales pour s'engager dans un conflit armé<sup>89</sup>. Dans ce contexte, ne serait-ce donc pas justement cette centralité des divisions idéologiques dans le conflit irlandais qui le rendrait unique et intéressant d'un point de vue politique et scientifique? Tel que mentionné précédemment, cet attribut intra-nationaliste de la guerre civile irlandaise constitue en effet la caractéristique la plus particulière du conflit, invoquée dans la quasi-totalité des publications académiques à son sujet.

Cependant, plusieurs considérations théoriques et empiriques nous mènent à juger nécessaire ce recours aux ressources et opportunités dans l'explication du conflit. D'abord, si l'on considère le cas irlandais en relation aux autres cas historiques de conflits intra-nationalistes – qui sont très fréquents<sup>90</sup> –, la véritable anomalie à expliquer constitue la tournure violente du conflit, beaucoup plus rare empiriquement. Ensuite, si l'on considère cette fois le cas irlandais en relation aux autres cas historiques de guerres civiles, il devient clair que les facteurs causaux liés aux ressources et aux opportunités politiques, les combinaisons particulières et contingentes de ceux-ci, ainsi que les dynamiques conflictuelles en découlant, varient considérablement d'un cas à l'autre – rendant la formulation d'explications causales complètes pour des cas spécifiques profitable pour l'étude de ce type de conflits armés en général. De plus, puisque l'objectif de la présente recherche consiste justement à fournir une telle explication complète du cas à l'étude, il s'avère nécessaire de porter une attention parti-

---

<sup>89</sup> Dans les cas de violences de masse intra-étatiques où l'un des groupes impliqués ne possède pas des ressources suffisantes, on parle généralement de massacre, plutôt que de guerre civile.

<sup>90</sup> Stephen M. Saideman, 2013, « When Nationalists Disagree: who should one hate and kill ? », dans John A. Hall & Siniša Malešević (dirs.), 2013, *Nationalism and War*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 341-355.

culière – et explicite – aux ressources et aux opportunités, ayant été négligées par la littérature existante, plutôt concentrée principalement sur l’aspect des griefs et des divisions idéologiques. Enfin, il convient de noter que l’importance et le rôle des ressources et des opportunités politiques prend une forme particulière dans le cas de conflits intra-nationalistes. Vraisemblablement, il semble beaucoup plus difficile pour des militants nationalistes de prendre les armes contre d’anciens camarades de lutte – que contre un groupe antagonique de longue date –, si bien que l’on pourrait se demander s’il y aurait réellement eu guerre civile en Irlande si les militants pro- et anti-traité avaient seulement – ou principalement – disposé d’armes blanches, ou si le nouvel État irlandais avait su asseoir la légitimité de son autorité sur des institutions suffisamment solides.

## 1.2 Définitions conceptuelles et approche théorique

Plusieurs considérations théoriques et conceptuelles informent la rédaction de ce mémoire. D’abord, du fait de la problématique étudiée ici, c’est-à-dire considérant qu’il s’agit dans cette recherche d’expliquer le déclenchement d’une guerre civile, il convient de porter une attention particulière aux différentes conceptualisations existantes des notions de guerre civile et de violence politique. D’une part, l’enjeu du choix d’une définition pour le concept de guerre civile mobilisé dans ce travail est loin d’être anodin. En effet, le champ des *Civil War Studies* n’a toujours pas établi de consensus autour d’une définition conceptuelle de la notion. Au niveau le plus général, une guerre civile est habituellement conçue comme un conflit violent entre un gouvernement et un groupe rebelle organisé<sup>91</sup>. Dans son ouvrage *The Logic of Violence in Civil War*, Stathis Kalyvas nous offre un bon exemple de ce type de définitions assez inclusives : « [civil] war is defined here as armed combat within the

---

<sup>91</sup> Edward Newman & Karl DeRouen Jr., 2014, *op. cit.*, p. 2.

*boundaries of a recognized sovereign entity between parties subject to a common authority at the outset of the hostilities*<sup>92</sup>. »

À l'inverse, considérant que de nombreux auteurs du champ adoptent une méthodologie largement quantitative, la tendance générale consiste plutôt à opter pour des définitions très précises, et les chercheurs abordent alors la tâche de définition conceptuelle à partir d'une série de critères – ayant généralement à voir avec le nombre de morts annuel ou total liées au conflit, l'identité des acteurs sociaux impliqués, le contexte territorial ou encore la durée du conflit. Des auteurs comme Nicholas Sambanis ont opté pour de telles définitions exigeant la réalisation de nombreuses conditions pour qu'un conflit armé puisse être qualifié de guerre civile, incluant le fait qu'il prenne place dans un État souverain d'au moins 500 000 habitants, que les parties impliquées aient toutes deux des agendas politiques rendus publics, que sa première année compte un minimum de 500 morts, etc<sup>93</sup>. Entre ces deux positions plus ou moins opposées, certains tentent de trouver un compromis, et de construire des définitions intermédiaires, chevauchant la ligne entre inclusion et exclusion, comme Mark Gersovitz et Norma Kriger : « *[we] define a civil war as a politically organized, large-scale, sustained, physically violent conflict that occurs within a country principally among large/numerically important groups of its inhabitants or citizens over the monopoly of physical force within the country*<sup>94</sup>. » Dans le cadre de la présente recherche, c'est ce dernier type de définition qui sera retenu, puisqu'il permet à la fois de circonscrire un phénomène social précis, sans pour autant s'appuyer sur un raisonnement purement quantitatif et hautement contraignant. Au contraire de définitions très inclusives comme celle de Kalyvas, ce type de définitions offre des balises suffisamment précises pour distinguer les guerres civiles de certains phénomènes à moins

<sup>92</sup> Stathis Kalyvas, 2006, *op. cit.*, p. 17.

<sup>93</sup> Nicholas Sambanis, 2004, « What Is Civil War? Conceptual and Empirical Complexities of an Operational Definition », *The Journal of Conflict Resolution*, Vol 48, No. 6, pp. 829-831.

<sup>94</sup> Mark Gersovitz & Norma Kriger, 2013, « What Is a Civil War? A Critical Review of Its Definition and (Econometric) Consequences », *The World Bank Research Observer*, Vol. 28, No. 2, p. 160-161.

grande échelle – comme des querelles opposant des gangs de rue ou des cartels de drogue –, mais conserve une dimension purement qualitative qui assure une certaine marge de manœuvre au jugement du/de la chercheur-e.

D'autre part, le concept de violence politique est problématisé selon deux écoles de pensée divergentes dans les travaux sociopolitiques récents qui s'intéressent à des phénomènes où le passage à la violence est fréquent – comme des révolutions, des mobilisations de mouvements sociaux radicaux ou des conflits nationalistes. Bien souvent, l'occurrence de violence de masse dans le cadre de conflits divers est conceptualisée comme une différence de degré<sup>95</sup>. De nombreux politologues et sociologues conçoivent en effet la violence politique comme un degré de conflit<sup>96</sup>, plutôt que comme une forme de conflit, qui serait qualitativement distincte, et par conséquent serait causée par des processus et mécanismes potentiellement spécifiques. Selon cette conceptualisation de la violence comme degré de conflit, cette dernière occuperait l'extrémité la plus élevée du continuum des conflits politiques, et son occurrence serait liée à la continuation temporelle ou à l'aggravation d'un conflit existant ou des griefs à la source de celui-ci<sup>97</sup>. Bien que ce type d'approche comporte des avantages évidents, permettant de rattacher les phénomènes de violence politique à la catégorie plus large des politiques du conflit – ou *contentious politics* –, il pose aussi certains problèmes au niveau analytique.

Notamment, puisqu'il considère que la longue durée ou l'augmentation en intensité de conflits à grande échelle peuvent à elles seules rendre probable le passage à la violence, il comporte le risque de négliger certains facteurs causaux spécifiques à ce dernier. Évidemment, il est essentiel de reconnaître l'importance du contexte social et

---

<sup>95</sup> Adria Lawrence, 2010a, *op. cit.*, p. 144.

<sup>96</sup> Voir par exemple Doug McAdam, Sidney Tarrow, & Charles Tilly, 2001, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 387 p. ; ou encore Charles Tilly, 2003, *The Politics of Collective Violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 290 p.

<sup>97</sup> Adria Lawrence, 2010a, *op. cit.*, p. 145.

historique dans l'émergence de violences armées : « *focusing on the broader political context of the outbreak and the persistence of violence is vital to understand the processes through which violence escalates, and through which it eventually ends*<sup>98</sup> ». Mais cette attention particulière au contexte ne doit pas empêcher les chercheurs de considérer la possibilité que les mécanismes et processus à la source de certains conflits politiques diffèrent de ceux responsables du passage à la violence dans ces mêmes conflits.

De ce fait, il s'agira dans cette recherche de conceptualiser la violence politique comme une *forme* distincte de conflit, et non un degré<sup>99</sup>, afin de faciliter la prise en compte de cette possibilité. Ce type de conceptualisation s'inscrit d'ailleurs dans la lignée de tentatives récentes visant à mettre sur pied une véritable sociologie de la violence<sup>100</sup>, examinant par exemple le rôle de l'organisation sociale et de l'idéologie dans l'émergence historique des conditions sociales propices à la participation de masse à des actes violents à grande échelle depuis les débuts de la modernité<sup>101</sup>. Avant tout, ce type d'approche permet de distinguer les concepts de conflit, violence, et guerre (civile), et d'éviter la présupposition automatique d'une association entre ces trois phénomènes sociaux : « *[conflict] need not be violent; violence need not reach the level of war; and the causes of violence may differ from the causes of other forms of conflict*<sup>102</sup>. » Plus précisément, il s'agit de tenir compte du fait que dans la réalité empirique, tous les phénomènes de violences politiques s'inscrivent dans une dynamique conflictuelle, mais la majorité des conflits politiques ne sont pas violents :

---

<sup>98</sup> Lorenzo Bosi, Niall Ó Dochartaigh & Daniela Pisoiu, 2015, « Contextualising Political Violence », *Political Violence in Context: Time, Space, and Milieu*, Colchester, ECPR Press, p. 3.

<sup>99</sup> Rogers Brubaker & David Laitin, 1998, « Ethnic and Nationalist Violence », *Annual Review of Sociology*, Vol. 24, No. 1, p. 425-426.

<sup>100</sup> Randall Collins, 2008, *Violence: A Micro-Sociological Theory*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 563 p.

<sup>101</sup> Siniša Malešević, 2010, *The Sociology of War and Violence*, Cambridge & New York, Cambridge University Press, p. 4.

<sup>102</sup> Adria Lawrence, 2010a, *op. cit.*, p. 145.

Ongoing nationalist conflict provides a language and justification for violence [...] But violence is a very specific outcome that only happens in a fraction of conflicts. Often, actors in conflict rely on non-violent strategies, which may either be disruptive [...], or involve working through existing political channels to advocate change. Persistent conflict occurs far too often to serve as the basis for an explanation for the rare outcome of violence<sup>103</sup>.

Dans l'étude du déclenchement de la guerre civile irlandaise, cette conception de la violence politique implique de porter une attention particulière à l'évolution des dynamiques de conflits à travers le temps, pour arriver à comprendre la trajectoire causale spécifique ayant mené à l'émergence de ces violences de masse, plutôt qu'à un dénouement non-violent des conflits intra-nationalistes entourant le traité anglo-irlandais. Plus précisément, il est nécessaire de rattacher les facteurs macro-sociaux qui augmentent la probabilité de violence aux mécanismes causaux qui mènent au résultat spécifique de l'émergence de violence dans un contexte particulier, situé géographiquement et historiquement<sup>104</sup>.

D'un point de vue théorique, ensuite, cette recherche est informée par une approche étato-centrée, au sens où elle accorde une certaine centralité analytique à l'État, en tant que facteur essentiel à l'analyse<sup>105</sup>. En effet, les chercheurs en études de guerres civiles s'entendent généralement sur l'importance centrale de la capacité étatique – aux niveaux militaire autant que bureaucratique-administrative<sup>106</sup> – dans les explications de déclenchements de guerres civiles. James Fearon et David Laitin, par exemple, considèrent la faiblesse étatique comme *le* facteur le plus significatif dans l'explication des probabilités de guerres civiles<sup>107</sup> : « *[this] condition renders insurgency more feasible and attractive due to weak local policing or inept and corrupt*

---

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>105</sup> Jeff Goodwin, 2001, *No Other Way Out : States and Revolutionary Movements, 1945-1991*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 39-40.

<sup>106</sup> Cullen S. Hendrix, 2010, *op. cit.*, pp. 273-276.

<sup>107</sup> James D. Fearon & David D. Laitin, 2003, « Ethnicity, Insurgency, and Civil War », *American Political Science Review*, Vol. 97, No. 1, pp. 75-90.

*counterinsurgency practices*<sup>108</sup> ». Il ne s'agit donc pas d'accorder aux institutions étatiques un statut d'acteurs autonomes, ou de conceptualiser les capacités étatiques comme des données a priori, mais plutôt de considérer ces caractéristiques comme contingentes et potentielles<sup>109</sup>, et d'examiner les conséquences de leur insuffisance pour l'émergence de conflits armés. Similairement, cette approche n'implique pas le rejet de considérations en termes d'actions sociales<sup>110</sup>. Elle accorde une valeur causale tant aux structures qu'à l'agentivité, et considère que si les facteurs institutionnels peuvent rendre compte des *opportunités* favorisant l'occurrence de violences armées, les actions et attitudes des élites politiques et des militants impliqués permettent, de leur côté, de rendre compte des griefs *motivant* l'émergence de conflits intra-nationalistes<sup>111</sup>.

Par ailleurs, puisque la guerre civile irlandaise analysée ici était centrée autour d'un conflit intra-nationaliste – dans lequel les groupes en opposition ont émergé d'un même mouvement nationaliste –, cette recherche s'inspire de et participe aux travaux théorisant les nationalismes et les mouvements nationalistes comme hétérogènes. Ces derniers consisteraient ainsi en une variété d'idées concernant ce que la « nation » serait et devrait être, l'identité de ses ennemis, et les actions à entreprendre pour assurer ses intérêts<sup>112</sup>. Il peut donc être préférable de présupposer cette hétérogénéité, non seulement parce qu'elle se trouve au cœur de la problématique développée dans ce mémoire, mais plus généralement puisque les dynamiques internes de contestations et de compétitions intra-nationalistes possèdent un potentiel informatif s'appliquant également aux violences (inter-)nationalistes<sup>113</sup>.

---

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>109</sup> Jeff Goodwin, *op. cit.*, p. 51.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>111</sup> Herbert P. Kitschelt, 2003, « Accounting for Postcommunist Regime Diversity: What Counts as a Good Cause? », dans Grzegorz Ekiert & Stephen Hanson (dirs.), *Legacies of Communism*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 49-86.

<sup>112</sup> Stephen M. Saideman, 2013, *op. cit.*, p. 341.

<sup>113</sup> Adria Lawrence, 2010b, « Triggering Nationalist Violence : Competition and Conflict in Uprisings against Colonial Rule », *International Security*, Vol. 35, No. 2, pp. 88-122.

Enfin, à la source des considérations conceptuelles et théoriques exposées ci-haut, cette recherche est marquée par un parti pris « historique », au sens où elle tient compte du fait que les phénomènes sociaux étudiés ici sont historiquement et géographiquement situés. Avant tout, il s'agit de considérer : d'une part, que les racines des résultats à expliquer se situent le plus souvent dans des processus causaux antérieurs<sup>114</sup>; d'autre part, que le moment historique auquel ces phénomènes se déploient influencent directement *comment* ils se déploient<sup>115</sup>. Plus précisément, à la fois la séquence et la durée des variables explicatives considérées sont conceptualisées comme ayant un impact décisif sur l'effet exercé par ces dernières sur le cas étudié : « *early events in a [...] sequence exert a stronger causal impact on outcomes than later ones do*<sup>116</sup>. » En somme, une perspective historique implique de considérer que l'histoire ne consiste vraisemblablement pas en une chaîne d'événements indépendants, et qu'il est essentiel de porter une attention particulière à la manière dont les variables explicatives interagissent et s'influencent mutuellement à travers le temps et l'espace<sup>117</sup>.

### 1.3 Hypothèses et méthodologies

---

<sup>114</sup> James Mahoney & Celso M. Villegas, 2007, « Historical Inquiry and Comparative Politics », dans Carles Boix & Susan C. Stokes (dirs.), *The Oxford Handbook of Comparative Politics*, Oxford, Oxford University Press, p. 73.

<sup>115</sup> Charles Tilly, 2006, « Why and How History Matters », dans Charles Tilly & Robert E. Goodin (dirs.), *The Oxford Handbook of Contextual Analysis*, Oxford, Oxford University Press, pp. 417-437.

<sup>116</sup> Kathleen Thelen & James Mahoney, 2015, « Introduction : Comparative-historical analysis in contemporary political science », *Advances in Comparative-Historical Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 20.

<sup>117</sup> Sven Steinmo, 2008, « Historical Institutionalism », dans Donatella Della Porta & Michael Keating (dirs.), *Approaches and Methodologies in the Social Sciences : A Pluralist Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, p.128.

### 1.3.1 Considérations préliminaires

Dans l'explication du déclenchement de la guerre civile irlandaise, une méthode de recherche sociohistorique semble la mieux adaptée pour accéder aux et contextualiser historiquement les complexités internes, divisions sociales et dynamiques de groupes nécessaires à la compréhension des causes du conflit<sup>118</sup>. Les chercheurs en sociologie historique se trouvent souvent placés dans une position défensive de leurs choix méthodologiques. Nombreux sont en effet les auteurs en sciences sociales qui reprochent à ce type de recherches de se fonder sur des données insuffisantes pour appuyer les conclusions avancées<sup>119</sup>. Tel que mentionné plus haut, les études de guerres civiles se placent souvent dans cette logique, favorisant plutôt les recherches *Large-N*. Au contraire de ces dernières, il s'agit ici de dépasser l'argument, assez conventionnel, selon lequel toute proposition explicative se devrait d'être testée sur plusieurs cas pour être en mesure de prétendre à une certaine forme de validité, et de justifier son usage plutôt que celui de propositions alternatives<sup>120</sup>.

Cette conception répandue opère une distinction nette entre le moment de la découverte et le moment de la validation au sein du processus de production de connaissances scientifiques. Ici, le premier moment constituerait donc un processus psychologique impertinent d'un point de vue méthodologique<sup>121</sup>, entraînant la nécessité pour l'hypothèse formulée dans l'étude d'un cas particulier d'être testée sur d'autres cas liés au même *explanandum*<sup>122</sup>. Pourtant, des auteurs comme Dietrich Rueschemeyer avancent plutôt que dans une étude de cas sociohistorique bien menée, ce travail de

<sup>118</sup> Siniša Malešević and Niall Ó Dochartaigh, 2014, « Sociological approaches », dans Edward Newman & Karl DeRouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, p. 55.

<sup>119</sup> John Goldthorpe, 1997, « Current Issues in Comparative Marosociology : A Debate on Methodological Issues », *Comparative Social Research*, Vol. 16, p. 8.

<sup>120</sup> Dietrich Rueschemeyer, 2003, *op. cit.*, p. 309.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 310.

<sup>122</sup> Frédérick Guillaume Dufour, 2015, « La sociologie historique : questions de méthode », *La sociologie historique : traditions, trajectoires et débats*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 44-50.

formulation d'hypothèses, suivi des tests, révisions et re-tests, serait accompli à l'intérieur même de la recherche, sous forme d'un aller-retour constant entre le grand nombre d'observations empiriques tirées du cas et les considérations théoriques<sup>123</sup>. L'un des principaux avantages méthodologiques des analyses historiques comparatives ne serait d'ailleurs pas issu des comparaisons potentielles entre cas empiriques – dans des études de type *small-N* –, mais plutôt de ces comparaisons, souvent implicites, entre les données et les théories disponibles<sup>124</sup> :

Whether the primary interest is in historical explanation or in the generation of theoretical propositions, detailed case analyses often entail the generation, testing, revising, and retesting of explanatory propositions within the same complex material. The discipline that in such endeavors is imposed on willful interpretation [...] derives from the often large number of theoretically relevant observations and from the fact that, for each of these, analytic intent and empirical evidence can be fairly closely matched, more closely than is possible in many studies with large *Ns*<sup>125</sup>.

Selon cette perspective – adoptée ici –, les études de cas devraient donc prendre appui sur les connaissances théoriques existantes si elles souhaitent véritablement « faire cas ». Il ne faut pas entamer l'analyse en postulant une ignorance complète de toute relation causale, mais au contraire se fonder sur celles présentées dans la littérature existante, de façon à pouvoir ensuite les questionner ou les critiquer<sup>126</sup> : « *what makes case analyses compelling is generally not that they pluck unknown causal relationships from behind a veil of ignorance, but that they are specifically designed to*

---

<sup>123</sup> Dietrich Rueschemeyer, 2003, *op. cit.*, p. 311.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 312.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>126</sup> Plusieurs auteurs en sociologie historique avancent d'ailleurs que les sociohistoriens feraient souvent un usage implicite, ou intuitif, d'analyse bayésienne, en prenant pour point de départ un ensemble de croyances concernant certaines explications théoriques existantes, pour ensuite les mettre au défi dans leurs analyses. À ce sujet, voir par exemple Jack A. Goldstone, 2003, « Comparative Historical Analysis and Knowledge Accumulation in the Study of Revolutions », dans James Mahoney & Dietrich Rueschemeyer (dirs.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 41-90 ; ou encore Timothy J. McKeown, 1999, « Case Studies and the Statistical Worldview : Review of King, Keohane, and Verba's *Designing Social Inquiry : Scientific Inference in Qualitative Research* », *International Organization*, Vol. 53, No. 1, pp. 161-190.

*challenge prior beliefs*<sup>127</sup>. » Pour les études de cas, il est ainsi essentiel d'entrer en dialogue avec la littérature existante pour être en mesure d'acquérir une certaine pertinence théorique : « *the [case] studies that have yielded the most analytic insight were informed by intensive advance theoretical reflection*<sup>128</sup>. » En ce sens, les données sur lesquelles s'appuie ce mémoire consistent essentiellement en des ouvrages d'historiens, de sociologues, et de politologues. En effet, bien que cette recherche accorde une place centrale à l'histoire dans l'explication du phénomène à l'étude, il ne s'agit pas ici de s'adonner à des recherches d'archives comme les historiens le font souvent, mais plutôt de s'appuyer sur le travail de ces derniers pour offrir une explication sociologique contextualisée du phénomène à l'étude<sup>129</sup>.

Dans l'analyse causale de la guerre civile irlandaise, l'établissement d'un dialogue constant entre considérations générales et détails historiques semble conséquemment approprié. Cet aller-retour se rattache directement à la tentative mentionnée plus haut visant à prendre nos distances face aux tendances individualisantes des *Irish Studies*. Les particularités du cas irlandais, bien que participant à son intérêt politique, historique et sociologique, constituent un point de départ inapproprié pour la recherche à son sujet, qui encouragerait un style biaisé d'investigation des causes du résultat à l'étude<sup>130</sup>: « *single-outcome researchers should not assume, ex ante, that the truth about their case is contained in factors that are specific to that case*<sup>131</sup>. » Ces considérations sont d'autant plus importantes que la recherche présente prend justement la forme d'une étude « *single-outcome*<sup>132</sup> », puisque son objectif premier consiste en

---

<sup>127</sup> Jack A. Goldstone, 2003, « Comparative Historical Analysis and Knowledge Accumulation in the Study of Revolutions », dans James Mahoney & Dietrich Rueschemeyer (dirs.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 45.

<sup>128</sup> Dietrich Rueschemeyer, 2003, *op. cit.*, p. 317.

<sup>129</sup> Daniel Ritter, 2014, *op. cit.*, p. 107.

<sup>130</sup> John Gerring, 2007, *Case Study Research: Principles and Practices*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 196-197.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>132</sup> Pour plus d'informations sur la distinction entre *case study* et *single-outcome study*, voir John Gerring, 2007, *op. cit.*, pp. 17-36.

l'explication causale d'un seul résultat dans un seul cas empirique – elle n'adopte pas de prétentions généralisantes à priori. Plus précisément, le présent mémoire est guidé par une hypothèse de recherche tâchant de rendre compte de l'ensemble des causes du déclenchement de la guerre civile irlandaise – et de leurs interactions –, afin d'offrir une explication *complète* de ce résultat<sup>133</sup>.

### 1.3.2 Hypothèse de recherche et périodisation

Dans le cadre de ce mémoire, nous travaillerons donc à partir de l'hypothèse selon laquelle les stratégies impériales britanniques, ainsi que les dynamiques de la formation étatique irlandaise, ont agi sur et de concert avec le traité anglo-irlandais pour produire le résultat observé – le déclenchement de la guerre civile de 1922-1923. Nous faisons ainsi l'argument que, d'une part, les considérations stratégiques de préservation impériale britannique ont contribué à la mise en place d'un agencement et d'une distribution des ressources matérielles et militaires parmi les groupes en opposition dans le conflit post-indépendance rendant *possible* l'insurrection armée, et que ; d'autre part, les dynamiques de la construction étatique irlandaise ont directement participé à la formation d'opportunités politiques rendant *probable* une telle insurrection. Ultiment, la combinaison de ces deux facteurs historiques, dans les décennies et années précédant le conflit, ainsi qu'au moment entourant la signature du traité, permet de rendre compte à la fois des ressources et des opportunités à la source du déclenchement de la guerre civile irlandaise. Cette hypothèse de travail est fondée sur nos connaissances préalables du cas, ainsi que sur les considérations générales offertes par les études de guerres civiles. Rappelons en effet que la littérature s'intéressant aux causes des guerres civiles fait référence à plusieurs facteurs causaux agissant bel et bien dans le cas irlandais, comme la présence d'une démocratie par-

---

<sup>133</sup> À la différence, par exemple, de certaines études de cas comparatives souhaitant plutôt évaluer l'effet d'un seul facteur causal sur plus d'un cas, ainsi que sa relation à une variété de résultats.

tielle<sup>134</sup>, un contexte instable de consolidation étatique<sup>135</sup>, ou encore un contexte préalable de violence de masse<sup>136</sup>.

L'hypothèse de travail dans ce mémoire servira donc à articuler ces facteurs avec les spécificités du cas étudié et à les adapter à ces dernières. En d'autres mots, il s'agit ici d'examiner comment les stratégies impériales britanniques, ainsi que les dynamiques de formation étatique en Irlande, ont interagi entre elles, et surtout avec le traité anglo-irlandais, à travers le temps, pour mener au déclenchement de la guerre civile irlandaise. Pour ce faire, cette recherche fait appel aux concepts complémentaires de point tournant – *critical juncture* – et d'antécédents critiques. D'une part, le concept de point tournant est défini par David et Ruth Collier come suit : « *a period of significant change, which typically occurs in distinct ways in different countries [or in other units of analysis] and which is hypothesized to produce distinct legacies*<sup>137</sup> ». Il désigne donc un moment particulier dans une trajectoire historique donnée, durant lequel des événements ou des changements spécifiques ont un impact causal décisif sur la direction future de cette trajectoire, limitant substantiellement l'étendue des possibilités<sup>138</sup>. Nous considérons ici la période entre la trêve déclarée le 11 juillet 1921 et le déclenchement de la guerre civile le 28 juin 1922, comme une telle *critical juncture* dans la trajectoire historique irlandaise, puisqu'elle a eu un impact majeur sur la trajectoire politique future de l'Irlande vers son accession à l'indépendance et l'établissement de sa démocratie. Dans ce contexte, le traité anglo-irlandais du 6 dé-

---

<sup>134</sup> Lars-Erik Cederman, Simon Hug & Lutz F. Krebs, *op. cit.*, p. 378-379.

<sup>135</sup> Cullen S. Hendrix, *op. cit.*, p. 273.

<sup>136</sup> Voir par exemple Jason Lyall, 2015, « Process Tracing, Causal Inference, and Civil War », dans Andrew Bennet & Jeffrey T. Checkel (dirs.), *Process Tracing : From Metaphor to Analytic Tool*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 195-198.

<sup>137</sup> Ruth Berins Collier & David Collier, 1991, *Shaping the Political Arena : Critical Junctures, the Labor Movement, and Regime Dynamics in Latin America*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, p. 29.

<sup>138</sup> John Hogan, 2006, « Remoulding the Critical Junctures Approach », *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 39, No. 3, p. 664.

cembre 1921 est conçu comme l'une des principales forces causales à l'œuvre durant cette période, agissant à titre de catalyseur pour le conflit subséquent.

Développé en complémentarité à ce premier concept, celui d'antécédents critiques fait ici référence aux facteurs causalement significatifs qui prennent place avant le point tournant. Dan Slater et Erica Simmons définissent les antécédents critiques ainsi : « *factors or conditions preceding a critical juncture combine in a causal sequence with factors during a critical juncture to produce divergent long-term outcomes [...] [and] shape the choices and changes that emerge during critical junctures in causally significant ways*<sup>139</sup>. » Plus précisément, certains types d'antécédents critiques opéreraient en tant que « causes de causes », ou *causes successives*, agissant directement sur une force causale émergeant durant le point tournant, tandis que d'autres opéreraient plutôt en tant que causes *conditionnantes*, agissant plutôt sur les effets de forces causales à l'œuvre durant le point tournant, et non sur la nature de celles-ci<sup>140</sup>.

L'approche de Slater et Simmons est ainsi utile pour s'attaquer à un problème commun en sciences sociales – particulièrement dans le cas de disciplines historiques : celui de la régression infinie. Si chaque cause d'un phénomène possède elle-même une ou plusieurs causes, à quel moment convient-il de cesser la chaîne causale pour être en mesure d'offrir une explication satisfaisante et pertinente de ce phénomène? Bien que plusieurs auteurs répondent à ce dilemme scientifique en mobilisant simplement le concept de point tournant, Slater et Simmons évoquent la possibilité d'une régression informative, et affirment que les chercheurs devraient seulement cesser la régression au point tournant lorsque les antécédents historiques ne sont pas causalement significatifs<sup>141</sup> : « *the point is not that critical junctures are not indeed*

<sup>139</sup> Dan Slater & Erica Simmons, 2010, « Informative Regress: Critical Antecedents in Comparative Politics », *Comparative Political Studies*, Vol. 43, p. 887.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 890-891.

<sup>141</sup> *Ibid.*, 889.

*critical. It is that not every thing that is causally critical takes place at the critical juncture*<sup>142</sup>. »

Ces deux concepts sont ainsi tout à fait adaptés à des recherches en sociologie historique, et à l'hypothèse de recherche présente, puisqu'ils permettent d'affirmer que le résultat à expliquer – comme le déclenchement de la guerre civile irlandaise – doit être expliqué par la manière spécifique dont les facteurs causaux à l'œuvre durant les antécédents critiques *et* le point tournant se combinent et interagissent. Dans ce cas-ci, il faut encore une fois examiner comment les stratégies impériales britanniques et la formation étatique irlandaise 1) ont respectivement agi sur le cas étudié ; 2) se sont influencées mutuellement à travers le temps ; 3) ont agi sur la ratification et les termes du traité anglo-irlandais ; et 4) ont agi de façon combinée avec ce dernier dans les mois précédant le déclenchement de la guerre civile pour produire ce résultat<sup>143</sup>.

Au niveau de la périodisation, il s'agira de cesser la régression aux moments où les facteurs antécédents jugés causalement significatifs – dans ce cas-ci, les stratégies impériales britanniques et les dynamiques de la formation étatique irlandaise – ont commencé à agir. Dans le premier cas, il s'agira de tronquer l'analyse au moment des premières revendications nationalistes ayant obtenu 1) une attention officielle et 2) une certaine reconnaissance de légitimité par les autorités impériales, c'est-à-dire vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle avec les premières propositions de projets de *Home Rule*. Avant ce moment, aucune tentative irlandaise d'accession à une quelconque forme de souveraineté n'avait aussi sérieusement menacé l'intégrité politique et territoriale de l'empire, ni acquis une telle reconnaissance à l'international. Dans le second cas, il s'agira plutôt de cesser la régression historique au moment de l'Acte d'Union de 1800, avant lequel la structure institutionnelle de l'État et les agencements de l'administration impériale en Irlande revêtaient une forme entièrement distincte – il

---

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 887.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 890-891.

paraît donc improductif de chercher plus loin les origines de leurs situations et/ou formes telles qu'observées en 1922.

Enfin, malgré l'insistance de la littérature en *Irish studies* sur les facteurs de divisions idéologiques au sein de *Sinn Féin*, ceux-ci sont exclus de l'hypothèse de travail pour deux raisons connexes : d'une part, ils ne sont pas directement liés à la question de recherche principale – qui ne souhaite pas expliquer pourquoi il y a eu désaccords et divisions sur la question du traité, mais bien pourquoi ces derniers ont fini par revêtir la forme d'une guerre civile –, d'autre part, l'examen empirique du cas révèle qu'en réalité, la polarisation idéologique parmi les nationalistes irlandais s'est essentiellement effectuée une fois les combats entamés<sup>144</sup>.

Dans les chapitres empiriques qui suivent, il s'agira donc d'examiner un à un les deux principaux facteurs historiques mentionnés dans l'hypothèse de recherche, en explorant leur effet causal respectif sur les ressources et les opportunités politiques entre la trêve de l'été 1921 et le déclenchement de la guerre civile en juin 1922. Au chapitre 2, il s'agira ainsi de questionner l'impact des stratégies impériales britanniques sur la distribution des ressources matérielles et militaires post-indépendance en Irlande, tandis que le chapitre 3 explorera plutôt l'impact des dynamiques de la formation étatique irlandaise sur l'agencement des opportunités politiques au même moment. En conclusion, il s'agira d'effectuer un retour sur l'argument développé dans ce mémoire, avant d'examiner l'interaction entre les facteurs historiques considérés, de procéder à l'évaluation des apports et limites de la présente recherche, et enfin de suggérer des pistes de réflexion pour la recherche future sur la problématique étudiée.

---

<sup>144</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 125.

## CHAPITRE II

### STRATÉGIES IMPÉRIALES BRITANNIQUES ET ENJEUX D'ARMEMENTS

La présente recherche explore l'hypothèse selon laquelle les stratégies impériales britanniques et les dynamiques de la formation étatique irlandaise ont agi sur et de façon combinée avec le traité anglo-irlandais pour mener au déclenchement de la guerre civile de 1922-1923. Dans ce premier chapitre empirique, il s'agit d'adresser la première partie de cette proposition. Plus précisément, il s'agit d'établir la manière dont les considérations stratégiques de préservation impériale britannique ont contribué à une distribution des ressources matérielles et militaires autour du moment de l'indépendance en 1921, qui a rendu possible l'éclatement d'un conflit armé intra-nationaliste en juin 1922. En d'autres mots, il s'agit de jeter la lumière sur les raisons pour lesquelles les deux camps formés au sein de Sinn Féin, autour de positions opposées quant au traité anglo-irlandais, disposaient des ressources nécessaires pour s'engager dans une guerre civile seulement quelques mois après la fin officielle de leur guerre d'indépendance.

En effet, avec la signature du traité anglo-irlandais en décembre 1921, les forces britanniques ont commencé à se retirer graduellement du territoire du nouveau *Free State* – tout en conservant le contrôle de trois bases navales<sup>145</sup> et en laissant des troupes à Dublin comme assurance durant la mise sur pied du nouvel appareil étatique irlandais<sup>146</sup>. Avec ce retrait partiel des Britanniques à partir de février 1922, et dans le contexte des désaccords immédiats ayant éclaté parmi les rangs de l'IRA autour de la signature du traité, les factions rivales – tout juste formées – n'ont pas tardé à

---

<sup>145</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 28.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 29.

s'engager dans une course pour le contrôle de ces bâtiments gouvernementaux, casernes militaires, stations de police, etc., nouvellement abandonnés<sup>147</sup>. Au mois de juin, la majorité de ces bâtiments était ainsi sous le contrôle de brigades de l'IRA opposées au traité. Toutefois, celles-ci disposaient d'une quantité plutôt limitée d'armes – autour de 6780 fusils pour équiper près de 13 000 militants<sup>148</sup> –, devant ainsi compter sur des opérations occasionnelles d'appropriation des armes de la nouvelle armée nationale, ainsi que sur les vols à main armée permettant de couvrir les coûts de l'introduction clandestine de nouvelles armes au pays. L'armée nationale du nouveau *Free State*, de son côté, pouvait au contraire compter sur le soutien matériel direct des autorités britanniques pour écraser l'insurrection républicaine à l'intérieur de ses frontières.

Tel qu'annoncé précédemment, ce chapitre fait l'argument que les stratégies impériales britanniques – et les réactions et réponses correspondantes des nationalistes irlandais – ont joué un rôle central dans cet agencement des ressources post-indépendance en Irlande. Il s'agit plus précisément d'explorer leur impact causal à deux moments distincts dans la trajectoire historique irlandaise, c'est-à-dire en tant qu'antécédents critiques, ainsi qu'au moment du point tournant. D'une part, nous examinerons comment la volonté de préservation impériale des autorités britanniques a directement favorisé les échecs répétés des projets de *Home Rule* entre la fin du 19<sup>e</sup> siècle et le déclenchement de la Première Guerre mondiale, ce qui a eu pour effet d'encourager la radicalisation et la militarisation des stratégies de mobilisations nationalistes irlandaises. En retour, ces dernières ont mené au déclenchement de la guerre d'indépendance de 1919-1921, dans laquelle la branche armée des rebelles républicains, l'IRA, a été amené – toujours par des considérations stratégiques en réponse aux actions des autorités britanniques – à opter pour des tactiques de guérilla,

---

<sup>147</sup> Michael Hopkinson, 2004, *op. cit.*, p. 5.

<sup>148</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 22.

largement responsables du contrôle local des armes et ressources militaires caractérisant l'Irlande post-traité. D'autre part, nous tournerons notre attention vers le moment des négociations de paix à l'automne 1921, alors que ces considérations de préservation impériales ont mené les autorités britanniques à imposer des termes spécifiques pour le traité anglo-irlandais, puis à exercer des pressions continues – accompagnées de menaces militaires – sur la nouvelle administration du *Irish Free State* pour qu'elle contrôle les brigades républicaines insatisfaites des termes de la paix, avant d'enfin lui fournir directement les moyens matériels nécessaires à cette tâche de répression étatique. En somme, la combinaison des effets causaux des stratégies impériales britanniques dès le tournant du siècle, et jusque dans les mois précédant le déclenchement de la guerre civile en 1922, permet de rendre compte de la distribution des ressources militaires entre les républicains anti-traité et l'armée nationale du nouveau *Free State* ayant rendu possible le déclenchement de ce conflit armé intra-nationaliste en juin 1922.

## 2.1 Impérialisme britannique, projets de *Home Rule*, et militarisation du politique en Irlande 1870-1914

Tel que mentionné en introduction, l'Irlande occupait une position particulière au sein de l'empire britannique – surtout après l'entrée en vigueur de l'Acte d'Union de 1800 –, à mi-chemin entre colonie et territoire métropolitain. Depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle, en effet, l'Irlande et la Grande Bretagne étaient constitutionnellement jointes dans un seul État<sup>149</sup>, le parlement de Dublin avait été dissous, et ses membres envoyés plutôt à Westminster. Évidemment, chaque territoire soumis à l'autorité de l'empire britannique présentait des caractéristiques institutionnelles uniques, avec des relations dis-

---

<sup>149</sup> Benjamin Grob-Fitzgibbon, 2007, *Turning Points of the Irish Revolution : The British Government, Intelligence, and the Cost of Indifference, 1912-1921*, New York, Palgrave Macmillan, p. 6.

tinctes avec le centre impérial, et des éléments mixtes de colonies de commerce ou administratives, de bases militaires, etc<sup>150</sup>. La particularité de l'Irlande tenait donc essentiellement à la relation déconcertante entre sa proximité géographique au centre et son statut de possession impériale. Au niveau des institutions et de la gouvernance, l'île d'émeraude était ainsi gérée selon des logiques associées tantôt au métropolitainisme, tantôt au colonialisme.

Du côté des institutions associées au métropolitainisme, l'Irlande du 19<sup>e</sup> siècle comptait donc des représentants à la Chambre des communes, de même qu'à la Chambre des lords, jouissait d'un nombre significatif de départements étatiques distincts, et plusieurs postes prestigieux de la fonction publique britannique étaient accessibles aux Irlandais de l'époque<sup>151</sup>. Mais d'un autre côté, davantage à l'image d'une administration coloniale, l'Irlande était dotée d'un lord lieutenant, ou viceroy, ainsi que des vestiges d'un exécutif distinct centré autour du Secrétaire en chef<sup>152</sup>, tandis que de nombreux services publics – incluant l'éducation et les forces policières – étaient administrés de façon centralisée. Cette position ambiguë est identifiable jusque dans les formes spécifiques revêtues par le nationalisme irlandais vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, alors que le mouvement pour le « Home Rule », ayant dominé la scène nationaliste irlandaise entre 1874 et 1916<sup>153</sup>, était en réalité favorable à la participation irlandaise *au sein* des structures de l'Empire<sup>154</sup>.

Centré autour du *Irish Parliamentary Party* (IPP, anciennement la *Home Rule League*) de Charles Stewart Parnell, ce mouvement revendiquait une gestion irlan-

<sup>150</sup> John Gallagher, 1982, *op. cit.*, p. 98.

<sup>151</sup> Alvin Jackson, 2004, « Ireland, the Union, and the Empire, 1800-1960 », dans Kevin Kenny (dir.), *Ireland and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, p. 125.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>153</sup> Paul Bew, 1999, « Moderate Nationalism and the Irish Revolution, 1916-1923 », *The Historical Journal*, Vol. 42, No. 3, p. 729.

<sup>154</sup> Alvin Jackson, 2004, *op. cit.*, p. 137.

daise des affaires domestiques seulement, ainsi que le retour d'un Parlement irlandais à Dublin<sup>155</sup>. De fait, il ne s'agissait pas de renoncer entièrement à la représentation parlementaire à Westminster, qui aurait donc été conservée pour les enjeux britanniques et impériaux plus généraux<sup>156</sup>. Pour John Redmond, successeur de Parnell à la tête de l'IPP, les avantages du projet de *Home Rule* allaient bien au-delà de considérations pragmatiques quant à la mesure d'autonomie possible à atteindre pour l'Irlande : « *he sought Ireland's liberty within the structure of a United Kingdom and a British Empire which he felt gave Irishmen great opportunities, to which, after all, they were entitled, given the contribution they had made to imperial development*<sup>157</sup>. »

La situation irlandaise, unique dans l'empire britannique – marquée à la fois par un traitement inférieur et un attachement domestique, une différence religieuse et une blanchitude similaire, des frontières géographiques claires et une grande proximité –, autrement dit le double statut de l'Irlande en tant qu'enjeu impérial et domestique, nous aide à comprendre l'importance stratégique et symbolique que le territoire revêtait pour les administrateurs de l'empire<sup>158</sup>. Par conséquent, lorsque les demandes nationalistes pour le *Home Rule* ont émergé à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et ont ensuite pris la forme d'un véritable mouvement de masse dans les quelques années précédant la Grande Guerre, le gouvernement britannique s'est montré extrêmement réticent à l'idée d'accorder une version même limitée de souveraineté domestique à l'Irlande : « *[when] William Gladstone came out in favour of Home Rule for Ireland in 1885, his opponents protested that the Empire itself was under threat*<sup>159</sup>. »

---

<sup>155</sup> David Harkness, 1996, *Ireland in the Twentieth Century : Divided Island*, Londres, Macmillan Education, p. 3.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>158</sup> Philippa Levine, 2007, *The British Empire: Sunrise to Sunset*, Edinburgh, Pearson Education, p. 172.

<sup>159</sup> Kevin Kenny, 2004, *Ireland and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, p. 18.

Alors que les nationalistes irlandais, et leurs alliés libéraux à Londres – généralement motivés par des visées électorales<sup>160</sup> – argumentaient en faveur du *Home Rule* en soutenant notamment que le projet augmenterait considérablement l'efficacité nationale et administrative, les Unionistes de l'Ulster et les Conservateurs britanniques le percevaient plutôt comme un mauvais présage pour l'empire dans son ensemble, comme une véritable pente glissante vers la désintégration impériale<sup>161</sup>. La « question irlandaise » en est ainsi arrivée à occuper un espace substantiel dans les débats politiques à Westminster, ainsi qu'à éventuellement canaliser les peurs britanniques à une époque d'incertitudes impériales :

The year 1879 had seen the Zulu victory at Isandhlwana and the massacre of the British mission in Kabul. Anglo-French rivalry was accelerating in Egypt and central Africa. The Transvaal Boers defeated British forces at Majuba Hill in 1881 and regained their independence. [...] In April 1884 a new colonial player entered the field when the German Chancellor, Bismarck, claimed South West Africa as a German protectorate and later that month annexed the Cameroons and Togoland in West Africa for good measure<sup>162</sup>.

Cette période précaire a donc mené plusieurs opposants au projet à craindre que l'Irlande pourrait mener par l'exemple, alors que le débat entourant le *Home Rule* a suscité l'intérêt et l'implication de leaders coloniaux ailleurs dans l'empire, lesquels offraient régulièrement et publiquement leur soutien aux aspirations nationales irlandaises<sup>163</sup>. En plus de canaliser les inquiétudes impériales, ce débat incarnait parfaitement les oppositions entre acteurs politiques britanniques de gauche et de droite<sup>164</sup>. Sans grande surprise, donc, les deux premiers projets de loi de *Home Rule*, respectivement proposés en 1886 et 1893, se sont soldés par un échec<sup>165</sup> : dans le premier cas, alors que l'enjeu a divisé même le vote libéral ; dans le second, alors que la Chambre des

<sup>160</sup> Deirdre McMahon, 2004, « Ireland, the Empire, and the Commonwealth », dans Kevin Kenny (dir.), *Ireland and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, pp. 189-197.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>163</sup> Alvin Jackson, *op. cit.*, p. 142-143.

<sup>164</sup> Michael Hughes, 1994, *Ireland Divided: The Roots of the Modern Irish Problem*, New York, St Martin's Press p. 24.

<sup>165</sup> Thomas Hennessy, 1998, *Dividing Ireland: World War I and Partition*, London & New York, Routledge p. 1.

lords à majorité conservatrice a exercé son droit de veto pour mettre fin au projet<sup>166</sup>. Lorsque ces derniers ont finalement renoncé à leur droit de veto illimité, en 1911, une troisième et dernière tentative de *Home Rule* a vu le jour. Celle-ci a en retour motivé la fondation des *Ulster Volunteers* en 1912, plus tard organisés en tant que groupe paramilitaire sous le nom d'*Ulster Volunteer Force* en 1913<sup>167</sup> dans le but précis de résister au projet de *Home Rule* en Irlande du Nord<sup>168</sup>, ou plus précisément dans ce qui allait devenir l'Irlande du Nord quelques années plus tard<sup>169</sup> :

The Unionists of Ulster, led by Sir Edward Carson and his able local henchman James Craig, did not rest on their laurels. They formed their own defence organisation, the Ulster Volunteer Force; raised money and arms, planned a separate government should Home Rule be enacted; and renewed the passion and commitment of their allies in Britain, both political and military<sup>170</sup>.

Les nationalistes irlandais ont rapidement réagi à cette mobilisation unioniste, et, s'inspirant du républicanisme 'de force physique' de leurs prédécesseurs *fenian*, ont fondé leurs propres *Irish Volunteers* plus tard la même année, et ainsi poussé les autorités britanniques à craindre la possibilité très réelle d'une guerre civile en Irlande<sup>171</sup>. Dans ce climat politique instable, et alors qu'une toute autre guerre se préparait en Europe, le gouvernement britannique a éventuellement pris la décision de suspendre l'entrée en vigueur du projet de loi jusqu'à la fin de cette dernière<sup>172</sup>.

Ironiquement, cette réticence ou cette lenteur britannique à mener à bien un projet de *Home Rule* pour l'Irlande – motivée partiellement par le désir d'éviter une guerre civile en Ulster, et plus globalement par des inquiétudes impériales – a eu pour résultat

<sup>166</sup> Michael Hughes, *op. cit.*, p. 33.

<sup>167</sup> Thomas Hennessy, *op. cit.*, p. 4-5.

<sup>168</sup> Benjamin Grob-Fitzgibbon, *op. cit.*, p. 29.

<sup>169</sup> Comme plusieurs spécialistes du cas ont noté, il y a quelque chose de quasi-absurde dans le fait que les unionistes de l'Ulster, qui représentaient les plus féroces des projets de *Home Rule* au tournant du siècle, ont éventuellement accepté une proposition fortement similaire à ceux-ci à l'issue de la guerre d'indépendance en juillet 1921.

<sup>170</sup> David Harkness, *op. cit.*, p. 20.

<sup>171</sup> Kevin Kenny, *op. cit.*, p. 19.

<sup>172</sup> *Ibid.*, p. 20.

tat plus ou moins immédiat une radicalisation et une militarisation importante du nationalisme irlandais : « *Ulster Unionism introduced the gun to twentieth century Irish politics and it also initiated the militarisation of Irish society with the formation of the Ulster Volunteer Force and in response the nationalist Irish Volunteers*<sup>173</sup>. »

Avant 1910, donc, le militantisme nationaliste irlandais était principalement centré sur la culture, la langue gaélique et la politique institutionnelle, adoptant généralement une posture ouvertement anti-violence. Pour Sarah Benton, ce passage d'un activisme culturel à un activisme militariste – avec notamment la fondation de *Fianna Éireann* en 1909, ainsi que de la *Irish Citizen Army* et des *Irish Volunteers* en 1913 – reflèterait parfaitement la tendance occidentale de l'époque : « *[the] idea of a disciplined mass army as the agent for change was compelling, from around the 1880s to the First World War, in the USA, Japan and much of Western Europe*<sup>174</sup>. » Mais dans le cas irlandais, comme tout juste mentionné, il s'agissait d'abord et avant tout d'une réaction des nationalistes irlandais à la formation des *Ulster Volunteers* en 1913, ainsi qu'à l'incapacité de l'administration britannique à réaliser sa promesse d'autonomie domestique. Ce nouvel ethos martial en expansion se serait présenté comme une solution au statu quo, de même qu'à « l'efféminement » qui aurait rongé la société irlandaise à l'époque, en établissant la loyauté envers la nation – ou envers la fraternité en tant que substitut de celle-ci – comme attribut ultime de virilité<sup>175</sup>. Il aurait acquis un statut dominant au cours de la décennie 1913-1923, soit entre la fondation des *Ulster Volunteers* et la guerre civile, dans une période incluant la Première Guerre mondiale, le Soulèvement de Pâques de 1916, ainsi que la guerre d'indépendance.

---

<sup>173</sup> Mike Cronin & John M. Regan, 2000, *Ireland: The Politics of Independence, 1922-49*, Basingstoke, Palgrave Macmillan p. 1.

<sup>174</sup> Sarah Benton, 1995, « Women Disarmed : The Militarization of Politics in Ireland 1913-1923 », *Feminist Review*, No. 50, p. 153.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 157.

La militarisation du politique, initialement dans la province de l'Ulster, aurait donc en quelque sorte paralysé le gouvernement britannique, tout en inspirant au contraire les nationalistes irlandais. Pour l'historien canadien Peter Hart, si ces derniers avaient été les instigateurs de ce processus de militarisation politique, plutôt que les unionistes du nord, les autorités britanniques s'y seraient opposées de façon unifiée, et le processus aurait vraisemblablement été réprimé : « [because] paramilitarism began with Ulster Unionism, backed by the Conservative Party and much British press and public opinion, it survived and created the space and grudging official tolerance for nationalist imitators<sup>176</sup>. »

Ultimement, la décision de retarder l'application du troisième projet de loi de Home Rule jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale a porté le coup fatal au nationalisme constitutionnel ou modéré en Irlande, ainsi que pour le *Irish Parliamentary Party* de John Redmond. En effet, bien que la participation britannique à la Grande Guerre et la suspension du projet de *Home Rule* aient réussi à éviter l'éclatement de violences domestiques entre nationalistes et unionistes en Irlande, elles ont aussi fourni des opportunités substantielles aux républicains plus radicaux<sup>177</sup> : opportunités qui n'ont pas été ignorées, comme en témoignent le Soulèvement de Pâques de 1916 – régulièrement conceptualisé comme un *événement transformatif*<sup>178</sup> dans la trajectoire historique irlandaise, cristallisant ce passage à un nationalisme républicain ouvert à l'idée d'une lutte armée –, ayant lui-même directement contribué à la victoire électorale écrasante de Sinn Féin en 1918. Les attentes de la population irlandaise avaient donc été ignorées trop longtemps, et le nationalisme constitutionnel s'est

---

<sup>176</sup> Peter Hart, 2003, *op. cit.*, p. 93.

<sup>177</sup> Gavin Foster, 2015, *op. cit.*, p. 3-4.

<sup>178</sup> Donagh Davis, 2015, « What's so Transformative about Transformative Events? Violence and Temporality in Ireland's 1916 Rising », dans Lorenzo Bosi, Niall Ó Dochartaigh & Daniela Pisoïu (dirs.), *Political Violence in Context : Time, Space, and Milieu*, Colchester, ECPR Press, pp. 23-42.

montré incapable de maintenir un appui populaire étendu<sup>179</sup>. Conséquemment, quand le Premier ministre britannique Lloyd George et son cabinet ont décidé d'entamer des négociations avec les rebelles irlandais en 1921, les propositions de type Home Rule, ayant si longtemps été débattues en Grande Bretagne et en Irlande, ne constituaient plus une option disponible : « *the Ulster Crisis [...] and the First World War [...] represented the point of no return for the British Government in Ireland: from then on, a home rule settlement was not viable as southern Irish opinion had moved on from support for constitutional nationalism*<sup>180</sup>. »

## 2.2 Guerre d'indépendance, tactiques de guérilla, et armement des rebelles républicains en 1922

Au tournant du siècle, puis à l'issue de la Grande Guerre, il est peu probable que les autorités britanniques aient été conscientes que leur défense des intérêts stratégiques de l'empire allait éventuellement participer à fournir des ressources militaires à deux factions rivales dans le sud de l'Irlande en 1922 – particulièrement à celle dont les positions et revendications allaient directement à l'encontre de ces intérêts impériaux. Pourtant, sans la crise du *Home Rule* et la militarisation subséquente de l'unionisme en Ulster et du nationalisme irlandais, il est très peu probable que les militants républicains auraient organisé et mené à bien une semaine d'insurrection armée à Dublin en 1916 – le fameux *Easter Rising*. Ce dernier, et particulièrement la répression britannique dont il a fait l'objet, ont grandement contribué à la victoire électorale de la formation républicaine Sinn Féin en 1918, puis au déclenchement de la guerre d'indépendance l'année suivante<sup>181</sup>. En effet, au même titre que ceux de Sinn Féin,

---

<sup>179</sup> Deirdre McMahon, *op. cit.*, p. 182.

<sup>180</sup> Michael Hopkinson, 2002, « Negotiation: The Anglo-Irish War and the Revolution », dans Joost Augusteijn (dir.), *The Irish Revolution: 1913-1923*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 130.

<sup>181</sup> Donagh Davis, *op. cit.*

les militants de l'IRA – d'ailleurs parfois les mêmes individus – ont semblé conclure après 1916 que l'ère des combats glorieux contre les forces britanniques était résolue :

1916 was to be the last time that British troops and Irish rebels would fight each other in anything resembling large-scale conventional military operations. Ironically, the next time the IRA would meet government troops in the streets of Dublin would be the summer of 1922, and then the troops would be Irish<sup>182</sup>.

Adoptée pour des raisons pragmatiques, la décision des nationalistes irlandais d'opter pour des tactiques de guérilla durant cette guerre anglo-irlandaise a été constitutive d'un contexte post-traité dans lequel les militants républicains disposaient d'un accès aux armes suffisant pour s'engager dans une insurrection armée contre les nouvelles autorités étatiques du *Irish Free State*. Parmi ces raisons, on compte évidemment l'asymétrie ahurissante au niveau des ressources militaires entre l'Armée républicaine irlandaise et les forces britanniques – formant l'une des armées les plus puissantes au monde à cette époque. Dans des combats conventionnels, les rebelles irlandais auraient probablement fait face à un véritable massacre. Ils ne disposaient simplement pas des moyens matériels nécessaires pour vaincre l'appareil militaire britannique sans faire appel à ce type de tactiques, qui viennent brouiller les frontières entre soldats et civils, et entre temps de guerre et vie privée<sup>183</sup> – comme cela allait d'ailleurs être le cas, dans une moindre mesure, lors de la guerre civile subséquente.

Entre le printemps 1916 et l'hiver 1918, les nationalistes de l'IRA ont ainsi concentré une part importante de leurs efforts sur l'appropriation d'armes et de munitions britanniques, ainsi que sur la formation militaire des volontaires. Outre ces acquisitions illégales, l'IRA devait essentiellement se contenter de carabines, de fusils de chasses, et d'armes de poings fournies par des fermiers ou autres particuliers de la communau-

<sup>182</sup> Peter Cottrell, 2006, *op. cit.*, p. 41.

<sup>183</sup> Julia Eichenberg, 2010, « The Dark Side of Independence: Paramilitary Violence in Ireland and Poland after the First World War », *Contemporary European History*, Vol. 19, No. 3, p. 237.

té<sup>184</sup> : « [these] weapons were well suited to close-quarter assassinations, but neither conveyed the correct martial image nor were suitable for engaging in combat with the Crown's forces<sup>185</sup>. » Le choix de mener une guerre de guérilla contre l'ennemi britannique peut aussi être expliqué par un ensemble de facteurs sensiblement plus large. Notamment, cette décision pourrait être interprétée comme l'issue d'un choix stratégique des leaders nationalistes, lié à leur perception des capacités policières et militaires contemporaines des forces britanniques : « [by] 1919 the Royal Irish Constabulary (RIC) had forgotten most of what it knew about counter-insurgency and the army had almost no Standing Operating Procedures for dealing with insurgents<sup>186</sup>. » De son côté, l'armée britannique, malgré l'ampleur des territoires colonisés où elle opérait, était principalement entraînée pour des opérations de combats conventionnels à grande échelle<sup>187</sup>.

Qui plus est, lorsque les hostilités se sont déclenchées, peu de temps après la formation du parlement irlandais – ou *Dáil Éireann* – et la déclaration d'indépendance de l'Irlande par Sinn Féin le 21 janvier 1919, le gouvernement britannique a opté pour une approche de répression policière plutôt que proprement militaire, dans le but d'éviter d'accorder toute forme de reconnaissance aux rebelles irlandais<sup>188</sup> :

[You] do not admit the existence or legitimacy of anything more than murder and assassination, outrage and insurrection; nothing more than an outbreak of civil disobedience, to be treated as crime, as lawlessness, to be put down, with military and paramilitary aid to the civil powers<sup>189</sup>.

---

<sup>184</sup> Peter Cottrell, 2006, *op. cit.*, p. 42.

<sup>185</sup> *Ibid.* p. 42.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>187</sup> *Ibid.*

<sup>188</sup> Il faut dire que le gouvernement élu de Sinn Féin, de son côté, n'a jamais officiellement publié de déclaration de guerre contre l'empire britannique non plus.

<sup>189</sup> Ann Dolan, 2012, « The British Culture of Paramilitary Violence in the Irish War of Independence », dans Robert Gerwarth & John Horne (dirs.), *War in Peace : Paramilitary Violence in Europe After the Great War*, Oxford, Oxford University Press, p. 203.

Pour le premier ministre britannique de l'époque, le contrôle de la situation irlandaise relevait donc des compétences des forces policières, et non de celles de l'armée impériale. Cette décision, adoptée en lien avec de considérations politiques impériales, a ironiquement favorisé le choix des républicains irlandais d'opter pour des tactiques de combats non conventionnelles. Officiellement, la Grande Bretagne n'était pas en guerre sur le territoire irlandais, d'où la décision du gouvernement britannique de s'appuyer sur la *Royal Irish Constabulary* – les forces policières en Irlande, contrôlées depuis le centre impérial –, avec des forces paramilitaires auxiliaires pour lui venir en aide. Conséquemment, les quelques troupes militaires britanniques ayant été déployées en Irlande entre 1919 et 1921 étaient compensées selon les standards prévus pour les temps de paix, et non comme des soldats en guerre<sup>190</sup>. Officiellement, elles exerçaient leur fonction dans un esprit de discipline, de punition du crime, travaillant souvent dans des patrouilles mixtes avec la RIC, et/ou les *Black and Tans*<sup>191</sup>.

En plus d'être motivé par la volonté d'éviter toute reconnaissance de légitimité à la lutte nationaliste en Irlande, ce choix des autorités britanniques d'opter pour une réponse principalement policière au « problème irlandais » durant la période 1919-1921 reflétait aussi des contraintes politiques et militaires du côté de l'empire. À l'issue de la Première Guerre mondiale, les ressources de l'armée britannique étaient ainsi étiées au maximum, par plusieurs nouvelles affectations à diverses locations dans l'Europe d'après-guerre, en plus des détachements habituels<sup>192</sup>. Cette relative pénurie des ressources militaires britanniques a donc motivé le recours à des forces paramilitaires auxiliaires pour appuyer la RIC dans sa tâche de répression. Les célèbres *Black and Tans* – à la source de la désignation familière du conflit de 1919-1921 comme la « Tan War » – étaient ainsi généralement d'anciens militaires, recrutés vers la fin de 1919 en tant qu'officiers de la RIC. À la fin de la guerre d'indépendance, ils repré-

---

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 203.

sentaient autour de 9000 individus à être déployés en Irlande pour réprimer l'insurrection nationaliste<sup>193</sup>.

Dans l'opinion populaire, ainsi que dans l'historiographie irlandaise, le terme *Black and Tans* en est aussi venu à désigner les quelques 2200 cadets temporaires de la division auxiliaire de la RIC, formée en juillet 1920, et jouissant d'une certaine autonomie face au contrôle policier et militaire<sup>194</sup>. Durant la guerre d'indépendance irlandaise, cette relation entre forces armées et policières des Britanniques a en effet toujours conservé un statut ambigu, alors que les secondes ont le plus souvent occupé le rôle central dans les opérations officielles, malgré la présence de lois martiales dans certaines provinces irlandaises<sup>195</sup>. Ce sont donc les agents de la RIC qui ont été les victimes principales de la violence républicaine au cours de cette période.

En retour, ils ont également été les principaux auteurs de la violence britannique exercée contre les rebelles républicains, dans une logique de réciprocité souvent cyclique. Cette tendance à opérer selon un principe de représailles, identifiable à partir du printemps 1920, est particulièrement visible au niveau local, où bien souvent les morts, embuscades, ou fusillades étaient répliquées peu après leur occurrence par le camp ennemi : « *[both] sides pursued vendettas for weeks, months, and even years, pushing each other to higher levels of violence in an interlocking spiral*<sup>196</sup>. » Loin de constituer un détail anodin des dynamiques de la violence durant la période 1919-1921, cette logique de réciprocité s'étant progressivement répandue à travers le territoire a directement orienté les types de violences et de tactiques employés par les

---

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 202.

<sup>194</sup> *Ibid.*

<sup>195</sup> Peter Cottrell, 2006, *op. cit.*, p. 20.

<sup>196</sup> Peter Hart, 2003, *op. cit.*, p. 76.

deux camps – alors qu’avant 1920, les affrontements entre républicains et forces britanniques consistaient surtout en des émeutes à plus ou moins grande échelle<sup>197</sup>.

En bout de ligne, des deux côtés du conflit armé, la majorité des victimes n’ont pas perdu la vie dans le cadre de combats, mais ont plutôt été attaqués à un moment ou un endroit où ils étaient vulnérables, souvent seuls ou en petits groupes : « *[there] were almost no conventionally recognizable campaigns, battles, or decisive encounters between substantial forces, very few advances or retreats, and little or no progress measurable in territorial or even attritional terms* <sup>198</sup> . » Si le processus d’intensification du conflit en termes de violences armées a été plutôt rapide et soudain, l’adoption de telles tactiques de guérilla permet de rendre compte du caractère hautement local de l’organisation des violences républicaines, ainsi que des variations considérables à ce niveau entre les différentes régions de l’Irlande – certains comtés ayant connu bien peu de violences, tandis que la province de Munster, par exemple, est souvent citée comme le cœur territorial du conflit.

De fait, au-delà des motivations et des opportunités pour la violence armée de la guerre d’indépendance – fournies, d’une part, par le nationalisme républicain séparatiste, et de l’autre, par l’aliénation populaire face à l’État –, qui opéraient grosso modo à l’échelle de l’ensemble du territoire irlandais, il en était autrement des moyens – les armes et les militants prêts à en faire usage. La mobilisation de ces derniers s’opérait plutôt au niveau micro, au sein des familles mêmes, des voisinages, des lieux de travail : « *[it] was at this level that I.R.A. units were formed, commitments and decisions made, local ‘republics’ founded and defended, and that brothers, friends, and neighbours became comrades in a greater cause* <sup>199</sup> . » Même le quartier

---

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 58.

général de l'IRA semblait inapte à contrôler efficacement les brigades locales, incapable d'empêcher des attaques planifiées par certaines de ces dernières, ni d'imposer des plans d'attaques spécifiques à ses cellules subordonnées : « *[local] initiative was both a sufficient and a necessary condition for escalation*<sup>200</sup>. »

Tout au long de la guerre d'indépendance, l'IRA et Sinn Féin jouissaient ainsi de statuts autonomes, et il serait difficile d'identifier une hiérarchie claire entre les deux au niveau des prises de décision. En effet, « l'IRA n'avait jamais été sous le contrôle effectif des politiciens avant 1922, tandis que Sinn Féin avait pratiquement cessé d'exister en tant que parti politique durant la guerre anglo-irlandaise<sup>201</sup> ». Puisque la formation Sinn Féin agissait principalement sur le plan de la politique électorale – travaillant à mettre sur pied et à rendre opérationnelles les institutions naissantes d'un État irlandais bientôt indépendant –, ses représentants étaient tributaires de l'appui de leurs électeurs, et tiraient leur légitimité de ces institutions démocratiques.

L'IRA, de son côté, ne s'appuyait pas sur Sinn Féin ou la population irlandaise pour justifier ses actions, et la vision révolutionnaire de ses militants ne nécessitait pas automatiquement un mandat démocratique<sup>202</sup>. Au contraire, leurs actions au début de la guerre d'indépendance sont souvent dépeintes comme issues d'une volonté d'orienter la lutte nationaliste irlandaise vers une résolution radicale, plutôt qu'un compromis modéré : « *[the] early shootings in Munster and Dublin in 1919 [...] were not intended as an armed protest against the denial of recognition and negotiation. They were meant to prevent just such a turn to politics*<sup>203</sup>. » Bien que le serment d'initiation des volontaires de l'IRA, répandu dans ses rangs dès 1919, impliquait

---

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>201</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 233. Ma traduction.

<sup>202</sup> Peter Hart, 2003, *op. cit.*, p. 85.

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 84.

l'allégeance au nouveau Dáil, l'organisation n'a jamais cédé son autonomie à ce dernier, et est entrée en guerre contre les forces britanniques de son propre chef, en l'absence d'un mandat explicite et sans responsabilité officielle à une autorité civile quelconque<sup>204</sup> : « *[the] nature of guerrilla warfare involved a great emphasis on localism and secrecy. Often areas knew little of what was happening elsewhere and had infrequent contact with the GHQ*<sup>205</sup>. » Avant le mois de mars 1921, d'ailleurs, le Dáil lui-même s'était gardé de prendre la responsabilité et d'endosser les actions de son armée auto-proclamée<sup>206</sup>.

Enfin, le traité de 1921, qui établissait le nouveau *Irish Free State*, opérait aussi une scission institutionnelle entre l'IRA et la nouvelle *National Army* – dont la légitimité était reconnue par les autorités britanniques. Par conséquent, au moment de la ratification du traité, comme il a été mentionné précédemment, cette autonomie relative de l'IRA (ainsi que de chacune de ses cellules) a d'une part permis à ces dernières d'adopter des positions très différentes sur l'acceptation des termes du traité – alors que des comtés comme Cork, Kerry, Sligo et Connacht se sont prononcés contre ce dernier; tandis que quelques-uns, plutôt rares, se prononçaient en faveur; et que plusieurs autres encore (comme Galway, Kilkenny, ou Donegal) n'ont pratiquement pas connu de combats au cours de la guerre civile<sup>207</sup>. Ainsi, dans les mois précédant la guerre civile, l'organisation de l'IRA était structurée selon des dynamiques locales très variables, avec des appuis divergents au nouveau *Irish Free State*. D'autre part, au moment de la signature du traité, cette autonomie locale des brigades de l'IRA a engendré, d'un point de vue plus général, une division des forces armées nationalistes irlandaises, non seulement parmi les cellules, mais surtout entre l'IRA et la *National*

---

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 96. Rappelons d'ailleurs que le *Dáil Éirann* n'a jamais officiellement émis de déclaration de guerre contre l'empire britannique.

<sup>205</sup> Michael Hopkinson, 2004, *op. cit.*, p. 11.

<sup>206</sup> Peter Hart, 2003, *op. cit.* p. 63.

<sup>207</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 4.

*Army* – dans une situation où l’IRA jouissait d’un avantage sur le terrain au niveau du contrôle territorial, tel qu’il sera discuté plus tard.

Il convient de noter ici que le camp anti-traité s’étant engagé dans une guerre civile avec le nouveau *Irish Free State* en 1922-1923 était directement issu des rangs de l’IRA, qui avait combattu les forces britanniques durant la guerre d’indépendance de 1919-1921 : « *[the] majority of IRA units that had fought against the British declared against the Treaty and the Republicans utilized the existing IRA battalion, brigade and divisional structures of the Anglo-Irish War*<sup>208</sup>. » Plus haut dans la « chaîne hiérarchique » de l’IRA, toutefois, la majorité des membres du quartier général ont plutôt accordé leur soutien au traité et à l’*Irish Free State*, à quelques exceptions près. Dès le mois de mars 1922, une partie substantielle de la base militante de l’organisation républicaine a cessé de reconnaître l’autorité de ce quartier général (GHQ), et ce noyau dur de vétérans de la guerre d’indépendance ont pour l’essentiel déclaré publiquement leur désaccord avec la signature du traité anglo-irlandais<sup>209</sup>. Les quelques brigades de l’IRA ayant accordé leur appui au traité ont de leur côté rapidement été absorbé par le nouveau *Free State* et ses institutions et structures spécifiques, laissant à la minorité républicaine la plus grande part des armes et activistes de l’organisation<sup>210</sup>.

En somme, il semble qu’en dépit des intentions du gouvernement britannique, les stratégies de préservation impériale de ce dernier ont non seulement favorisé la radicalisation et la militarisation du nationalisme irlandais dès 1916, mais ensuite poussé les volontaires de l’IRA à opter pour des tactiques de guérilla dans le cadre de leur guerre d’indépendance entre 1919 et 1921. Malheureusement pour les autorités bri-

---

<sup>208</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 20.

<sup>209</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>210</sup> Peter Hart, 2003, *op. cit.*, p. 104.

tanniques, mais surtout pour le leadership du *Irish Free State* établi par le traité à l'issue de ce conflit, ces choix stratégiques ont permis à l'IRA anti-traité d'obtenir et de conserver un contrôle local des armes et des bâtiments militaires nécessaires à la poursuite d'un conflit armé contre le gouvernement provisoire en 1922. À long terme, cette défense britannique des intérêts impériaux a ainsi involontairement contribué à armer le noyau radical d'une organisation républicaine largement opposée aux termes de la paix, négociés avec les éléments plus modérés de ce mouvement nationaliste.

### 2.3 Administration britannique et leadership nationaliste irlandais : entre répression, coercition et soutien matériel

Tel que mentionné plus tôt dans ce chapitre, dès les élections générales de 1918, les projets de type *Home Rule* ne comptaient plus parmi les issues possibles ou probables à la « question irlandaise ». Dans ce contexte, comment expliquer que le premier ministre britannique Lloyd George se décrivait encore comme un « *Gladstonian Home Ruler* » en 1920<sup>211</sup> ? Et comment expliquer que les autorités britanniques aient attendu aussi longtemps avant d'appeler à une trêve et d'entamer leur recherche d'un accord négocié, alors même qu'elles avaient pleine connaissance depuis plus d'un an de l'inefficacité de leur politique coercitive en Irlande ? Plusieurs auteurs suggèrent à ce sujet que plutôt que de simplement agir en mode « gestion de crise », le gouvernement britannique aurait en réalité prudemment orchestré un plan sur le long-terme, visant à accorder à l'Irlande le statut de dominion<sup>212</sup>. Bien que cette hypothèse soit toujours soumise au débat, il a effectivement été établi que Lloyd George et son cabinet ont seulement commencé à porter une attention sérieuse au conflit irlandais

---

<sup>211</sup> Francis Costello, 2003, *The Irish Revolution and its Aftermath, 1916-1923: Years of Revolt*, Dublin, Irish Academic Press p. 206.

<sup>212</sup> Paul Bew, *op. cit.*, pp. 729-749.

au printemps de 1920<sup>213</sup>. Cette préoccupation, toutefois, ne les a pas poussés à remettre en question la désirabilité ou l'efficacité de leur approche intransigeante et coercitive en Irlande. En fait, aussi tard qu'en mai 1921, le cabinet a voté à majorité contre la poursuite d'un trêve avec les rebelles irlandais<sup>214</sup>.

La communauté internationale, les Dominions, et particulièrement la communauté irlandaise des Etats-Unis – qui exhortaient tous le gouvernement britannique à négocier pour la paix – ont dû attendre jusqu'après le discours du Roi George V, à la session inaugurale du parlement d'Irlande du Nord à Belfast le 22 juin 1921, avant de pouvoir constater un changement officiel d'attitude<sup>215</sup>. Que l'appel à une trêve du roi ait réellement motivé les autorités britanniques à accepter l'idée de négociations de paix, ou que le tout ait consisté en une stratégie élaborée de marketing politique déployée par le gouvernement britannique de l'époque, il est indéniable que des négociations formelles avec les leaders irlandais étaient dans l'intérêt politique et militaire de l'empire à ce moment-là<sup>216</sup>. En effet, bien que cette trêve, accompagnée de la perspective de négociations futures, constituait indubitablement un gain substantiel pour les républicains irlandais – lesquels jouiraient pour la première fois de l'opportunité de voir leurs représentants politiques reconnus au sein de canaux officiels –, le gouvernement britannique bénéficiait d'un net avantage dans cette situation. Comme l'a noté Francis J. Costello, suite à une trêve, et dans l'éventualité d'un échec des négociations, il semblait improbable que le leadership de Sinn Féin parvienne à persuader ses forces de reprendre les armes, tandis que l'administration britannique jouirait d'une légitimité renouvelée pour mettre en œuvre tout type de mesures répressives qu'elle jugerait préférable<sup>217</sup> : « [by 1921, Lloyd George] knew that

---

<sup>213</sup> Francis Costello, *op. cit.*, p. 208.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 211.

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 212.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 217.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 220.

*the Americans would support an offer of dominion status for Ireland and that world opinion would support him in this proposal*<sup>218</sup>. »

Il semble donc que des considérations d'intérêts stratégiques aient fortement encouragé les autorités britanniques à entamer les négociations de paix à l'automne 1921. Toutefois, ces mêmes intérêts stratégiques ont aussi empêché la délégation britannique de contempler sérieusement d'autres options que le statut de dominion pour l'Irlande<sup>219</sup> – malgré le fait que 1) les ressources matérielles, militaires, et financières de l'empire étaient plutôt limitées à l'issue de la Première Guerre mondiale, et que 2) la guerre d'indépendance semblait alors s'étirer indéfiniment, offrant peu d'espoir pour une victoire définitive sur les rebelles républicains<sup>220</sup>. Le volonté des administrateurs britanniques de préserver l'intégrité impériale dans une période difficile pour les empires modernes allait ainsi bien au-delà de considérations purement économiques : « *[what] you held you had to defend against rivals. And what you defended you began to value for its own sake, irrespective of the original intention*<sup>221</sup>. » Bien que la décision de s'accrocher à l'Irlande s'avérait de plus en plus coûteuse d'un point de vue financier, il s'agissait plutôt pour les autorités britanniques d'un enjeu stratégique, lié à des idées de prestige et de compétition impériale<sup>222</sup> : « *British [...] entrepreneurs, landlords, or individuals made money out of Ireland, [...] but it is hard to see much*

---

<sup>218</sup> Bill Kissane, 2007, *op. cit.*, p. 38.

<sup>219</sup> D'un point de vue extérieur, cette position des autorités britanniques peut toutefois sembler incohérente, considérant la position politique adoptée publiquement par Woodrow Wilson à l'issue de la Grande guerre, ouvertement en faveur du droit à l'autodétermination des petites nations. À ce sujet, voir Bill Kissane, 2003, « The doctrine of self-determination and the Irish move to independence, 1916–1922 », *Journal of Political Ideologies*, Vol. 8, No. 3, pp. 327-346.

<sup>220</sup> John Gallagher, *op. cit.*, p. 98.

<sup>221</sup> Ronald Hyam, 2010, *Understanding the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 75.

<sup>222</sup> Jane Burbank & Frederick Cooper, 2010, *Empires in World History: Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, p. 14-15.

*benefit to the wider British economy over time. From the government's perspective, strategic concerns always clearly predominated*<sup>223</sup>. »

L'ensemble de la période entre le Soulèvement de Pâques de 1916 et la signature du traité anglo-irlandais le 6 décembre 1921 était en effet marqué par des tensions coloniales à travers l'entièreté de l'empire, particulièrement en Afrique du Sud, au Nigeria, en Égypte et en Inde. Comme cela avait préalablement été le cas avec les projets de *Home Rule*, le nationalisme irlandais post-Première Guerre mondiale a inspiré de sérieuses inquiétudes parmi les administrateurs britanniques<sup>224</sup>, qui craignaient les répercussions d'une possible indépendance irlandaise sur l'empire dans son ensemble : « *[they feared that Ireland's] secession from the Empire would clearly loosen more ties than merely those between Britain and Ireland*<sup>225</sup>. » Il convient de noter que ces appréhensions n'étaient pas entièrement irrationnelles, considérant que les tactiques de guérilla de l'IRA ont éventuellement servi d'inspiration et de modèle à d'autres luttes nationalistes ou séparatistes ailleurs dans l'empire, comme en Palestine ou à Chypre<sup>226</sup>. En Inde également, de nombreuses organisations nationalistes à travers le pays, notamment dans la province du Bengale, tentaient directement d'émuler ou de répliquer les luttes et les tactiques de l'IRA :

[Through] newspaper reports, copies of publications by Irish revolutionaries and Bengali language translations of Irish materials, revolutionaries studied and sought to emulate the deeds of Irish republicans, hoping for at least the same measure of success that they had achieved in 1922. The Irish experience thus provided a heroic model of anti-colonial resistance, as well as what seemed to be a blueprint for national liberation<sup>227</sup>.

<sup>223</sup> Kevin Kenny, *op. cit.*, p. 12.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>225</sup> Philippa Levine, *op. cit.*, p. 172.

<sup>226</sup> Alvin Jackson, *op. cit.*, p. 143.

<sup>227</sup> Michael Silvestri, 2009, *Ireland and India : Nationalism, Empire and Memory*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 47.

Par conséquent, bien que les considérations stratégiques impériales aient poussé le gouvernement britannique et le cabinet de Lloyd George à refuser d'accorder à l'Irlande la République indépendante que ses militants nationalistes revendiquaient – et pour laquelle ils combattaient activement depuis plusieurs années –, elles ont aussi incité la délégation britannique à rechercher une fin négociée à la guerre d'indépendance – évidemment, selon leurs propres termes et en fonction de leurs propres intérêts –, afin d'éviter les nombreuses complications liées à la prolongation potentielle du conflit. Éventuellement, ces considérations stratégiques ont mené Lloyd George à adresser son fameux ultimatum aux membres la délégation irlandaise le 5 décembre 1921, les menaçant de représailles militaires immédiates s'ils refusaient la proposition britannique leur accordant le statut de dominion :

Here are the alternative letters which I have prepared, one enclosing the Articles of Agreement [...] and the other saying that Sinn Fein representatives refuse the Oath of allegiance and refuse to come within the Empire. If I send this letter, it is war—and war within three days. [...] we must have your answer by 10:00 pm tonight. You can have until then but no longer to decide whether you will give peace or war to your country<sup>228</sup>.

La délégation britannique souhaitait ainsi d'abord et avant tout assurer les intérêts stratégiques britanniques dans l'Atlantique, ainsi qu'un aboutissement rapide des négociations. Pour le premier ministre Lloyd George, l'essentiel était donc que l'Irlande demeure dans les structures monarchiques de l'empire, et il se souciait peu des autres arrangements politiques qui seraient adoptés par le futur parlement irlandais<sup>229</sup>. Une fois les négociations terminées, et le traité signé sous la menace de guerre, les autorités britanniques ont toutefois continué d'exercer des pressions – parfois coercitives – sur le nouveau *Free State* pour qu'il contrôle les éléments républicains insatisfaits des termes de la paix. Tel que précédemment mentionné, le traité prévoyait entre autres l'établissement d'une armée irlandaise fondée sur celle déjà existante sur le territoire

---

<sup>228</sup> Robert C. Barton (membre de la délégation irlandaise), cité dans Timothy Patrick Coogan, 2002 (1990), *Michael Collins: The Man Who Made Ireland*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, p. 274.

<sup>229</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 27.

(l'IRA), ainsi que le retrait progressif des troupes britanniques du sud de l'Irlande, à l'exception d'une force d'environ 5000 hommes, basés à Dublin sous la commande du général Sir Nevil Macready, agissant à titre de police d'assurance pour l'empire<sup>230</sup>. Au cours des six mois entre la signature du traité et le déclenchement de la guerre civile en juin 1922, cette présence militaire a en effet servi de point de pression à plusieurs reprises pour assurer les intérêts de l'empire. Plus précisément, la menace de renouvellement du conflit précédent a servi à assurer le respect absolu des termes du traité, à faire craindre au gouvernement provisoire qu'une tolérance trop élevée de la résistance républicaine pourrait pousser les forces britanniques à reprendre les armes<sup>231</sup>, ainsi qu'à empêcher à tout prix la recrudescence d'une force nationaliste unie autour du projet d'une République irlandaise.

Quand Michael Collins et Eamon de Valera – les deux figures publiques associées respectivement aux camps pro- et anti-traité – ont annoncé publiquement un projet de pacte électoral pour l'été 1922, visant à apaiser les tensions intra-nationalistes en permettant à des candidats des deux camps d'être élus au même parti, les Britanniques ont ainsi suspendu le retrait de leurs troupes, en menaçant explicitement le gouvernement provisoire de la possibilité d'un renouveau du conflit dans l'éventualité où il ne respecterait pas entièrement le traité<sup>232</sup>. Ce pacte électoral était en effet le résultat de plusieurs rencontres d'un comité constitutionnel, et prévoyait notamment la possibilité de former un gouvernement de coalition avec des ministres anti-traité<sup>233</sup>. Il représentait donc une dérogation à l'article 17 du traité anglo-irlandais, qui exigeait que tous les ministres irlandais acceptent ledit traité.

---

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>231</sup> Bill Kissane 2004, « Democratization, State Formation, and Civil War in Finland and Ireland : A Reflection on the Democratic Peace Hypothesis », *Comparative Political Studies*, Vol. 37, No. 8, p. 976.

<sup>232</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 26.

<sup>233</sup> Bill Kissane, 2007, *op. cit.*, p. 39.

Plus tard la même année, suite à l'assassinat du maréchal Sir Henry Wilson le 22 juin, et alors que l'occupation des *Four Courts* par des membres de l'IRA anti-traité battait son plein, les autorités britanniques ont cette fois-ci menacé le gouvernement provisoire de carrément attaquer les lieux eux-mêmes<sup>234</sup>, dans un ultimatum livré deux jours avant que les autorités irlandaises décident de prendre action<sup>235</sup> : « *one document cited a speech made by L. Worthington Evans, secretary of state for war and a Treaty signatory, on 29 June, in which he stated that the British government had told the provisional government that they had to govern or simply go*<sup>236</sup>. »

Bref, s'il semble aujourd'hui que la trêve de l'été 1921 ait marqué la fin des hostilités entre l'État irlandais naissant et la Grande Bretagne, les leaders nationalistes et les représentants du Dáil de l'époque étaient vraisemblablement sous une impression différente, considérant les menaces répétées des Britanniques de possiblement reprendre le conflit armé<sup>237</sup>. Le rôle joué par la coercition et les menaces britanniques dans le déroulement de la période entre la trêve et le déclenchement de la guerre civile est souvent évacué, voire carrément nié<sup>238</sup> dans la littérature en *Irish Studies* – au profit d'un narratif de défense de la démocratie par le *Free State*. Pourtant, un examen en profondeur des actions du gouvernement provisoire semble plutôt indiquer que cet usage de la coercition dans la défense des intérêts impériaux a encore une fois joué un rôle absolument central dans l'adoption de la constitution du *Irish Free State*, ainsi que dans l'évolution du conflit intra-nationaliste post-indépendance : « *both Irish revolutionaries and electorates alike were not given a free hand to resolve their differences in 1922*<sup>239</sup>. »

---

<sup>234</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 71.

<sup>235</sup> Bill Kissane, 2004, *op. cit.*, p. 977.

<sup>236</sup> Bill Kissane, 2007, *op. cit.*, p. 39

<sup>237</sup> Peter Cottrell, 2006, *op. cit.*, p. 81-82.

<sup>238</sup> John M. Regan, 2007, *op. cit.*, p. 208.

<sup>239</sup> *Ibid.*

Joignant les paroles à l'acte, les autorités britanniques se ne sont pas contentées de menacer le gouvernement provisoire pour qu'il contrôle et réprime les éléments radicaux sur son territoire. Elles ont aussi fourni directement une assistance financière substantielle, ainsi que des ressources militaires à ce dernier pour l'aider dans cette entreprise : « *over 27,400 rifles, 6,606 revolvers, 246 Lewis guns, five Vickers heavy machine guns and field artillery as well as several warplanes and gunboats*<sup>240</sup>. » Certains officiers britanniques demeurés sur le territoire sud-irlandais opéraient également comme source d'intelligence pour la nouvelle *National Army*<sup>241</sup>. Parmi les rangs de cette dernière, on dénombrait d'ailleurs plusieurs milliers d'anciens soldats de l'armée britannique, en raison de sa politique agressive de recrutement ouvert<sup>242</sup>.

En somme, ces pressions coercitives britanniques au cours et suite aux négociations de paix, éventuellement accompagnées d'une infusion massive de ressources financières, humaines, et matérielles, ont permis au gouvernement provisoire de financer et de contrôler une armée de plus de 50 000 hommes<sup>243</sup>, lui offrant la capacité de réprimer avec succès l'insurrection républicaine dans le sud de l'Irlande – précisément là où les forces britanniques avaient préalablement échoué. En bout de ligne, l'ensemble des actions du gouvernement provisoire dans les mois ayant précédé le déclenchement de la guerre civile semble avoir été plus ou moins dicté par et être allé dans le sens des intérêts stratégiques de l'empire :

Churchill and his colleagues had ensured that the process of ideological polarisation would reach its logical conclusion in civil war. They had deemed a coalition government unacceptable, created the conditions that made that government impossible, and then succeeded in obliterating memory of their own role in the process<sup>244</sup>.

---

<sup>240</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 72.

<sup>241</sup> *Ibid.*

<sup>242</sup> Michael Hopkinson, 2004, *op. cit.*, p. 5.

<sup>243</sup> Bill Kissane, 2007, *op. cit.*, p. 40.

<sup>244</sup> *Ibid.*, p. 41.

## 2.4 Conclusion

Dans ce chapitre, il a été argumenté que dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, jusqu'au moment du point tournant entre la trêve de l'été 1921 et le déclenchement de la guerre civile en juin 1922, les stratégies impériales britanniques ont joué un rôle central dans l'évolution des luttes nationalistes et républicaines en Irlande, et ultimement dans l'agencement et la distribution des ressources militaires entre les camps pro- et anti-traité à la veille de la guerre civile. D'une part, en tant qu'antécédents critiques agissant à titre de *causes successives*, elles ont directement participé aux échecs répétés des projets nationalistes modérés de *Home Rule*, qui en retour ont favorisé la radicalisation et la militarisation du nationalisme irlandais – une condition nécessaire et favorable à la victoire électorale de Sinn Féin en 1918, ainsi qu'au déclenchement de la guerre d'indépendance l'année suivante. Toujours à l'œuvre durant cette dernière, les considérations stratégiques britanniques ont également contribué aux choix tactiques de l'IRA de mener une guerre de guérilla contre les forces de l'armée impériale, et d'adopter conséquemment une infrastructure hautement décentralisée qui a plus tard permis aux militants anti-traité – essentiellement issus de la base militante de l'organisation – de s'approprier les armes et les bâtiments nécessaires pour s'engager dans un conflit armé intra-nationaliste moins d'un an après la fin officielle du conflit précédent.

D'autre part, elles ont également agi sur le cas étudié au moment du point tournant, alors qu'elles ont 1) contribué à dicter les termes du traité – de façon à ce qu'ils correspondent aux intérêts stratégiques de l'empire –, puis 2) motivé les autorités britanniques à exercer des pressions coercitives sur le gouvernement provisoire dans les mois suivant la ratification dudit traité, avant d'enfin 3) leur fournir directement de l'information d'espionnage, des ressources financières, des armes, et de nouvelles recrues pour la *National Army*. En somme, sur le long terme, les considérations stra-

tégiques de préservation impériale, dans un va-et-vient constant avec les considérations correspondantes des nationalistes irlandais, ont participé à armer les deux camps qui se sont affrontés lors de la guerre civile de 1922-1923, rendant ainsi possible – et dans une certaine mesure probable – le déclenchement de ce conflit intra-nationaliste.

### CHAPITRE III

#### DYNAMIQUES DE LA FORMATION ÉTATIQUE IRLANDAISE ET OPPORTUNITÉS POLITIQUES D'INSURRECTION

Dans le chapitre précédent, nous avons examiné la première section de notre hypothèse de travail – qui explore l'impact causal combiné des stratégies impériales britanniques et des dynamiques de la formation étatique irlandaise avec le traité anglo-irlandais sur le processus de déclenchement de la guerre civile irlandaise. Il s'agissait ainsi d'explorer comment les considérations de préservation impériale britanniques ont participé, sur la longue durée, à la distribution des ressources militaires et financières en Irlande post-indépendance, ayant rendu possible l'éclatement d'un conflit armé intra-nationaliste. Dans ce chapitre, il s'agira donc de considérer la seconde partie de l'hypothèse, en examinant cette fois-ci comment les dynamiques de formation étatique irlandaise ont participé à l'agencement d'opportunités politiques propices à l'insurrection armée autour du moment de l'indépendance.

En effet, suite à la signature du traité anglo-irlandais en décembre 1921, les leaders nationalistes irlandais devaient composer avec des institutions étatiques plutôt fragiles. Bien que plusieurs emploient le terme de « vide institutionnel<sup>245</sup> » pour désigner la situation à laquelle ces élites étaient confrontées en 1921, on pourrait difficilement affirmer que les gouvernants irlandais ayant officiellement établi le nouvel *Irish Free State* au début de 1922 avaient pour point de départ un canevas vierge : « *[although] political histories of Ireland often start at 1922 [...], significant elements of continuity underlay the sharp political break that took place at the time that*

---

<sup>245</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 232.

*the state was founded*<sup>246</sup>. » Après tout, il existait depuis longtemps en Irlande un ensemble d'institutions étatiques modernes, avec tout ce que cela implique en termes de structure bureaucratique, d'appareils judiciaires, de forces policières, etc. Par conséquent, il serait plus juste de parler d'héritage institutionnel déficient pour définir la situation à laquelle lesdites élites nationalistes ont dû faire face en 1921.

Au même titre que dans le chapitre précédent, il s'agit ici d'examiner l'impact causal des dynamiques de la formation étatique irlandaise à deux moments de la trajectoire historique du pays, en tant qu'antécédents critiques *et* au moment du point tournant. D'une part, nous explorerons donc la nature et l'évolution des institutions étatiques en Irlande depuis l'Acte d'Union de 1800, afin de dresser un portrait de l'héritage institutionnel avec lequel les élites nationalistes irlandaises devaient composer lorsqu'est venu le moment de fonder un appareil étatique spécifiquement irlandais. Bien que la plupart des auteurs en *Irish Studies* qualifiés de « nationalistes » conçoivent le moment de l'indépendance comme *le* moment fondateur de l'État irlandais – ainsi que de la démocratie en Irlande –, il s'agira plutôt de conceptualiser ce moment comme un état transitionnel, éventuellement porteur de conséquences déterminantes pour la capacité étatique du *Irish Free State* dans ses premiers mois<sup>247</sup>. Nous verrons ainsi comment cet héritage institutionnel britannique – ayant privé l'Irlande de toute institution « autochtone » depuis 1800 – a longtemps encouragé les organisations nationalistes irlandaises à concentrer leurs efforts sur des projets de dévolution – elles n'ont en effet pas entamé la mise sur pied d'un État clandestin irlandais avant 1918.

---

<sup>246</sup> John Coakley, 1999, « The Foundations of Statehood », dans John Coakley & Michael Gallagher (dirs.), *Politics in the Republic of Ireland*, Londres & New York, Routledge, p. 1.

<sup>247</sup> En réalité, bien que cela ne fasse pas partie des objectifs explicites de la présente recherche, l'argument avancé dans ce chapitre réfute certains éléments de la « thèse démocratique » mentionnée dans la revue de littérature.

D'autre part, nous tournerons donc notre attention vers la période de la guerre d'indépendance, avec l'établissement de cet État fantôme par les représentants élus de Sinn Féin. Cela nous permettra enfin de dresser un portrait des conséquences de ces dynamiques de la formation étatique irlandaise sur l'agencement des opportunités politiques d'insurrection suite à l'indépendance, en portant une attention particulière à l'enjeu de la faiblesse étatique, telle qu'opérationnalisée ici par les facteurs de contrôle territorial, de capacité répressive et de légitimité étatique. Pour revenir à certaines considérations évoquées dans la revue de littérature, ainsi que dans le cadre théorique, une faible capacité étatique de répression et d'accommodation des demandes citoyennes – au niveau bureaucratique-administratif, militaire, économique, etc. – est souvent considérée comme le facteur le plus significatif dans l'augmentation des risques d'insurrection armée<sup>248</sup>. Dans cet ordre d'idées, il s'agira ici d'observer de quelle manière l'héritage institutionnel déficient a agi sur les opportunités d'insurrection, en entraînant une insuffisance au niveau de la capacité militaire ou policière de l'État à « dissuader ou repousser les mises au défi de son autorité<sup>249</sup> », ainsi que de sa capacité bureaucratique-administrative à résister aux pressions politiques et à fournir des services réguliers durant un changement de gouvernement<sup>250</sup>.

### 3.1 Institutions étatiques et leadership nationaliste irlandais depuis l'Acte d'Union

Ireland was both inside and outside the union, an integral part of the United Kingdom yet a colony of that same kingdom, a constitutional enigma that was neither British nor foreign; and where colonial institutions are placed over a subject people, there

---

<sup>248</sup> Cullen Hendrix 2010, *op. cit.*; James Fearon & David Laitin, 2003, *op. cit.*; ou encore Håvard Hegre, Tanja Ellingsen, Scott Gates & Nils Petter Gleditsch, 2001, « Toward a Democratic Civil Peace? Democracy, Political Change, and Civil War, 1816-1992 », *American Political Science Review*, Vol. 95, No. 1, pp. 33-48.

<sup>249</sup> Cullen Hendrix, 2010, *op. cit.*, p. 274, ma traduction.

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 275.

will always be the potential for disquiet, if not outright insurrection<sup>251</sup>.

Tel que mentionné dans le chapitre précédent, l'Acte d'Union de 1800, dont l'entrée en vigueur peut être interprétée comme une réaction des autorités impériales à la rébellion irlandaise de 1798, avait pour objectif – et effet – principal de joindre constitutionnellement la Grande Bretagne et l'Irlande, dans un seul État – similairement aux Actes d'Union de 1707 entre l'Angleterre et l'Écosse. En réalité, malgré la multitude de conséquences politiques et institutionnelles entraînée par cette législation, l'Irlande n'a jamais été entièrement intégrée aux institutions gouvernementales de la Grande Bretagne au même titre que l'Angleterre, l'Écosse, ou le Pays de Galles, alors qu'elle conservait un statut constitutionnel distinct<sup>252</sup>, et occupait au sein de l'empire une position davantage analogue à celle des colonies britanniques qu'à celle des nations constituantes<sup>253</sup>. La fermeture du Parlement à Dublin s'accompagnait ainsi de l'octroi de 100 représentants irlandais à la Chambre des communes et de 32 membres à la Chambre des Lords pour l'Irlande<sup>254</sup>. Par conséquent, bien que la branche législative du gouvernement était entièrement disparue du paysage politique en Irlande, il en allait autrement de la branche exécutive, alors que l'existence d'un « Government of Ireland » était reconnue par les autorités impériales – à la tête de ce dernier – pour l'ensemble de la période de l'union entre 1800 et 1922<sup>255</sup>.

L'administration gouvernementale de l'île d'émeraude différait ainsi fortement de celle de la Grande Bretagne continentale. En Irlande, à la différence de l'Écosse et du Pays de Galles, par exemple, un gouverneur général était nommé en tant que représentant personnel du roi ou de la reine – couramment désigné comme *Lord Lieute-*

---

<sup>251</sup> David Grob-Fitzgibbon, *op. cit.*, p. 8.

<sup>252</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 3.

<sup>253</sup> David Grob-Fitzgibbon, *op. cit.*, p. 6.

<sup>254</sup> Philippa Levine, *op. cit.*, p. 2.

<sup>255</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 2.

*nant* ou *viceroi*. En théorie, celui-ci représentait donc le noyau autour duquel la vie politique irlandaise tournait<sup>256</sup>. En tant que chef officiel du gouvernement en Irlande, il recevait les recommandations de son conseil privé concernant les affaires quotidiennes du gouvernement, tandis que les enjeux à plus grande échelle impliquaient un conseil supérieur, dont les rencontres étaient plus rares<sup>257</sup>. Bien qu'à partir début du 20<sup>e</sup> siècle, son rôle revêtait un statut davantage symbolique, l'existence continue du poste servait justement à évoquer l'omniprésence de la monarchie à travers l'empire britannique, et c'est pour cette raison qu'il était théoriquement positionné au-dessus de la politique partisane<sup>258</sup> : « [*ostensibly*], *as constitutional head of the Irish government, the Lord Lieutenant held wide authority, including full responsibility for the peace and security of the kingdom and the prerogative of mercy usually reserved for the sovereign*<sup>259</sup>. » Habituellement, le poste de Lord lieutenant était occupé en Irlande par un éminent aristocrate, qui devait incarner les aspects dignifiés de l'État, en tant que leader de la vie sociale irlandaise<sup>260</sup>.

D'un point de vue pratique, toutefois, c'est plutôt son subordonné immédiat, le secrétaire en chef pour l'Irlande, qui exerçait directement le pouvoir<sup>261</sup>. Ce dernier, généralement un membre du cabinet britannique, constituait ainsi le représentant principal du gouvernement en Irlande, et était responsable de l'administration civile du territoire<sup>262</sup>. Ce rôle impliquait la supervision de 29 départements distincts – en lien avec la taxation, l'agriculture, etc. –, ainsi que le contrôle des forces de l'ordre, du système

---

<sup>256</sup> Alvin Jackson, *op. cit.*, p. 125.

<sup>257</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 2.

<sup>258</sup> David Grob-Fitzgibbon, *op. cit.*, p. 6.

<sup>259</sup> *Ibid.* p. 6.

<sup>260</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 3.

<sup>261</sup> Deirdre McMahon, *op. cit.*, p. 185.

<sup>262</sup> David Grob-Fitzgibbon, *op. cit.*, p. 6.

judiciaire et des prisons : « [the] Chief Secretary was, therefore, essentially a provincial or colonial prime minister<sup>263</sup>.

En plus de cette structure administrative particulière, l'Irlande était aussi dotée de méthodes distinctives de services de l'État, principalement en ce qui concerne l'éducation, l'agriculture, les réformes agraires, la santé, le gouvernement local, et le maintien de l'ordre. D'une part, donc, les moyens de coercition de l'État ont été centralisés à partir de 1801, avec la direction et l'organisation des forces de l'ordre sur l'île rapatriées à Dublin Castle<sup>264</sup>. Les forces policières nationales – la *Royal Irish Constabulary*, ou RIC – agissaient ainsi de façon complémentaire à la *Dublin Metropolitan police* – DMP. Toutes deux opéraient directement sous l'autorité du bureau du secrétaire en chef, et non des gouvernements locaux<sup>265</sup>. D'autre part, les changements institutionnels amenés par l'union ont également affaibli la légitimité des propriétaires terriens, à travers une séparation accrue de l'Église et de l'État :

The introduction of Catholic Emancipation in 1829, and the disestablishment of the Anglican Church Ireland marked a symbolic separation of Church and State. [...] [The] introduction of Secret Ballots, the abolition of rotten boroughs, and the establishment of a system of Local Government [...] meant that the gentry lost the ability to represent local constituencies and to control voters<sup>266</sup>.

Enfin, le développement progressif de l'éducation catholique, ainsi que l'introduction d'une série de réformes méritocratiques, ont entraîné une augmentation substantielle du nombre d'Irlandais catholiques dans la fonction publique du pays<sup>267</sup>. Tout au long de la période de l'union, cette dernière s'est en effet considérablement développée<sup>268</sup>,

---

<sup>263</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>264</sup> Bill Kissane, 1995, « The Not-So Amazing Case of Irish Democracy », *Irish Political Studies*, Vol. 10, No. 1, p. 55.

<sup>265</sup> David Grob-Fitzgibbon, *op. cit.*, p. 7.

<sup>266</sup> Bill Kissane, 1995, *op. cit.*, p. 55.

<sup>267</sup> *Ibid.*

<sup>268</sup> Au début du 20<sup>e</sup> siècle, elle comptait ainsi plus de 27 000 fonctionnaires, partagés entre vingt-neuf départements irlandais, et onze départements impériaux britanniques. John Coakley, *op. cit.*, p. 5.

alors que plusieurs bureaux et départements gouvernementaux ont été établis à des moments distincts, lorsque le besoin s'en faisait sentir : « *[formal] control of these bodies was normally collegial rather than individual: they were directed by 'boards' or 'commissions' or groups of 'commissioners', generally overseen by the Chief Secretary*<sup>269</sup>. » Bien que moins nombreux, certains départements de la fonction publique impériale avaient aussi des bureaux en Irlande, et relevaient plutôt des ministres britanniques correspondants<sup>270</sup>.

Au-delà de l'aspect bureaucratique de la formation étatique, la période de l'Union a surtout joué un rôle fondamental dans le développement du système électoral irlandais, et éventuellement de la formation des partis politiques de masse. Au niveau du système électoral, d'abord, le vote secret a été introduit en Irlande – ainsi que dans le reste du Royaume-Uni – au cours de cette période, au moyen du *Ballot Act* de 1872, avant lequel le processus de vote se déroulait ouvertement et publiquement : « *a public poll was conducted at a central place in the constituency, and voters declared publicly the names of the candidates for whom they wished their votes to be recorded*<sup>271</sup> ». Ensuite, le principe d'égalité des votes a aussi été introduit progressivement au système politique irlandais sous la gouvernance britannique, au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Avant l'Acte d'Union, les différents comtés étaient tous représentés par deux MP (pour *member of parliament*), indépendamment de la taille respective de leurs populations<sup>272</sup>. De plus, c'est également sous l'union que l'extension du droit de vote s'est graduellement opérée en Irlande, avec des réformes en ce sens en 1829, 1884, et 1918<sup>273</sup> :

In Ireland, elections to Westminster became national events in the 1820s, an extension of suffrage in 1885 saw the emergence of a mass Home Rule and Unionist party

---

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>270</sup> Alvin Jackson, *op. cit.*, p. 125.

<sup>271</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 3.

<sup>272</sup> *Ibid.*

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 4.

the following year, and the period between 1884 and 1914 saw the growth of a strong civil society, with cultural, labor, and religious organizations all being formed at a rapid rate<sup>274</sup>.

Par conséquent, alors que plusieurs spécialistes de la période révolutionnaire conçoivent le moment de l'indépendance comme la véritable naissance d'un système de partis moderne en Irlande, l'examen historique de la politique irlandaise au 19<sup>e</sup> siècle semble dresser un portrait différent de la situation, avec le développement d'un tel système en trois phases : 1) une première période, avant 1830, dans laquelle la vie politique était dominée par des partis parlementaires, alors que les membres du parlement s'alliaient à l'un des deux groupements anglais de l'époque, les *Tories* ou les *Whigs*<sup>275</sup> ; 2) une seconde période entre 1830 et 1880, avec l'apparition de partis électoraux ayant des positions politiques plus ou moins cohérentes, et durant laquelle les *Whigs* se sont formés en Parti Libéral, et les *Tories* en Parti Conservateur<sup>276</sup> ; et 3) une troisième période, marquant la naissance des partis de masse modernes, incluant la *Home Rule League* en 1873, la *Irish National League* en 1882 – ou du côté unioniste la *Irish Loyal and Patriotic Union* en 1885, ou le *Ulster Unionist Council* en 1905 –, qui constituent grosso modo les modèles sur lesquels les organisations politiques irlandaises post-indépendance se sont appuyées<sup>277</sup> :

These took the form of tightly disciplined parliamentary groups resting on the support of a permanent party secretariat and a well-oiled party machine: thousands of members were organised into branches at local level, with provision for constituency conventions to select candidates and for a national convention to elect an executive and, at least in theory, to determine policy<sup>278</sup>.

C'est d'ailleurs avec la naissance de la politique parlementaire moderne en Irlande que la polarisation électorale entre protestants et catholiques s'est véritablement opérée, alors que les divisions sociales ont été transférées pour la première fois aux divisions entre partis politiques – le vote catholique d'abord largement octroyé au parti

<sup>274</sup> Bill Kissane, 2004, *op. cit.*, p. 971.

<sup>275</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 7.

<sup>276</sup> *Ibid.*

<sup>277</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>278</sup> *Ibid.*

libéral, avant d'être redirigé vers le parti nationaliste à partir de 1885. Dans ce contexte – c'est-à-dire dans la mesure où les organisations nationalistes irlandaises, privées d'institutions politiques autochtones depuis 1800, devaient opérer au sein de structures politiques mises sur pied en Irlande par les autorités britanniques –, il est peu surprenant que les stratégies longtemps adoptées par ces dernières se soient concentrées sur des projets de dévolution, et aient agi principalement à l'intérieur des structures parlementaires de la politique électorale.

Bref, avec l'Acte d'Union de 1800, les autorités impériales britanniques ont assumé un contrôle beaucoup plus direct sur la politique domestique irlandaise, privant le territoire de ses institutions natives, et les remplaçant par des structures bureaucratiques et gouvernementales tantôt centralisées à Westminster – comme le Parlement, les forces de l'ordre, et certains départements d'intérêts impériaux –, tantôt particulières à l'Irlande – comme les législations spécifiques concernant l'éducation et la gouvernance locale. En bout de ligne, la période de l'Union a laissé aux élites nationalistes irlandaises une structure administrative et un héritage institutionnel substantiels en 1922. Loin de faire table rase, ces dernières ont au contraire largement pris avantage des structures existantes, et du personnel préalablement formé par l'administration britannique, alors que près de la totalité des fonctionnaires de l'époque avaient été recrutés sous l'union :

The central bureaucracy continued with little change. Officials transferred from the old regime constituted the core of the new civil service, which for many years consisted of about 20,000 employees. The small number of members of the Dáil civil service (of whom 131 were transferred) made little impact on this, and the character of this body changed very slowly as new staff were recruited<sup>279</sup>.

Encore une fois, au-delà des continuités identifiables au niveau administratif, on dénote également d'importants effets de débordement entre l'appareil étatique de la période de l'union et celui de l'Irlande post-indépendance : d'une part, au niveau

---

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 23.

constitutionnel, alors que certains rôles et postes officiels de l'ancien régime ont directement servi de rampe de lancement aux fondateurs du nouvel État ; et d'autre part, au niveau plus directement politique, considérant que les électeurs et les politiciens irlandais en 1922 étaient depuis plusieurs décennies déjà accoutumés à une culture et des pratiques politiques de plus en plus démocratiques<sup>280</sup>. Tel que mentionné dans le chapitre précédent, il aura fallu attendre les échecs répétés de ces projets modérés de *Home Rule*, puis la répression brutale du Soulèvement de Pâques, pour observer un changement radical de stratégie du nationalisme irlandais vers des projets sécessionnistes, et pour que les leaders de Sinn Féin considèrent souhaitable la mise sur pied d'un appareil étatique spécifiquement irlandais.

### 3.2 Guerre d'indépendance irlandaise, Sinn Féin, et Dáil Éireann

Dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, avec la radicalisation progressive du nationalisme irlandais, les organisations républicaines se sont tournées vers des stratégies de mobilisation variées afin d'atteindre leur objectif dorénavant sécessionniste : en partant d'activités politiques légales – avec le recours à des organisations de la société civile nationalistes, des discussions publiques, ainsi que des élections – ; allant jusqu'à l'emploi de la force physique, par exemple à travers les *Irish Volunteers*, pour des opérations d'intimidation des forces britanniques, d'incendies criminels, d'assassinats politiques, ou carrément de tactiques de guérilla; et passant par l'obstruction volontaire des activités gouvernementales britanniques en territoire irlandais, ou – éventuellement – par la tentative de mise sur pied d'une administration et d'un gouvernement alternatif<sup>281</sup>. Dans les mois suivant l'Insurrection de Pâques, durant laquelle les

---

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>281</sup> Arthur Mitchell, 2002, « Alternative Government: 'Exit Britannia' – the Formation of the Irish National State, 1918–21 », dans Joost Augusteijn (dir.), *The Irish Revolution, 1913–1923*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 71.

leaders républicains avaient également proclamé publiquement la République irlandaise et sa constitution peu avant d'être exécutés par le gouvernement britannique, le mouvement nationaliste irlandais s'est rassemblé plus précisément autour de la formation Sinn Féin. Fondé en 1905, le parti avait déjà présenté des candidats lors d'élections en Irlande avant l'indépendance. Lorsqu'il a remporté une importante victoire aux élections générales de 1918, en gagnant 73 des 105 sièges irlandais à Westminster<sup>282</sup> – c'est-à-dire plus de 70% des sièges leur étant disponibles –, les leaders du parti ont jugé que le moment était propice à entamer le processus de sécession, et ont interprété cette victoire électorale comme représentant un mandat populaire pour poursuivre une politique séparatiste<sup>283</sup>. Les membres nouvellement élus de Sinn Féin ont ainsi refusé de prendre leur siège au Parlement britannique, et ont plutôt formé le Daíl Éireann – ou Parlement irlandais – en janvier 1919, en revendiquant le droit d'exercer l'autorité politique en Irlande.

Rapidement, le Daíl a adopté la proclamation des rebelles de 1916, et déclaré l'indépendance de la République irlandaise<sup>284</sup>. Dès les premiers mois de 1919, les membres du Daíl, sous la commande du président de l'exécutif Eamon de Valera, se sont ainsi attelés à la tâche de mettre sur pied leur propre gouvernement pour l'Irlande, dont ils souhaitaient la légitimité reconnue par les autorités impériales, et par la communauté internationale<sup>285</sup>. Évidemment, ni les premières, ni la seconde,

---

<sup>282</sup> Francis Costello, *op. cit.*, p. 37.

<sup>283</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 12. Par conséquent, il convient de noter qu'en 1922, le leadership nationaliste irlandais avait la prétention d'appuyer sa légitimité sur un fonctionnement démocratique établi avant indépendance. Cette prétention représentait d'ailleurs l'une des forces du mouvement républicain en temps de guerre, lui permettant de justifier moralement ses actions militaires, en les appuyant sur un mandat populaire.

<sup>284</sup> Arthur Mitchell, *op. cit.*, p. 70.

<sup>285</sup> En 1921, suite à la partition de l'Irlande du Nord en 1920 et devant l'impasse militaire dans le sud de l'île, il était rendu clair que les autorités britanniques ne concèderaient jamais l'objectif de Sinn Féin de fonder un gouvernement républicain dans une Irlande indépendante, et que ces efforts de reconnaissance internationale s'avèreraient ultimement vains. Bill Kissane, 2004, *op. cit.*, p. 972.

n'ont accordé à ce dernier une forme quelconque de reconnaissance officielle<sup>286</sup>, et le déclenchement de la guerre d'indépendance irlandaise de 1919-1921 a rapidement suivi cette déclaration du Dáil. Au cours de cette dernière, une partie substantielle des efforts mis de l'avant par le Dáil et Sinn Féin était dirigée vers l'objectif d'assurer la légitimité du nouveau Parlement irlandais. Pour ce faire, ils ont consacré plusieurs mois à une campagne internationale de propagande. De Valera s'est notamment rendu aux Etats-Unis pour un séjour de 18 mois, afin de tenter d'y obtenir le soutien de la diaspora irlandaise, ainsi que des fonds financiers pour le fonctionnement du nouveau gouvernement<sup>287</sup>.

Parallèlement à cette campagne « idéologique », les membres du Dáil ont travaillé à mettre sur pied un programme législatif pour rivaliser avec les structures existantes de l'administration britannique, « *encouraging fisheries and forestry, forming arbitration courts and investigating the nation's resources*<sup>288</sup>. » Pour être en mesure d'accomplir cette tâche imposante et de financer ces différents programmes gouvernementaux, Sinn Féin a lancé une campagne de prêts en Irlande, avec un objectif initial de 250 000 livres<sup>289</sup>. Malgré un succès initialement humble à ce niveau – éventuellement, autour de 150 000 personnes ont pris part à la campagne d'emprunt<sup>290</sup> – le nouveau Dáil a tout de même rapidement réussi à obtenir le soutien et l'allégeance de la majorité des gouvernements locaux<sup>291</sup>, causant ainsi l'inquiétude de *Dublin Castle*, qui n'a donc pas tardé à rendre illégaux le Dáil Éireann et ses organisations secondaires en septembre 1919<sup>292</sup>. Loin de nuire au projet d'établissement d'un État irlandais alternatif, ou de décourager les leaders de Sinn Féin, cette prohibition du Dáil

---

<sup>286</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 12.

<sup>287</sup> Charles Townshend, 2013, *The Republic : The Fight for Irish Independence, 1918-1923*, Londres, Penguin Group, p. 70.

<sup>288</sup> Arthur Mitchell, *op. cit.*, p. 74.

<sup>289</sup> Charles Townshend, *op. cit.*, p. 90.

<sup>290</sup> Arthur Mitchell, *op. cit.*, p. 75.

<sup>291</sup> Charles Townshend, *op. cit.*, p. 122-123.

<sup>292</sup> *Ibid.*, p. 100-101.

s'est avérée avantageuse pour celui-ci, puisque son caractère dorénavant entièrement clandestin lui permettait d'échapper en partie à la surveillance britannique :

Rather than merely surviving, the Dáil administration continued to grow, increasing its employees, extending its programmes and broadening its control of the country. Its loan drive rolled to success, achieving its goal of £250,000 in June 1920 and growing to £372,000 when it ended that September<sup>293</sup>.

Dès l'automne 1920, donc, le gouvernement de Sinn Féin disposait plus ou moins des moyens nécessaires pour financer son programme gouvernemental limité<sup>294</sup>. À l'aide des ressources nouvellement acquises, les membres du Dáil ont donc fondé plusieurs départements gouvernementaux<sup>295</sup> – ou ministères –, dont les fonctions étaient similaires à celles des anciens départements de l'administration britannique sur le territoire depuis l'Union. Toutefois, considérant l'impossibilité pour le Dáil d'opérer publiquement, son incapacité à prendre le contrôle des institutions étatiques britanniques en Irlande, la taille limitée de sa propre fonction publique, ainsi que les capacités matérielles limitées de ce dernier<sup>296</sup>, les leaders nationalistes de la guerre d'indépendance ont dû s'appuyer directement sur les structures existantes tout juste mentionnées. Ainsi, la structure de la nouvelle fonction publique consistait grosso modo en une réorganisation des 29 départements irlandais mentionné ci-haut en un nombre réduit de départements similaires, ainsi qu'en l'adoption du modèle britannique pour les départements anciennement impériaux, comme la défense, la finance, ou les affaires étrangères<sup>297</sup>.

Bref, malgré son affirmation publique du rejet du modèle étatique britannique, le gouvernement révolutionnaire de Sinn Féin a choisi d'exercer une certaine prudence

---

<sup>293</sup> Arthur Mitchell, *op. cit.*, p. 75-76.

<sup>294</sup> *Ibid.*, p. 79. Entre ce moment et le début de la trêve en juillet 1921, d'ailleurs, un million de dollar supplémentaire a été reçu à Dublin en provenance des campagnes de prêts aux Etats-Unis.

<sup>295</sup> Bill Kissane, 2004, *op. cit.* p. 972.

<sup>296</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 13.

<sup>297</sup> *Ibid.*, p. 24.

politique en s'appuyant sur la familiarité des structures existantes : « *it would be hard enough to rally public support for the new government without providing their opponents with ammunition for satire by creating an innovative system*<sup>298</sup>. » Évidemment, la mise sur pied du Dáil marquait une rupture considérable avec l'ancien régime, principalement au niveau des élites politiques et du projet constitutionnel, et il serait problématique de minimiser le caractère décisif de ce changement de direction dans le développement politique irlandais. Cependant, il serait tout aussi improductif de nier la mesure significative dans laquelle les institutions politiques du Dáil se sont appuyées sur des fondations pré-existantes, particulièrement en ce qui a trait à l'infrastructure administrative : « *the civil service, the judicial system and the educational system were merely overhauled; but all continued to be staffed by much the same personnel after 1922 as before*<sup>299</sup>. »

En effet, lorsque considéré de façon parallèle aux réactions des autorités britanniques à ces différents développements politiques au cours de la guerre d'indépendance, cet équilibre ambigu entre rupture et continuité dans les institutions étatiques de la période révolutionnaire s'avère plutôt informatif dans l'explication de la capacité étatique du gouvernement provisoire au lendemain de la signature du traité anglo-irlandais. À partir du printemps 1920, les autorités impériales ont pris conscience de la forte probabilité de la perte éventuelle du territoire irlandais, et ont conséquemment placé une nouvelle équipe administrative à *Dublin Castle*, en lui octroyant des pouvoirs extraordinaires, pour tenter de contrôler la situation hautement inquiétante<sup>300</sup>. Suite à cela, une période de répression brutale du soulèvement nationaliste a transformé le cours de la guerre de 1919-1921, et réorienté la trajectoire historique de l'Irlande vers l'indépendance :

---

<sup>298</sup> Arthur Mitchell, *op. cit.*, p. 74.

<sup>299</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 25.

<sup>300</sup> Arthur Mitchell, *op. cit.*, p. 80.

Martial law was imposed in several southern counties. Internment without trial swept thousands of young men into concentration camps. The Dáil courts were driven underground and local government was disrupted. The army was reinforced and re-equipped. To prop up the RIC, British recruits, popularly named the 'Blacks and Tans', were introduced and were supplemented by the 'Auxiliary Division', composed of gun-happy displaced ex-soldiers<sup>301</sup>.

Bien que cette politique coercitive des Britanniques ait échoué dans sa tentative de décourager les brigades de l'IRA et les leaders du Dáil, elle a réussi à limiter les activités de ce dernier, qui a tenu seulement vingt-et-une rencontres entre son établissement et le début de la trêve en juillet 1921 – dont 8 à partir de son interdiction en septembre 1919<sup>302</sup>. Selon Hopkinson, le succès du gouvernement du Dáil est souvent exagéré, et il souligne non seulement cette rareté des rencontres de ce dernier, mais également le fait que plusieurs membres du gouvernement étaient souvent incapables de se présenter aux rencontres, soit parce qu'ils étaient temporairement emprisonnés par les Britanniques, ou en raison de leur participation à la guerre d'indépendance<sup>303</sup>. Même le système judiciaire et les cours républicaines établis par Sinn Féin, souvent évoqués comme le succès le plus significatif du Dáil, auraient éprouvé de sérieuses difficultés de fonctionnement dans les périodes plus intenses du conflit<sup>304</sup>.

Tous ses efforts concentrés sur la tentative d'établissement et la gestion du nouvel État irlandais clandestin, Sinn Féin a grosso modo négligé l'aspect militaire de la guerre d'indépendance jusqu'en 1921. En effet, l'IRA et Sinn Féin constituent deux organisations inter-reliées, qui sont respectivement parvenues à occuper une place centrale dans le mouvement nationaliste irlandais suite à la répression britannique de l'insurrection de 1916, mais qui ont également toujours conservé des statuts distincts – malgré un certain chevauchement dans leurs membres<sup>305</sup>. Ainsi, la première organi-

---

<sup>301</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>302</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>303</sup> Michael Hopkinson, 2004, *op. cit.*, p. 7.

<sup>304</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>305</sup> Arthur Mitchell, *op. cit.*, p. 73.

sation s'était octroyée le rôle d'armée populaire, au sens où les volontaires de l'IRA se sentaient justifiés par la croyance d'agir non pas en tant qu'organisation paramilitaire, mais bien en tant que nouvelle armée nationale, chargée d'expulser un pouvoir étranger du territoire<sup>306</sup>. Au cours de la guerre d'indépendance, l'organisation était structurée de façon hautement décentralisée, divisée en plus ou moins 50 brigades régionales, elles-mêmes sous-divisées en bataillons et compagnies locaux, où une distinction supplémentaire s'exerçait entre membres fiables ou non, et actifs ou non : « *'reliable' men could be called upon to perform occasional tasks while 'active' men were regularly engaged in actual operations*<sup>307</sup>. »

Du côté de Sinn Féin – et éventuellement du Dáil –, par contre, il s'agissait plutôt de se préoccuper du côté strictement politique du mouvement, et la relation entre les deux organisations est par conséquent longtemps demeurée distante. Dans le Dáil, les activités, les processus décisionnels, ou l'état des finances de l'IRA étaient rarement discutés, et certains membres de Sinn Féin s'opposaient même ouvertement aux tactiques violentes de celle-ci. Pour cette raison, plusieurs observateurs de l'époque reprochaient au Dáil de ne pas contrôler sa supposée branche armée<sup>308</sup> – une critique qui comportait une part très importante de vérité –, tandis que d'autres critiquaient plutôt son refus d'accepter la pleine responsabilité pour les actions de l'IRA<sup>309</sup>. Il convient tout de même de noter que le ministre de la défense nationale, Cathal Brugha, était parvenu à la fin de l'été 1919 à convaincre les élus de Sinn Féin d'exiger des volontaires de l'IRA qu'ils prêtent allégeance au Dáil – ce qui avait été accompli avec un certain succès, malgré la réticence de certains volontaires<sup>310</sup>. Ultimement, toutefois, cette incertitude entourant la relation entre l'IRA et le Dáil a pris fin au prin-

<sup>306</sup> Julia Eichenberg, *op. cit.*, p. 236.

<sup>307</sup> Peter Hart, 1999, « The Social Structure of the Irish Republican Army, 1916-1923 », *The Historical Journal*, Vol. 42, No. 1, p. 209.

<sup>308</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 21.

<sup>309</sup> Arthur Mitchell, *op. cit.*, p. 77.

<sup>310</sup> Charles Townshend, *op. cit.*, p. 86-89.

temps 1921 seulement, alors que l'assemblée a finalement endossé publiquement les actions militaires de celle-ci :

De Valera told the Dáil that it 'was hardly acting fairly by the army in not publicly taking full responsibility for all its acts'. The assembly responded by giving the president authority to state publicly that the army was the official instrument of the Dáil. Reinforcing this position, the assembly appropriated \$1,000,000 for 'national defence'<sup>311</sup>.

En contraste à cette lenteur du Dáil à endosser publiquement les actions de sa branche armée auto-proclamée, les élus nationalistes de Sinn Féin ont toujours affiché une position extrêmement claire sur les forces policières existantes sur le territoire – la RIC et la DMP. Dès les premiers mois de son existence, le gouvernement du Dáil s'est affairé à planifier la destruction de la RIC<sup>312</sup>, en mettant notamment sur pied une campagne officielle visant à encourager les agents de celle-ci à démissionner<sup>313</sup>. Cette campagne a ainsi connu un succès substantiel, et dès l'été 1920 les forces de la RIC étaient isolées et démoralisées, au même moment où les autorités impériales prenaient conscience de la gravité de la situation en Irlande. Le pouvoir policier, discrédité durant la guerre d'indépendance, n'a pas réellement été remplacé par une alternative sous le contrôle du Dáil avant la fondation de la *Civic Guard* en février 1922<sup>314</sup>.

En bref, les contraintes de la guerre d'indépendance – largement liées aux politiques répressives des autorités britanniques en réponse à la déclaration d'indépendance, puis à la tentative de légitimation du Dáil nouvellement établi – ont placé les élites nationalistes de Sinn Féin sur une trajectoire spécifique dans la construction de leur proto-État alternatif – les confinant par exemple à demeurer un régime de parti unique durant cette période, malgré leurs prétentions et leurs volontés démocratiques. Forcé

<sup>311</sup> Arthur Mitchell, *op. cit.*, p. 77-78.

<sup>312</sup> Rappelons d'ailleurs, comme il a été discuté dans le chapitre précédent, que la RIC constituait l'outil principal de répression britannique durant la guerre d'indépendance, dans une bien plus grande mesure que l'armée impériale, par exemple.

<sup>313</sup> Arthur Mitchell, *op. cit.*, p. 79.

<sup>314</sup> Bill Kissane, 2004, *op. cit.*, p.976.

d’agir dans la clandestinité, ce dernier s’est montré incapable d’opérer des départements et des ministères pleinement efficaces – à l’exception des gouvernements locaux et du ministère des finances<sup>315</sup>. En bout de ligne, l’ensemble de ces dynamiques de la formation étatique en Irlande, dont il a été question dans les deux premières sections de ce chapitre, a évolué de façon à laisser aux leaders nationalistes du gouvernement provisoire mis en place par le traité de décembre 1921 un appareil étatique avec des capacités répressives et administratives plutôt limitées, rendant probable, voire incitant les républicains de l’IRA à l’insurrection armée.

### 3.3 Héritage institutionnel déficient et opportunités d’insurrection armée

Dans cette troisième et dernière section, il s’agit maintenant d’examiner l’aboutissement et les conséquences de ces dynamiques historiques de construction étatique en Irlande, entre l’Acte d’Union de 1800 et la fin de la guerre d’indépendance en 1921. Autrement dit, il s’agit de dresser un portrait de la qualité et de l’ampleur des capacités de l’État irlandais naissant suite à la signature du traité anglo-irlandais, telles que découlant des institutions gouvernementales correspondantes – c’est-à-dire des médiums à travers lesquels les élites politiques du gouvernement provisoire établi par ce même traité ont dû revendiquer leur légitimité en tant qu’autorité politique. Comme il a été mentionné plus haut, l’argument soutenu dans ce chapitre stipule que ces capacités se sont montrées insuffisantes pour 1) prévenir une crise majeure d’autorité et de légitimité face à la perception répandue de la coercition britannique, puis 2) assurer un contrôle territorial adéquat – soit revendiquer avec succès le monopole de la violence légitime sur l’ensemble de son territoire –, et

---

<sup>315</sup> John M. Regan, 2000, « The Politics of Utopia: Party Organisation, Executives, and Autonomy and the New Administration », dans Mike Cronin & John M. Regan (dirs.), *Ireland: The Politics of Independence, 1922-49*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 32.

éventuellement prévenir l'éclatement de violences armées intra-nationalistes, en réprimant la dissidence républicaine à l'intérieur de ses nouvelles frontières.

Dans un premier temps, à l'issue des négociations de l'automne 1921 avec les autorités britanniques, les élites nationalistes pro-traité se sont immédiatement attaquées à la tâche de mettre sur pied, encore une fois, un nouvel État irlandais, en centralisant le pouvoir politique au sein d'un parlement élu démocratiquement, ainsi qu'au sein d'un exécutif correspondant<sup>316</sup>. Pour ce faire, elles ont plus ou moins abandonné l'idée d'une expansion du proto-État mis sur pied par Sinn Féin suite aux élections de 1918 (le Dáil Éireann et ses départements), et se sont plutôt appuyées sur les structures existantes de l'appareil étatique britannique en Irlande, conservant une majorité des employés de l'ancienne fonction publique – généralement irlandais eux-mêmes, ainsi que qualifiés, et en théorie apolitiques<sup>317</sup>. Ce faisant, elles se sont temporairement retirées du public en compagnie de cadres supérieurs de la fonction publique existante, dans divers centres administratifs à Dublin<sup>318</sup> (l'hôtel de ville, *Dublin Castle*, et autres bâtiments gouvernementaux). Afin de souligner l'asymétrie entre les ressources disponibles à ces individus et l'ampleur de la tâche à accomplir, le premier vice-président du conseil exécutif du *Free State*, Kevin O'Higgins, a décrit l'état du gouvernement provisoire dans ses premiers mois ainsi :

[Simply] eight young men in the City Hall [the adjoining Dublin Castle's centuries-old association with British oppression made it unsuitable as a seat of government for Irish ministers] standing amidst the ruins of one administration, with the foundations of another not yet laid, and with wild men screaming through the keyhole. No police force was functioning through the country, no system of justice was operating, the wheels of administration hung idle, battered out of recognition by rival jurisdictions<sup>319</sup>.

---

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>317</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>318</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>319</sup> Cité dans Ronan Fanning, 1983, *Independent Ireland*, Dublin, Edco, p. 9.

Malgré le succès éventuel de l'établissement d'un tel système parlementaire strictement irlandais – à l'issue de la guerre civile –, les leaders pro-traité ont donc été confrontés à des difficultés politiques et institutionnelles considérables dans les premiers mois de cette entreprise. D'ailleurs, les cadres théoriques existants en *Civil War Studies* nous indiquent justement que les pays qui connaissent des changements de régime sont beaucoup plus à risque de connaître un épisode de guerre civile que d'autres États dont les systèmes politiques demeureraient stables<sup>320</sup>: « [in] *authoritarian regimes, repression is so high that the costs of opposition discourage rebellion. If repression is low, the benefits of peaceful accommodation exceed the benefits of violent conflict*<sup>321</sup>. » Malheureusement pour les autorités du *Irish Free State*, l'histoire irlandaise semble confirmer la validité de cette hypothèse. En se retirant du territoire irlandais, les autorités impériales ont en effet imposé au nouveau gouvernement provisoire une série de mesures impopulaires lui ayant rendu la tâche de maintien de l'ordre difficile, incluant la partition du territoire, et une constitution monarchique allant à l'encontre des revendications républicaines mises de l'avant depuis l'Insurrection de Pâques en 1916<sup>322</sup>.

Cette série d'impositions britanniques au *Free State* se trouve d'ailleurs au centre de la crise d'autorité et de légitimité ayant secoué ce dernier dans les premiers mois de son existence, avant le déclenchement de la guerre civile. Cette crise était ainsi principalement articulée autour des conditions de ratification du traité de paix par la délégation irlandaise le 6 décembre 1921, puis adopté au Daíl par une mince majorité de 64 contre 57 en janvier 1922<sup>323</sup>. Plusieurs nationalistes républicains de Sinn Féin et de l'IRA croyaient effectivement que cette ratification ne pouvait prétendre se légitimer par une quelconque assise démocratique, considérant les menaces directes de

---

<sup>320</sup> Håvard Hegre, Tanja Ellingsen, Scott Gates & Nils Petter Gleditsch, 2001, *op. cit.*

<sup>321</sup> Bill Kissame, 2004, *op. cit.* p. 969.

<sup>322</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 45.

<sup>323</sup> *Ibid.*, p. 14.

violence exprimées par la délégation britannique lors des négociations<sup>324</sup>. Ainsi, les opposants au Traité soutenaient que les négociateurs avaient outrepassé le mandat leur ayant été confié par le Daíl, et refusaient, sur cette base, de reconnaître la légitimité de l'autorité et du caractère démocratique du *Irish Free State*. Ces nationalistes croyaient donc que la menace de représailles de la part des Britanniques empêchait l'exercice démocratique du choix populaire, et accusaient le nouvel *Irish Free State* d'avoir dérogé aux règles institutionnelles établies depuis le début de la période révolutionnaire irlandaise. Dans leur contestation de la légitimité du gouvernement provisoire, les républicains anti-traité insistaient donc fortement sur la part de responsabilité des autorités britanniques, qui non seulement avaient refusé de respecter les résultats des votes populaires en 1918 et 1921 – conçus comme appuyant le projet d'une république indépendante –, mais aussi sans lesquelles les élections du 16 juin 1922 n'auraient pas pu se tenir<sup>325</sup>.

En gros, si les nationalistes irlandais étaient préalablement unis autour du projet d'une république irlandaise démocratique et indépendante avant la signature du traité, l'attitude des autorités impériales et les conditions correspondantes de sa ratification ont brusquement mis fin à cette unité : « *the transfer of power created constitutional crises over who should inherit the empires' legislative authority, and when [this crisis became] interlinked with the question of public order, violent conflict ensued*<sup>326</sup>. » Ce reproche des républicains anti-traité à propos du manque de légitimité démocratique du *Free State*, s'il peut sembler ironique considérant la thèse démocratique répandue en *Irish Studies*<sup>327</sup>, repose tout de même sur une certaine part de vérité empirique.

<sup>324</sup> Gavin Foster, 2012, *op. cit.*, p. 26.

<sup>325</sup> Bill Kissane, 2004, *op. cit.* p. 979.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 970.

<sup>327</sup> Rappelons que la thèse démocratique présente le camp pro-traité comme les défenseurs de la démocratie, contre le camp anti-traité radical, qui de son côté aurait agi sans mandat populaire, et à l'encontre de la volonté des Irlandais, telle qu'exprimée à travers les élections de juin 1922.

Suite à la signature du traité, le gouvernement provisoire ne s'appuyait pas réellement sur une constitution fonctionnelle, alors que d'une part, la constitution mise en place par les Britanniques s'était désintégrée depuis le dernier échec du *Home Rule* ; et que d'autre part, la contre-constitution adoptée par Sinn Féin n'a pas su résister aux premiers mois de l'indépendance partielle rendue possible par ce traité : « *what determined political outcomes were not electoral mandates but the abilities of parties to influence decision-makers through the application of threat and force. Nowhere is this [...] better demonstrated, than during the course of 1922*<sup>328</sup>. »

De plus, le statut du nouveau parlement irlandais en 1922 demeurait flou, alors qu'il s'avérait plus ou moins impossible de déterminer avec certitude si ce dernier découlait du Dáil révolutionnaire de la guerre d'indépendance, ou plus directement du gouvernement provisoire établi par le traité – lorsqu'il a été officiellement établi à la fin de l'été 1922, ce parlement a été désigné comme troisième Dáil<sup>329</sup>. Ainsi, suivant la fin des négociations entre la délégation irlandaise et le cabinet britannique, avec l'établissement du gouvernement provisoire, le second Dáil n'a pas immédiatement cessé d'exister – bien que dorénavant, seuls les membres pro-traité de Sinn Féin s'y présentaient toujours. En réalité, le gouvernement provisoire a été élu lors de la rencontre du Dáil du 14 janvier 1922 – la même rencontre durant laquelle le traité a été officiellement adopté<sup>330</sup>. En bout de ligne, les deux gouvernements – tous deux pro-traité à partir de 1922, avec Michael Collins à la tête du gouvernement provisoire, et Arthur Griffith en tant que président du Dáil – ont à toutes fins pratiques co-existé jusqu'au déclenchement de la guerre civile en juin.

---

<sup>328</sup> John M. Regan, 2007, *op. cit.*, p. 211.

<sup>329</sup> Bill Kissane, 2004, *op. cit.*, p. 980.

<sup>330</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 15.

Pour certains, cette situation irrégulière pourrait être interprétée comme une tentative plus ou moins consciente du *Free State* de conserver sa légitimité républicaine auprès des nationalistes irlandais, tout en étant forcé d'œuvrer au sein des marges prévues par le traité, afin cette fois-ci d'être accepté comme autorité étatique légitime par le gouvernement britannique<sup>331</sup>. Malheureusement, s'il s'agissait effectivement d'une stratégie planifiée de la part des leaders pro-traité, elle ne s'est pas avérée très efficace, considérant que les républicains anti-traité ont invoqué l'existence simultanée de ces deux instances gouvernementales en juin 1922 pour argumenter contre la légitimité des résultats électoraux et ainsi tenter de discréditer la position constitutionnelle du camp pro-traité<sup>332</sup>.

Bref, avec la fin de la guerre anglo-irlandaise en 1921, et conséquemment avec le premier test du fonctionnement démocratique d'une Irlande indépendante, la clarté des règles en place et la légitimité des institutions étatiques n'ont pas su faire leurs preuves, face à la coercition britannique – réelle et ressentie : « *although the civil war would force nationalists [...] to realize the tragedy latent in Ireland's revolutionary politics, the conflict also started in, and in large measure was necessitated by, the institutional vacuum in which the Treaty split occurred*<sup>333</sup>. » Par conséquent, cette insuffisance au niveau des règles gouvernant la prise et l'exercice du pouvoir politique en Irlande ne se situait évidemment pas dans leur absence, mais plutôt dans leur légitimité défaillante – que l'on pourrait principalement attribuer au contexte belliqueux de leur élaboration. Ainsi, dès que les autorités britanniques ont usé de coercition et de menaces pour orienter les actions des représentants irlandais dans la direction voulue – soit à l'avantage de l'empire –, ce manque de légitimité a mené à la remise en doute immédiate de ces règles établies :

---

<sup>331</sup> *Ibid.*

<sup>332</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>333</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 232.

the Provisional Government assumed control of a country reduced by war and mis-government to a state bordering on chaos. During the preceding struggle, the entire machinery of government had been disorganised, and respect for law had disappeared, in the absence of law which could command respect<sup>334</sup>.

Sans l'impact causal de plusieurs facteurs supplémentaires, cette crise d'autorité et de légitimité des institutions législatives centrales du nouveau *Free State* se serait vraisemblablement montrée insuffisante pour occasionner le déclenchement d'une guerre civile intra-nationaliste. Mais malheureusement pour le gouvernement provisoire, d'autres sources de faiblesse étatique sont venues ajouter aux difficultés de l'État naissant – incluant notamment l'absence du monopole de la violence légitime sur son territoire, liée à sa dépendance durable au centre impérial<sup>335</sup>.

Dans un second temps, donc, rappelons que Sinn Féin et sa branche armée auto-proclamée, la *Irish Republican Army* – deux organisations distinctes, qui jouissaient d'un statut à toutes fins pratiques « autonome » –, ont mené contre les forces britanniques une guerre de guérilla entre 1919 et 1921, accordant une autonomie et des marges de décisions majeures aux cellules locales<sup>336</sup> : « *in July 1921 each unit was in undisputed control of their territory*<sup>337</sup> ». Tel que précédemment mentionné, le gouvernement du Dáil avait bel et bien tenté d'exercer un contrôle accru sur l'IRA au cours de la guerre d'indépendance, en exigeant la mise en place d'un serment d'allégeance au parlement clandestin pour les volontaires. Cependant, les membres du Dáil demeuraient essentiellement ignorants des développements du conflit militaire en cours – malgré l'endossement public des activités de l'IRA par de Valera en 1921 –, et la mesure du succès de cette politique d'allégeance était discutable au niveau local : « *Ernie O'Malley, however, recalling his time as O/C of the 2<sup>nd</sup> Southern*

---

<sup>334</sup> Bulmer Hobson, 1932, *Saorstát Éireann: Irish Free State Official Handbook*, Londres, Ernest Benn Limited, p. 15.

<sup>335</sup> Bill Kissane, 2004, *op. cit.*, p. 976.

<sup>336</sup> Gavin M. Foster, 2015, *op. cit.*, p. 4.

<sup>337</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 4.

*Division, recorded his IRA colleague Séamus Robinson's opposition to the oath and had no recollection of taking it himself*<sup>338</sup>. » Au moment de la signature du traité en décembre 1921, les militants républicains ont donc fait montre d'une forte réticence à l'idée de renoncer à ce pouvoir local<sup>339</sup>. Par conséquent, la scission institutionnelle entre une majorité des cellules locales de l'IRA et la *National Army* du nouvel État irlandais suite au *treaty-split* a engendré des difficultés majeures au niveau du contrôle territorial pour le gouvernement provisoire mis en place par ledit traité.

Autrement dit, au moment de l'accession partielle à son indépendance, le *Free State* irlandais devait faire compétition à l'IRA pour s'établir en tant que force armée légitime sur son territoire. En juin 1922, au moment du déclenchement de la guerre civile, une majorité du territoire irlandais était donc sous le contrôle d'unités de l'IRA anti-traité, ce qui porte à croire que malgré le développement avancé des chemins de fer sur le territoire irlandais à l'époque, il semble difficile, ici aussi, de parler de contrôle territorial par l'appareil étatique au moment de la ratification du traité. C'était en effet l'IRA anti-traité, bien davantage que le *Free State* et son armée nationale, qui jouissaient de ce contrôle sur le terrain : « *apart from some separate governing institutions, Ireland had no clear governmental status before 1921, and the inexperienced elites who inherited power in January 1922 were not in control over most of the territory of the new state*<sup>340</sup>. »

En plus de ce contrôle territorial déficient, il convient de noter que les nouvelles autorités du *Free State* ne disposaient pas de forces policières fonctionnelles dans les mois précédant le déclenchement de la guerre civile. Essentiellement, ayant consacré l'ensemble de la guerre d'indépendance à mener un combat physique et idéologique

---

<sup>338</sup> Michael Hopkinson, 2004, *op. cit.*, p. 8.

<sup>339</sup> Peter Hart, 2003, *op. cit.*, p. 269.

<sup>340</sup> Bill Kissane, 2005, *op. cit.*, p. 22.

contre les agences policières britanniques en Irlande – la RIC et la DMP –, le gouvernement provisoire s’est retrouvé, au lendemain de la signature du traité, confronté à l’absence totale d’institutions étatiques dédiées au maintien de l’ordre public<sup>341</sup>, à l’exception évidemment de forces militaires, avec sa nouvelle *National Army*. D’un point de vue pratique, il n’était donc pas en mesure de réprimer la dissidence au sein de ses frontières – même dans les régions sous son contrôle – sans faire appel aux « grands moyens », c’est-à-dire sans lui-même participer à l’intensification et à l’escalade de la violence intra-étatique. Confronté à l’insurrection républicaine au printemps 1922, et donc à la nécessité de « restaurer la règle de droit et l’ordre public<sup>342</sup> », le gouvernement pro-traité a ainsi directement opté pour la militarisation du conflit, puisqu’il ne disposait simplement pas d’options intermédiaires.

En bref, au cours de la guerre d’indépendance, la nécessité de présenter un front unifié face à la répression britannique avait favorisé la coexistence harmonieuse des éléments plus radicaux de l’IRA et des politiciens nationalistes du Dáil – relativement plus conservateurs –, ainsi que la tolérance des premiers par les seconds. À l’issue du conflit, cependant, avec l’accession partielle à l’indépendance, et la nécessité renouvelée de construction d’un appareil étatique irlandais, le coût de cette tolérance des éléments radicaux par les leaders nationalistes modérés en est venu à dépasser le coût potentiel de leur répression<sup>343</sup>. Plus encore, l’existence même de cette faction dissidente menaçait dorénavant les acquis durement obtenus lors des négociations de l’automne 1921 : « *the presence of foreign troops who threatened the independence project was an obvious catalyst for this clampdown*<sup>344</sup>. » Essentiellement, le moment de transition et de changement de régime à l’indépendance a entraîné une inquiétude chez les nouvelles autorités étatiques, qui devaient faire face à la fois aux menaces

---

<sup>341</sup> Bill Kissane, 2004, *op. cit.*, p. 976.

<sup>342</sup> John Coakley, *op. cit.*, p. 46.

<sup>343</sup> Bill Kissane, 2004, *op. cit.*, p. 982.

<sup>344</sup> *Ibid.*

britanniques de réintervention et au mécontentement des éléments républicains plus radicaux, ainsi que chez ces derniers, qui se sentaient injustement exclus des décisions politiques exécutées au cours de cette période – entre la signature du traité et le déclenchement de la guerre civile.

D'un autre côté, les capacités répressives du *Free State* étaient plutôt limitées, alors que ce dernier ne disposait pas de forces policières établies, et ne contrôlait pas l'ensemble de son territoire, puisque Sinn Féin avait concentré ses efforts durant la guerre d'indépendance sur la mise sur pied d'un État clandestin, laissant une autonomie substantielle à l'IRA. Accompagnées d'une crise d'autorité et de légitimité majeure ayant émergé suite à la ratification du traité anglo-irlandais sous menace militaire, ces capacités répressives limitées ont fourni l'opportunité aux républicains anti-traité de prendre les armes à nouveau pour contester l'autorité du pouvoir en place : « *[in] this way, a combination of reduced repression and increased mobilization [...] did lie behind the civil [war]<sup>345</sup>* »

### 3.4 Conclusion

En conclusion, les élites politiques irlandaises devaient composer, au moment de la ratification du traité de paix de 1921, avec un appareillage institutionnel déficient, hérité de l'ancienne administration coloniale, et des circonstances particulières de la guerre d'indépendance. Grâce à l'adoption d'une perspective socio-historique, il nous a été possible de retracer comment l'administration britannique unilatérale depuis l'Acte d'Union de 1800, ainsi que les choix stratégiques du leadership de Sinn Féin au cours de la période révolutionnaire, ont laissé aux élites nationalistes irlandaises 1) un contrôle territorial fortement décentralisé, 2) des forces militaires pareillement décentralisées – avec l'IRA disposant d'une importante autonomie lui ayant permis

---

<sup>345</sup> *Ibid.*

d'adopter des positions différenciées quant à l'acceptation du nouvel *Irish Free State*, 3) une lacune au niveau des forces répressives, avec l'absence de forces policières établies, ainsi que 4) des règles gouvernant la prise et l'exercice du pouvoir qui n'ont pas su asseoir leur légitimité, lorsque confrontées aux négociations contraignantes avec les autorités britanniques. Sans agir directement sur la nature du traité anglo-irlandais – comme les stratégies impériales britanniques –, les dynamiques de la formation étatique irlandaise ont donc plutôt agi en tant que *causes conditionnantes*, soit au niveau des effets de ce dernier, en offrant l'opportunité aux divisions intra-nationalistes engendrées par celui-ci de passer à une forme violente et d'aboutir au déclenchement d'une guerre civile en juin 1922.

En bout de ligne, cet héritage institutionnel déficient a laissé Sinn Féin et le gouvernement provisoire dans une situation où leur appareillage étatique n'était pas en mesure de répondre à ce que l'on attendait d'eux au niveau organisationnel, ni d'empêcher que des conflits divers ne prennent une tournure violente. Cette faiblesse au niveau de la capacité étatique – tant répressive que bureaucratique-administrative – en Irlande post-Traité, par conséquent, semble avoir fourni un agencement des structures d'opportunités politiques propice à l'émergence d'insurrection. Ce type de conclusion n'est d'ailleurs pas inhabituel dans les littératures explorant les révolutions, les guerres civiles, ou encore les conflits nationalistes. Fearon et Laitin, par exemple, considèrent la faiblesse étatique comme le facteur le plus significatif dans l'explication des probabilités de guerres civiles<sup>346</sup> : « *[this] condition renders insurgency more feasible and attractive due to weak local policing or inept and corrupt counterinsurgency practices*<sup>347</sup> ». ».

---

<sup>346</sup> James D. Fearon & David D. Laitin, *op. cit.*

<sup>347</sup> *Ibid.*, p. 78.

Dans le cas étudié, par conséquent, la faiblesse répressive du nouvel État ouvrait la porte à l'insurrection en réduisant le coût potentiel de cette dernière, tandis que la faiblesse bureaucratique-administrative – telle que démontrée à l'époque même par la crise d'autorité et de légitimité évoquée précédemment – augmentait les perspectives de succès d'une insurrection<sup>348</sup>. En Irlande, les structures d'opportunités politiques étaient donc agencées pour favoriser, voire inciter, l'insurrection armée, advenant l'émergence de griefs pour motiver le déclenchement d'un conflit. Si ces derniers ont été longuement étudiés en *Irish Studies*, il semble que le choix de nous concentrer ici plutôt sur l'aspect des opportunités politiques permet d'offrir une explication plus complète du déclenchement de la guerre civile irlandaise, en exposant les conditions de possibilité du passage à la violence, avant même l'intervention de ces griefs.

---

<sup>348</sup>Kristian S. Gleditsch & Andrea Ruggeri, *op. cit.*, p. 299.

## CONCLUSION

The universal historian will be moved to few congratulations. For he will feel certain that the Treaty, signed as it was, must always have divided Ireland with bitter discord, torn her with conflict between cruel exacting loyalties, and so preserved her for a space for the British Commonwealth with an economy of lives<sup>349</sup>.

Malgré la fascination académique des *Irish Studies* pour la période révolutionnaire irlandaise, et particulièrement pour la guerre civile ayant marqué son aboutissement, les travaux portant sur les causes du conflit de 1922-1923 sont caractérisés par une insistance quasi-hégémonique sur les griefs ayant motivé les acteurs impliqués, au détriment d'autres types de facteurs. En effet, les principaux auteurs du champ mobilisent régulièrement des facteurs institutionnels, économiques, ou militaires pour expliquer le déroulement, la durée, et la résolution du conflit, mais leurs explications causales du déclenchement de ce dernier sont le plus souvent centrées sur les divisions idéologiques. Cet intérêt pour l'affrontement des idées politiques entre les camps pro- et anti-traité n'est toutefois pas surprenant, considérant : d'une part, la persistance de ces divisions et débats idéologiques dans les discours politiques irlandais contemporains ; d'autre part, le caractère intra-nationaliste du conflit, impliquant une intimité accrue des oppositions politiques et des violences correspondantes, en comparaison à d'autres types de guerres civiles, frappant donc davantage l'imaginaire populaire et celui des historiens.

Si cette recherche a notamment été motivée par un intérêt similaire pour la guerre civile irlandaise, elle s'inspirait également des contributions des *Civil War Studies*, et particulièrement de leurs préoccupations théoriques. Dans les développements récents

---

<sup>349</sup> Frank Pakenham, 1972, *Peace by Ordeal: An Account, from First-Hand Sources of the Negotiation and Signature of the Anglo-Irish Treaty*, Sidgwick & Jackson, Londres, p. 267, cité dans Francis Costello, 2003, *op. cit.*, p. 328.

de la littérature du champ, les chercheurs nous invitent ainsi à tourner notre attention vers les opportunités d'insurrection armée, en tant que conditions de possibilité première des guerres civiles, plus significatives que les griefs dans les explications causales de ce type de conflits intra-étatiques. Évidemment, à travers ses travaux largement macro-quantitatifs, cette littérature comporte elle-aussi des lacunes, en négligeant les spécificités empiriques des cas individuels. Ces choix méthodologiques impliquent aussi une tendance à établir des corrélations entre certains facteurs et la probabilité de guerre civile, davantage que de véritables relations causales.

Bref, nous avons ici considéré qu'une étude approfondie du cas irlandais était non seulement pertinente en soi, étant données les particularités frappantes de ce dernier, mais aussi, plus largement, pour le champ des *Civil War Studies*, puisque la guerre civile irlandaise, généralement délaissée par ce dernier au profit de conflits plus récents, compte parmi les rares cas empiriques de guerres civiles intra-nationalistes post-indépendance. Par conséquent, la présente recherche s'est donnée pour objectif d'effectuer un rapprochement entre les deux champs mentionnés ci-haut, et de remédier à certaines de leurs lacunes respectives, en offrant une analyse socio-historique du déclenchement du conflit, reposant précisément sur le dialogue entre détail empirique et cadres théoriques existants. Il s'agissait de mettre à l'épreuve les cadres explicatifs dominants en *Irish Studies*, à la lumière de certaines contributions théoriques des études de guerres civiles, autrement dit d'identifier les facteurs causaux ayant rendu possible et probable le déclenchement du conflit de 1922-1923 – au-delà des griefs ayant motivé les acteurs impliqués –, puis d'articuler l'interaction de ces facteurs à travers le temps afin de pouvoir offrir une explication socio-historique complète du phénomène étudié. En questionnant les causes du déclenchement de la guerre civile irlandaise, il ne s'agissait donc pas d'interroger l'origine des désaccords intra-nationalistes au cœur du conflit, mais plutôt les conditions dans lesquelles ces désaccords ont été amenés à prendre la forme d'un conflit armé intra-nationaliste.

#### 4.1 Résumé de l'argument

Pour répondre à cette question de recherche, nous avons ainsi travaillé à partir d'une hypothèse de recherche fondée sur nos connaissances préalables du cas et sur les pistes de réflexion théoriques offertes par les études de guerres civiles. L'argument soutenu dans ce mémoire – à travers cette hypothèse – stipulait ainsi que les stratégies impériales britanniques et les dynamiques de la formation étatique irlandaise avaient agi sur et de façon combinée avec le traité anglo-irlandais pour mener au déclenchement de la guerre civile irlandaise. Puisque l'aspect des griefs et des divisions idéologiques au sein du mouvement nationaliste irlandais a reçu une attention supérieure dans la littérature existante, la présente recherche s'est plutôt concentrée sur certains aspects délaissés dans les explications causales du déclenchement de la guerre civile de 1922-1923, à savoir les ressources et les opportunités politiques d'insurrection. De ce fait, l'argument avancé dans cette recherche se déclinait en deux sections correspondantes et interreliées, qui ont donc formé les principaux chapitres empiriques de ce mémoire.

D'une part, le chapitre 2 s'intéressait à l'impact causal à long terme des considérations stratégiques de préservation impériale britannique sur la distribution des ressources matérielles et militaires en Irlande au moment du point tournant – donc dans les mois précédant le déclenchement de la guerre civile. À partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ces intérêts stratégiques ont ainsi joué un rôle central dans la politique britannique vis-à-vis des demandes nationalistes irlandaises de l'époque, encourageant directement les échecs des projets de *Home Rule*, et par conséquent la radicalisation et la militarisation de ce mouvement nationaliste. En retour, cette transformation du soutien et des revendications nationalistes en Irlande a mené à l'élection de la forma-

tion républicaine Sinn Féin en 1918, et éventuellement au déclenchement de la guerre d'indépendance. Durant cette dernière, l'impact des stratégies impériales britanniques est toujours identifiable, cette fois-ci sur les différents choix effectués par l'Armée républicaine irlandaise – c'est-à-dire l'adoption de tactiques de guérilla et d'une structure fortement décentralisée –, qui ont éventuellement permis aux militants anti-traité de l'IRA d'obtenir l'accès à des ressources militaires suffisantes pour mener une insurrection armée contre les autorités étatiques post-indépendance. Au moment du point tournant, les autorités impériales, motivées par des considérations stratégiques, ont imposé des termes spécifiques pour le traité de paix à la délégation irlandaise, à l'aide de menaces militaires. Elles ont ensuite encouragé les nouvelles autorités du *Free State* à réprimer la dissidence anti-traité, puis fourni au gouvernement provisoire les ressources financières et militaires nécessaires à cette opération de répression étatique. Bref, agissant à long terme sur le cas étudié, ainsi qu'au moment du point tournant, en tant que *causes successives*, les considérations stratégiques de l'empire britannique ont interagi avec les stratégies nationalistes irlandaises correspondantes, et directement contribué à une disposition des ressources dans l'Irlande post-indépendance ayant permis aux camps pro- et anti-traité de s'engager dans une guerre civile intra-nationaliste au mois de juin 1922.

D'autre part, le chapitre 3 examinait la seconde section de l'hypothèse de recherche, et explorait donc l'impact causal à long terme des dynamiques de la formation étatique irlandaise sur l'agencement des opportunités politiques au moment du point tournant. Examinant l'évolution des institutions étatiques en Irlande depuis l'Acte d'Union de 1800, ainsi qu'au cours de la guerre d'indépendance, ce chapitre nous a permis d'accéder à une meilleure compréhension du legs institutionnel hérité en 1921 par les élites nationalistes irlandaises, et des conséquences correspondantes de cet héritage institutionnel sur les opportunités d'insurrection. Ainsi, nous avons observé comment l'administration britannique plus ou moins centralisée depuis 1800 a long-

temps favorisé l'adoption de revendications modérées – centrées autour de projets de dévolution – par les leaders nationalistes en Irlande, qui ont seulement entamé le développement et l'établissement d'institutions étatiques spécifiquement irlandaises à partir de 1918. En conséquence, au moment de l'accession partielle à l'indépendance à la fin de 1921, les élites politiques en charge de la mise sur pied d'un appareillage étatique fonctionnel pour le nouveau *Free State* ont dû composer avec une capacité étatique défailante, menant à l'émergence d'une crise majeure d'autorité et de légitimité, ainsi qu'à des insuffisances substantielles au niveau du contrôle territorial et des capacités répressives – en l'absence de forces policières établies. Dans ce contexte, les autorités du gouvernement provisoire n'ont pas été en mesure d'empêcher la dissidence républicaine anti-traité de s'intensifier, et éventuellement d'avoir l'opportunité de se transformer en véritable insurrection armée. En ce sens, les dynamiques de la formation étatique irlandaise ont donc agi à titre de *causes conditionnantes* dans le cadre du cas étudié, influençant non pas la nature des forces causales à l'œuvre durant le point tournant, mais plutôt leurs effets. Autrement dit, en entraînant une insuffisance au niveau de la capacité bureaucratique et répressive du *Free State*, elles ont orienté les effets catastrophiques du traité anglo-irlandais, ainsi que les actions des républicains anti-traité, en empêchant ces derniers de faire entendre leur opposition au traité à travers les canaux conventionnels, et en leur offrant d'un autre côté la possibilité d'opter pour l'insurrection armée.

À des fins de parcimonie, les deux chapitres empiriques de ce mémoire ont centré leur attention autour des éléments sur lesquels les deux facteurs considérés dans la présente recherche ont respectivement exercé leur effet causal, soit d'une part, les stratégies impériales britanniques sur l'agencement des ressources post-indépendance; et d'autre part, les dynamiques de la formation étatique irlandaise sur la structure des opportunités d'insurrection au même moment. Cependant, il convient de noter que dans la réalité historique, ces deux facteurs n'ont évidemment pas agi en

vase clos, mais ont plutôt interagi entre eux à travers le temps. De fait, la décision d'introduire l'Acte d'Union de 1800, marquant un point tournant dans le processus de formation étatique en Irlande, relevait également de considérations stratégiques impériales. De même, les décisions du leadership de Sinn Féin au cours de la guerre d'indépendance – en lien avec le choix de se concentrer sur la mise sur pied d'un État clandestin irlandais, et de laisser la plus grande part de responsabilité du conflit armé à l'IRA –, avec les conséquences précédemment mentionnées sur les capacités étatiques du *Free State* au moment du point tournant, pourraient aussi être conçues comme des réponses stratégiques aux actions et aux discours délégitimants des autorités impériales face aux revendications de souveraineté des nationalistes irlandais. Ainsi, la frontière entre les effets causaux des deux facteurs historiques examinés dans les chapitres 2 et 3 n'est pas parfaitement étanche. Par exemple, le contrôle territorial déficient du gouvernement provisoire au début de 1922 – découlant des dynamiques changeantes de la formation étatique en Irlande depuis l'Acte d'Union –, en plus d'offrir aux militants de l'IRA anti-traité l'opportunité de mettre au défi l'autorité du nouvel État, leur a également fourni l'occasion de s'appropriier des ressources militaires nécessaires à cette insurrection. Enfin, les pressions britanniques sur les nouvelles autorités du *Free State* durant les mois précédant le déclenchement de la guerre civile – relevant cette fois-ci des stratégies impériales britanniques –, en plus de contribuer à l'agencement des ressources post-indépendance, a aussi influencé les opportunités d'insurrection, en nuisant à la légitimité du gouvernement provisoire, ainsi qu'en poussant ce dernier à réprimer brutalement la dissidence républicaine au sein de ses frontières.

En bout de ligne, ces deux facteurs causaux – les stratégies impériales britanniques et les dynamiques de la formation étatique irlandaise –, ont donc agi de façon combinée avec différentes forces causales à l'œuvre au moment du point tournant – principalement le traité anglo-irlandais – pour fournir les ressources matérielles et les opportu-

nalités politiques nécessaires et favorables au déclenchement d'une guerre civile intranationaliste en Irlande en 1922. Influençant la trajectoire historique irlandaise sur la longue durée, ils ont ainsi contribué à créer un contexte post-indépendance fortement propice à l'éclatement de violences armées. Ainsi, à la fois les militants anti-traité de l'IRA et les élites politiques du gouvernement provisoire disposaient d'armes et de soldats prêts à re-prendre les armes. Et de son côté, le *Free State* traversait une crise de légitimité, éprouvait des difficultés au niveau du contrôle de son territoire, et ne disposait pas de forces policières fonctionnelles pour dissuader ou réprimer efficacement de potentielles tentatives d'insurrection.

#### 4.2 Retour sur les explications alternatives

Il convient à présent de revenir sur la principale explication alternative des causes du conflit de 1922-1923, à savoir l'analyse causale dominante en *Irish Studies*, selon laquelle la guerre civile irlandaise pourrait être expliquée par la présence, au sein du mouvement nationaliste républicain, de deux traditions distinctes depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, qui aurait été rendues irréconciliables par le traité anglo-irlandais. Bref, il s'agit ici de réévaluer le statut causal des divisions idéologiques ayant opposé les camps pro- et anti-traité dans la guerre civile. Après tout, il serait pertinent de se demander si un examen approfondi des motivations des acteurs impliqués dans le conflit étudié ici aurait permis d'offrir une analyse causale plus complète et plus pertinente de ce dernier. En d'autres mots, comment une étude de cas du déclenchement de la guerre civile irlandaise peut-elle prétendre offrir une explication complète du phénomène étudié sans explicitement examiner les griefs des groupes en opposition dans ce dernier? Au-delà du fait que cet aspect du conflit a reçu une attention considérable dans la littérature existante, et qu'il s'agissait plutôt dans ce mémoire de combler les lacunes ou les manquements des *Irish Studies* à ce niveau, deux considé-

rations supplémentaires nous ont amené à tourner notre attention plus strictement vers les ressources et les opportunités dans le cadre de cette recherche.

D'une part, même en acceptant la pertinence d'examiner les griefs et les motivations des groupes opposés dans la guerre civile, certains détails historiques viennent compliquer le portrait classique et quelque peu simplifié d'un nationalisme plutôt libéral qui aurait coexisté harmonieusement au sein de Sinn Féin avec un nationalisme plus culturel et romantique, jusqu'à la signature du traité en décembre 1921, après quoi ces divisions idéologiques se seraient montrées fatales pour l'unité du mouvement et éventuellement la paix sociale. D'abord, certains auteurs ont noté que chez les républicains anti-traité, par exemple, la principale motivation idéologique en jeu durant la guerre civile n'aurait pas simplement relevé d'une animosité intra-nationaliste, mais au contraire d'une volonté de rétablir l'unité nationaliste en reprenant les hostilités contre les forces britanniques<sup>350</sup>. À ce sujet, d'ailleurs, il est pertinent de rappeler que la plupart des victimes des violences républicaines de l'IRA anti-traité durant la guerre civile n'étaient pas les nationalistes pro-traité du *Free State*, et avaient généralement peu à voir avec l'établissement du gouvernement provisoire : « *the great majority of its victims [...] were the same targets the rebels had been pursuing the previous year: policemen and soldiers, ex-soldiers and ex-policemen, suspected informers and collaborators, and Protestants in general*<sup>351</sup>. » Enfin, au sein même du camp pro-traité, les spécialistes du cas irlandais ont noté d'importantes divisions idéologiques – à un niveau plus faible, mais comparable à celui des divisions entre militants pro- et anti-traité. Dans le cas des nationalistes supportant le *Free State*, toutefois, ces divisions ne se sont pourtant pas avérées prédictives de conflit violent, malgré un potentiel similaire de causer des dommages au nouveau régime :

---

<sup>350</sup> Peter Cottrell, 2008, *op. cit.*, p. 23.

<sup>351</sup> Peter Hart, 2003, *op. cit.*, p. 78.

The treatyite parliamentary party and extra-parliamentary organisation possessed much of the diversity of ideology and mixed temperament of the revolutionary party from which it had evolved. Its composition of stepping-stone republicans, Griffithite monarchists, free traders and protectionists, not to mention ideological agnostics and the disillusioned meant that there was considerable potential for schism<sup>352</sup>.

Bref, les divisions idéologiques identifiables dans le mouvement nationaliste irlandais du début du 20<sup>e</sup> siècle semblent simplement inadéquates pour expliquer le déclenchement et les dynamiques du conflit intra-nationaliste de 1922-1923, puisque non seulement les deux camps opposés dans ce conflit étaient eux-mêmes marqués par de telles divisions internes, mais dans certaines instances, ces deux groupes en opposition ont aussi affiché des motivations allant au-delà des enjeux de divisions idéologiques, du traité anglo-irlandais, et de l'établissement du *Irish Free State*.

D'autre part, il semble donc que ce ne sont pas les divisions idéologiques en elles-mêmes qui ont eu un effet causal sur le cas étudié, mais plutôt la désunification des élites politiques irlandaises – partiellement mais pas entièrement causée par ces divisions –, en nuisant à la cohérence des institutions et des actions du nouvel État indépendant<sup>353</sup>. Higley et Burton nous offrent ici une perspective intéressante sur ce concept de désunification des élites politiques, qui réfère donc à un état des choses dans lequel les individus et groupes occupant des positions d'autorité au sein de toute organisation reliée au pouvoir – et donc en mesure d'influencer substantiellement et régulièrement l'orientation des politiques nationales<sup>354</sup> –, sont caractérisés par « des factions partisans dans divers secteurs qui se méfient manifestement les uns des autres, et s'engagent dans des luttes de pouvoir souvent violentes<sup>355</sup> ». Il convient donc de noter que *division idéologique* et *élites politiques désunifiées* ne sont pas des

<sup>352</sup> John M. Regan, 2000, *op. cit.*, p. 38.

<sup>353</sup> Richard J. Ellis, 1992, « Pluralist Political Science & "The State" : Distinguishing Between Autonomy and Coherence », *Polity*, Vol. 24, No. 4, pp. 569-589.

<sup>354</sup> John Higley & Michael G. Burton, 1989, « The Elite Variable in Democratic Transitions and Breakdowns », *American Sociological Review*, Vol. 54, No. 1, p. 18.

<sup>355</sup> John Higley & Michael G. Burton, 2006, *Elite Foundations of Liberal Democracy*, Oxford, Rowman & Litterfield, p. 14, ma traduction.

facteurs interchangeables ou synonymes, alors que la première ne constitue pas une condition nécessaire ou suffisante à l'occurrence des secondes. Autrement dit, des élites politiques pourraient être désunifiées sans pour autant être divisées sur des bases idéologiques, ou inversement pourraient maintenir l'unité malgré des divisions idéologiques. Après tout, les systèmes parlementaires des démocraties libérales modernes sont par essence parcourus de disparités idéologiques substantielles, ce qui n'empêche pas les élites politiques de ces systèmes d'agir de façon unifiée. Pour Higley et Burton, des élites unifiées constituent même une condition nécessaire à l'établissement de démocraties libérales : « *[liberal] democracies are possible only where [...] elites [...] agree to practice and respect rights of contestation, opposition, and participation*<sup>356</sup> ». Dans cette recherche, les divisions idéologiques pourraient donc être conceptualisées comme l'un des éléments observables des indicateurs de la présence d'élites politiques désunifiées en Irlande durant la période révolutionnaire, c'est-à-dire comme l'un des symptômes de l'occurrence de cette désunification, mais non comme la cause de celle-ci. Autrement dit, bien que les motivations soient indéniablement nécessaires au déclenchement de violences de masse, elles sont toutefois largement insuffisantes pour expliquer ce passage à la violence.

En bout de ligne, cette désunification des élites politiques pourrait avoir facilité l'émergence en Irlande d'une situation où la guerre d'indépendance, ainsi que les termes de la paix avec les anciennes autorités coloniales, se sont posés en obstacles directs au fonctionnement cohérent des institutions étatiques, et ont ainsi activement participé à la formation de groupes en opposition au sein même des élites dirigeantes, prêts à user de violence pour vaincre leurs adversaires. Ainsi, au moment de la signature du traité de paix, les militant nationalistes irlandais ont été confrontés à – et ont dû faire un choix stratégique entre – deux factions opposées, s'engageant dans une lutte d'autorité et de légitimité politique, tel que mentionné dans le chapitre 3.

---

<sup>356</sup> *Ibid.*, p. 181.

L'argument idéologique avancé par la littérature en *Irish Studies* semble donc ultimement problématique à deux égards. D'abord et avant tout, il paraît incomplet, puisqu'il ignore l'importance des facteurs institutionnels – permettant d'expliquer la distribution des ressources matérielles, et les opportunités d'émergence de conflits armés. Ensuite, cet argument semble confondre symptôme et cause, alors que ce ne sont vraisemblablement pas les enjeux mis de l'avant par les élites désunifiées dans leurs débats qui ont été porteurs de poids causal quelconque, mais plutôt la désunification en elle-même. En effet, dans la formulation d'une analyse causale du déclenchement de la guerre civile irlandaise, il ne s'agit pas de questionner les causes de la désunification des élites, mais plutôt les causes du conflit armé en soi.

#### 4.3 Apports et limites de la recherche

Suivant les objectifs de recherche adoptés en introduction, la contribution principale de ce mémoire constitue la mise en dialogue des détails empiriques offerts par les *Irish Studies*, et des cadres théoriques développés par les *Civil War Studies*, participant conséquemment à combler certaines des lacunes de ces deux littératures. D'une part, comme il vient d'être mentionné dans la section précédente, cette recherche a d'abord permis d'explorer explicitement les conditions nécessaires et favorables au déclenchement de la guerre civile irlandaise, c'est-à-dire les ressources matérielles et les opportunités politiques. Elle a donc permis de réévaluer le poids causal des facteurs géopolitiques et institutionnels, par rapport à ceux strictement idéologiques, généralement considérés comme fondamentaux par la littérature existante. D'autre part, en adoptant une approche socio-historique et en se concentrant sur le cas spécifique de la guerre civile irlandaise, ce mémoire a également contribué à la littérature des *Civil War Studies*, en examinant un cas moins récent que ceux généralement in-

clus dans les études dominantes, et donc en faisant dialoguer les cadres explicatifs existants avec un nouveau cas, dont les particularités empiriques – notamment son aspect intra-nationaliste – permettent d'évaluer la portée de la validité de ces derniers.

Ainsi, bien que ce mémoire était concentré sur la formulation d'une explication causale d'un seul cas empirique, et n'était pas doté de visées généralisantes ou d'ambitions théoriques, il permet tout de même d'alimenter certaines discussions théoriques en études de guerres civiles, de même qu'en sociologie historique. D'abord, il ouvre la porte à la pertinence de l'exploration des différences au niveau des mécanismes causaux déterminants pour le déclenchement de différents types de guerres civiles. Dans cette recherche, on a effectivement mis de l'avant l'argument selon lequel les aspects des opportunités politiques et des ressources matérielles revêtaient une importance particulière dans un cas comme celui de l'Irlande – où les groupes opposés dans la guerre civile ont émergé d'un même mouvement nationaliste, et donc où les barrières psychologiques à la violence étaient vraisemblablement plus élevées, nécessitant potentiellement des facteurs facilitants spécifiques<sup>357</sup>.

Par ailleurs, l'adoption d'une perspective socio-historique pour l'étude du déclenchement de la guerre civile irlandaise constituait non seulement une certaine innovation par rapport aux approches dominantes en *Irish Studies* – généralement rattachées à la discipline historique et/ou à une perspective en termes d'idées politiques –, mais elle représentait également l'exploration d'une problématique large jusqu'à présent négligée en sociologie historique, soit celle des guerres civiles, ou plus largement des violences politiques et des conflits armés. En effet, bien qu'un intérêt pour la violence

---

<sup>357</sup> Dans le cas irlandais, on pourrait penser à l'accès à des armes à feu, plutôt qu'à des armes blanches, à l'intervention directe d'un acteur politique externe, à la présence de forces armées combinée à l'absence de forces policières fonctionnelles, ou encore à la présence d'un contexte institutionnel hautement instable.

et les conflits sociaux puisse être retracé jusqu'aux origines de la discipline sociologique, chez des auteurs fondateurs comme Marx ou Weber, des tentatives explicites d'établir une véritable sociologie de la violence sont beaucoup plus récentes, et demeurent relativement embryonnaires<sup>358</sup>. Plus rares encore sont les tentatives de ce genre qui ancrent leurs travaux dans une perspective socio-historique<sup>359</sup>. Le présent mémoire permet donc de souligner la double pertinence théorique d'un tel exercice : d'une part, une approche socio-historique offre ici une nouvelle perspective sur un cas particulier de guerre civile; d'autre part, les conflits armés ou les guerres civiles comme constituant des thèmes sous-étudiés en sociologie historique.

Cette recherche participe ultimement aux discussions socio-historiques sur les conceptions de la causalité et les défis y étant reliés, de même qu'aux réflexions sur le rôle de l'histoire dans les analyses causales. Dans un premier temps, si les auteurs en sociologie historique se réclament souvent d'un engagement envers le concept de multicausalité<sup>360</sup>, il s'agissait plutôt ici de mettre de l'avant un argument causal combinatoire. Bien que partageant une préoccupation pour les spécificités empiriques et les dynamiques historiques avec les approches multicausales, ces dernières ne sont pas explicitement équipées pour considérer les relations particulières entre les forces causales à l'œuvre sur le long terme dans le cas étudié. Les arguments combinatoires se distinguent également de ceux en termes de conditions nécessaires et suffisantes<sup>361</sup>, et il serait inapproprié d'établir un parallèle entre les antécédents critiques et des causes nécessaires, d'une part, et les points tournants et des causes suffisantes, de l'autre. L'idée même d'un argument combinatoire consiste précisément à identifier le

---

<sup>358</sup> Consuelo Corradi, 2009, « Violence, identité et pouvoir : pour une sociologie de la violence dans le contexte de la modernité », *Socio-logos*, Vol. 4, En ligne : <http://socio-logos.revues.org/2296>.

<sup>359</sup> Comme le fait par exemple Siniša Malešević dans *The Sociology of War and Violence*.

<sup>360</sup> Stephen Kalberg, *op. cit.*, p. 89.

<sup>361</sup> See James Mahoney, 2004, « Comparative-Historical Methodology », dans *Annual Review of Sociology*, Vol. 30, pp. 82-87.

type de relation qui relie les antécédents critiques et le point tournant au résultat à expliquer, sans nécessairement les hiérarchiser<sup>362</sup>. Dans un second temps, en examinant dans chaque chapitre empirique l'impact d'un même facteur à plusieurs moments de la trajectoire historique irlandaise, donc sur la longue durée, ce mémoire permet de réaffirmer que le moment où un événement se passe influence non seulement le registre des possibilités futures, mais agit aussi sur *comment* il se produit<sup>363</sup>.

Enfin, à travers le choix du cas étudié, dans lequel on peut identifier le passage rapide de conflit inter- à un conflit intra-nationaliste, cette recherche permet de souligner les tensions internes et les dynamiques de compétition parmi les mobilisations ethniques ou nationalistes<sup>364</sup>; contribue à la désagrégation théorique des concepts de conflit et de violence politique<sup>365</sup>, en invitant à examiner spécifiquement les déterminants du passage à la violence dans le contexte de frictions intra-nationalistes ; et permet de souligner l'importance de facteurs internationaux ou externes pour les explications de conflits armés intra-étatiques<sup>366</sup>. Ultimement, l'accent mis dans cette recherche sur la période de transition entre un conflit nationaliste opposant Irlandais et Britanniques et un conflit intra-nationaliste irlandais renferme le potentiel d'améliorer plus largement notre compréhension des conflits à la fois inter- et intra-nationalistes, ainsi que de leurs relations respectives à l'émergence de violences politiques de masse.

Au niveau des limites, maintenant, cette recherche est d'abord limitée au niveau analytique par le choix conceptuel d'aborder l'explication du déclenchement du conflit de 1922-23 en tant que guerre civile, comme phénomène social à part entière, plutôt

---

<sup>362</sup> Dan Slater & Erica Simmons, *op. cit.*, p. 912.

<sup>363</sup> Charles Tilly, 2006, *op. cit.*

<sup>364</sup> Stephen M. Saideman, *op. cit.*

<sup>365</sup> Stathis Kalyvas, 2003, « The Ontology of "Political Violence": Action and Identity in Civil Wars », *Perspectives on Politics*, Vol. 1, No. 3, pp. 475-494.

<sup>366</sup> Adria Lawrence, 2013, *Imperial Rule and the Politics of Nationalism: Anti-Colonial Protest in the French Empire*, Cambridge, Cambridge University Press.

que comme épisode final de la période révolutionnaire irlandaise, par exemple. En effet, malgré les avantages théoriques de ce choix – liés à la possibilité de rattacher le cas à la littérature plus générale sur ce type de phénomènes –, il implique notamment un certain isolement arbitraire des événements du sud de l’Irlande par rapport au conflit simultané en Ulster. Pourtant, une portion substantielle des victimes des violences inter- et intra-nationalistes entre 1917 et 1923 était située en Irlande du Nord<sup>367</sup>. De plus, ce choix conceptuel néglige dans une certaine mesure le fait que du point de vue des autorités britanniques, et dans le contexte de l’union, la guerre d’indépendance de 1919-1921 pouvait elle-même être conçue comme une guerre civile sécessionniste, dans laquelle une minorité nationale située en périphérie du centre étatique menait une insurrection armée contre les autorités légitimes de l’État central<sup>368</sup>.

Ensuite, bien que la décision d’opter pour une étude de cas *single-case* ait été motivée par la quantité et l’ampleur des spécificités du cas, faisant obstacle à sa mise en comparaison empirique, l’adoption d’une telle approche comparative aurait permis de s’éloigner encore davantage des tendances particularistes des *Irish Studies*, en plus de faciliter le contrôle des variables, et de permettre d’avancer des conclusions concernant le statut causal de certains facteurs avec davantage de certitude. Ainsi, la clarification de certains mécanismes causaux opérant dans un cas similaire aurait pu nous permettre d’améliorer la compréhension de ces mêmes mécanismes à l’œuvre dans le cas irlandais<sup>369</sup>. Plus précisément, suivant une logique inspirée de la méthode de concordance mise de l’avant par J. S. Mill, il aurait pu s’avérer pertinent de se tourner vers une comparaison de deux cas présentant un *explanandum* semblable<sup>370</sup>, nous permettant potentiellement d’évaluer les explications dominantes à la lumière

<sup>367</sup> Peter Hart, 2003, *op. cit.*, pp. 30-61.

<sup>368</sup> Ian S. Lustick, 1985, *State-Building Failure in British Ireland and French Algeria*, Berkeley, University of California Press, p. 17-38.

<sup>369</sup> Timothy J. McKeown, *op. cit.*, p. 184.

<sup>370</sup> John Stuart Mill, 1843, « Of the Four Methods of Experimental Enquiry », *A System of Logic*, Londres, John Parker, pp. 450-479.

d'informations contre-factuelles<sup>371</sup>, ou encore de présenter des résultats plus généralisables.

#### 4.4 Pistes de réflexion et agendas de recherche futurs

À la lumière de ces considérations, deux pistes de réflexion distinctes semblent particulièrement prometteuses dans la perspective de recherches futures sur la problématique étudiée ici. D'une part, il paraît évidemment souhaitable, dans la perspective de recherches futures, de se tourner vers ce type d'approches comparatives, pour explorer davantage les spécificités des guerres civiles intra-nationalistes par rapport aux autres types de guerres civiles. Malgré les difficultés liées à cet exercice comparatif avec le cas irlandais, certaines instances de ce type de conflit pourraient convenir à une comparaison empirique systématique avec celui de 1922-1923, comme la guerre civile finlandaise de 1918, ou le conflit intra-nationaliste ayant suivi l'indépendance algérienne<sup>372</sup>. Ce dernier présente en effet nombreuses similarités avec le cas irlandais, qui en font un candidat intéressant à partir duquel il serait possible de questionner, par exemple, l'impact des divisions idéologiques intra-élites sur le déclenchement de ce type de guerres civiles<sup>373</sup>. Dans les deux cas, on peut ainsi parler d'une guerre civile intra-nationaliste post-indépendance, s'inscrivant dans un processus de décolonisation singulier. En effet, l'Algérie, tout comme l'Irlande, était gouvernées par les autorités impériales françaises selon des logiques tantôt coloniales, tantôt métropoli-

---

<sup>371</sup> James Mahoney & Celso M. Villegas, *op. cit.*, p. 75.

<sup>372</sup> Ce conflit concerne les luttes intestines ayant déchiré le Front de libération nationale algérien dans les mois suivant la signature des Accords d'Évian, au printemps et à l'été 1962. Il se distingue ainsi des violences – simultanées – attribuables aux actions terroristes de l'Organisation armée secrète – luttant pour le maintien de la présence française en Algérie –, ou à l'exil massif des harkis – Algériens musulmans ayant servi l'armée française durant la guerre d'indépendance.

<sup>373</sup> John Stuart Mill, *op. cit.*, p. 390.

taines<sup>374</sup>. Toutes les deux partagent ainsi une trajectoire historique semblable au niveau de la domination coloniale, qui est empiriquement très rare, voire unique. Bref, dans la perspective d'une recherche future, dans laquelle les contraintes de temps et d'espace permettraient la rigueur systématique nécessaire à la comparaison d'un cas aussi singulier que celui de la guerre civile irlandaise, il serait assurément profitable de se tourner vers une telle comparaison empirique de deux ou plusieurs instances de guerres civiles intra-nationalistes – et idéalement de cas négatifs, qui permettraient potentiellement de réduire encore davantage le nombre d'explications alternatives<sup>375</sup>.

D'autre part, même en demeurant à l'intérieur du cas irlandais, certains aspects de la guerre civile de 1922-1923 mériteraient également d'être explorés de manière plus approfondie. Avant tout, à la lumière de la disparité substantielle au niveau des ressources militaires des deux camps opposés dans le conflit, l'élément le plus surprenant du conflit ne constitue peut-être pas son déclenchement rapide après la signature du traité anglo-irlandais, mais plutôt sa durée significative. Ainsi, l'examen de la durée de la guerre civile, en plus de présenter un puzzle intéressant au niveau de la résilience des mouvements dissidents violents face à la répression étatique, aurait le potentiel de nous éclairer sur l'ampleur et la durabilité de l'héritage politique et culturel de la guerre civile de 1922-1923 sur la société irlandaise contemporaine.

---

<sup>374</sup> William H. Lewis, 1969, « Algeria: The Cycle of Reciprocal Fear », *African Studies Bulletin*, Vol. 12, No. 3, p. 323.

<sup>375</sup> Jason Lyall, *op. cit.*, pp. 191-193.

## RÉFÉRENCES

- Augusteijn, Joost (dir.), 2002, *The Irish Revolution: 1913-1923*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 248 p.
- Bennett, Andrew & Jeffrey T. Checkel (dirs.), 2015, *Process Tracing : From Metaphor to Analytic Tool*, Cambridge, Cambridge University Press, 329 p.
- Benton, Sarah, 1995, « Women Disarmed: The Militarization of Politics in Ireland 1913-23 », *Feminist Review*, No. 50, pp. 148-172.
- Bew, Paul, 1999, « Moderate Nationalism and the Irish Revolution, 1916-1923 », *The Historical Journal*, Vol. 42, No. 3, pp. 729-749.
- Bosi, Lorenzo, Niall Ó Dochartaigh & Daniela Pisoïu (dirs.), 2015, *Political Violence in Context : Time, Space, and Milieu*, Colchester, ECPR Press, 309 p.
- Brubaker, Rogers & David Laitin, 1998, « Ethnic and Nationalist Violence », *Annual Review of Sociology*, Vol. 24, No. 1, pp. 423-452.
- Burbank, Jane & Frederick Cooper, 2010, *Empires in World History : Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 511 p.
- Cederman, Lars-Erik, Simon Hug & Lutz F. Krebs, 2010, « Democratization and civil war: Empirical evidence », *Journal of Peace Research*, Vol. 47, No. 4, pp. 377-394.
- Chenoweth, Erica & Adria Lawrence (dirs.), 2010, *Rethinking Violence : States and Non-State Actors in Conflict*, Cambridge, MIT Press, 285 p.
- Coakley, John & Michael Gallagher (dirs.), 1999 (1992), *Politics in the Republic of Ireland*, Londres & New York, Routledge, 383 p.
- Collier, Ruth Berins & David Collier, 1991, *Shaping the Political Arena : Critical Junctures, the Labor Movement, and Regime Dynamics in Latin America*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 876 p.
- Collins, Randall, 2008, *Violence : A Micro-Sociological Theory*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 563 p.

- Coogan, Timothy Patrick, 2002 (1990), *Michael Collins: The Man Who Made Ireland*, Basing-stoke, Palgrave MacMillan, 544 p.
- Corradi, Consuelo, 2009, « Violence, identité et pouvoir : pour une sociologie de la violence dans le contexte de la modernité », *Socio-logos*, Vol. 4, En ligne : <http://socio-logos.revues.org/2296>.
- Costello, Francis, 2003, *The Irish Revolution and its Aftermath, 1916-1923: Years of Revolt*, Dublin, Irish Academic Press, 452 p.
- Cottrell, Peter, 2006, *The Anglo-Irish War: The Troubles of 1913-1922*, Oxford, Osprey Publishing, 95 p.
- Cottrell, Peter, 2008, *The Irish Civil War 1922-23*, Oxford, Osprey Publishing, 96 p.
- Cronin, Mike & John M. Regan (dirs.), 2000, *Ireland: The Politics of Independence, 1922-49*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 237 p.
- Davis, Donagh, 2015, « What's so Transformative about Transformative Events? Violence and Temporality in Ireland's 1916 Rising », dans Lorenzo Bosi, Niall Ó Dochartaigh & Daniela Pisoiu (dirs.), *Political Violence in Context : Time, Space, and Milieu*, Colchester, ECPR Press, pp. 23-42.
- Della Porta, Donatella & Michael Keating (dirs.), 2008, *Approaches and Methodologies in the Social Sciences : A Pluralist Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 365 p.
- Dixon, Jeffrey, 2009, « What Causes Civil Wars? Integrating Quantitative Research Findings », *International Studies Review*, Vol. 11, No. 4, pp. 707-735.
- Dolan, Ann, 2012, « The British Culture of Paramilitary Violence in the Irish War of Independence », dans Robert Gerwarth & John Horne (dirs.), *War in Peace : Paramilitary Violence in Europe After the Great War*, Oxford, Oxford University Press, pp. 200-215.
- Dufour, Frédérick-Guillaume, 2015, *La sociologie historique : traditions, trajectoires et débats*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 457 p.
- Eichenberg, Julia, 2010, « The Dark Side of Independence: Paramilitary Violence in Ireland and Poland after the First World War », *Contemporary European History*, Vol. 19, No. 3, pp. 231-248.

- Ellis, Richard J., 1992, « Pluralist Political Science & "The State" : Distinguishing Between Autonomy and Coherence », *Polity*, Vol. 24, No. 4, pp. 569-589.
- Fanning, Ronan, 1983, *Independent Ireland*, Dublin, Edco, 230 p.
- Fearon, James D. & David D. Laitin, 2003, « Ethnicity, Insurgency, and Civil War », *American Political Science Review*, Vol. 97, No. 1, pp. 75-90.
- Foster, Gavin M., 2012, « Res Publica na hÉireann? Republican Liberty and the Irish Civil War », *New Hibernia Review*, Vol. 16, No. 3, pp. 20-42.
- Foster, Gavin M., 2015, *The Irish Civil War and Society : Politics, Class, and Conflict*, Basingtoke, Palgrave Macmillan, 315 p.
- Fox, Jonathan, 2014, « Religion and intrastate conflict », dans Edward Newman & Karl De Rouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, 157-172.
- Gallagher, John, 1982, *The Decline, Revival, and Fall of the British Empire: The Ford Lectures and Other Essays*, Cambridge, Cambridge University Press, 211 p.
- Garvin, Tom, 1996, *1922 : The Birth of Irish Democracy*, Dublin, Gill & Macmillan, 240 p.
- Gerring, John, 2007, *Case Study Research: Principles and Practices*, Cambridge, Cambridge University Press, 278 p.
- Gersovitz, Mark & Norma Kriger, 2013, « What Is a Civil War? A Critical Review of Its Definition and (Econometric) Consequences », *The World Bank Research Observer*, Vol. 28, No. 2, pp. 159-190.
- Gillis, Liz, 2016, *The Hales Brothers and the Irish Revolution*, Cork, The Mercier Press, 256 p.
- Gleditsch, Kristian S. & Andrea Ruggeri, 2010, « Political opportunity structures, democracy, and civil war », *Journal of Peace Research*, Vol. 47, No. 3, pp. 299-310.
- Goldstone, Jack A., 2003, « Comparative Historical Analysis and Knowledge Accumulation in the Study of Revolutions », in James Mahoney & Dietrich Rueschemeyer (dirs.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 41-90.

- Goldthorpe, John, 1997, « Current Issues in Comparative Macrosociology : A Debate on Methodological Issues », *Comparative Social Research*, Vol. 16, pp. 1-26.
- González Arias, Luz M., 2007, « Ireland », John McLeod (dir.), *The Routledge Companion to Postcolonial Studies*, Londres & New York, Routledge, pp. 108-119.
- Goodwin, Jeff, 2001, *No Other Way Out : States and Revolutionary Movements, 1945-1991*, Cambridge, Cambridge University Press, 428 p.
- Grob-Fitzgibbon, David, 2007, *Turning Points of the Irish Revolution : The British Government, Intelligence, and the Cost of Indifference, 1912-1921*, New York, Palgrave Macmillan, 258 p.
- Hall, John A. & Siniša Malešević (dirs.), 2013, *Nationalism and War*, Cambridge, Cambridge University Press, 371 p.
- Harkness, David, 1996, *Ireland in the Twentieth Century : Divided Island*, Londres, Macmillan Education, 190 p.
- Hart, Peter, 1999, « The Social Structure of the Irish Republican Army, 1916-1923 », *The Historical Journal*, Vol. 42, No. 1, pp. 207-231.
- Hart, Peter, 2003, *The IRA at War 1916-1923*, Oxford, Oxford University Press, 290 p.
- Hart, Peter, 2009, « Response to Review no. 416 », *Reviews in History*, En ligne : <http://www.history.ac.uk/reviews/review/416/response>.
- Hegre, Håvard, Tanja Ellingsen, Scott Gates & Nils Petter Gleditsch, 2001, « Toward a Democratic Civil Peace? Democracy, Political Change, and Civil War, 1816-1992 », *American Political Science Review*, Vol. 95, No. 1, pp. 33-48.
- Hendrix, Cullen S., 2010, « Measuring state capacity: Theoretical and empirical implications for the study of civil conflict », *Journal of Peace Research*, Vol. 47, No. 3, pp. 273-285.
- Hennessy, Thomas, 1998, *Dividing Ireland : World War I and Partition*, Londres & New York, Routledge, 278 p.

- Higley, John & Michael G. Burton, 1989, « The Elite Variable in Democratic Transitions and Breakdowns », *American Sociological Review*, Vol. 54, No. 1, pp. 17-32.
- Higley, John & Michael G. Burton, 2006, *Elite Foundations of Liberal Democracy*, Oxford, Rowman & Littlefield, 229 p.
- Hobson, Bulmer, 1932, *Saorstát Éireann: Irish Free State Official Handbook*, Londres, Ernest Benn Limited, 474 p.
- Hogan, John, 2006, « Remoulding the Critical Junctures Approach », *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 39, No. 3, pp. 657-679.
- Hopkinson, Michael, 2004, *Green Against Green : the Irish Civil War*, Dublin, Gill & Macmillan, 336 p.
- Hughes, Michael, 1994, *Ireland Divided: The Roots of the Modern Irish Problem*, New York, St Martin's Press, 143 p.
- Hyam, Ronald, 2010, *Understanding the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 552 p.
- Jackson, Alvin, 2004, « Ireland, the Union, and the Empire, 1800–1960 », dans Kevin Kenny (dir.), *Ireland and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, pp. 123-153.
- Jesse, Neal G., 2014, « Ethnicity and identity conflict », dans Edward Newman & Karl De Rouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, pp. 93-103.
- Kalberg, Stephen, 2002, *La sociologie historique comparative de Max Weber*, Paris, Éditions La Découverte & Syro, 284p.
- Kalyvas, Stathis, 2003, « The Ontology of "Political Violence": Action and Identity in Civil Wars », *Perspectives on Politics*, Vol. 1, No. 3, pp. 475-494.
- Kalyvas, Stathis, 2006, *The Logic of Violence in Civil War*, Cambridge, Cambridge University Press, 485 p.
- Kenny, Kevin, 2004, *Ireland and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 296 p.

- Kissane, Bill, 1995, « The Not-So Amazing Case of Irish Democracy », *Irish Political Studies*, Vol. 10, No. 1, pp. 43-68.
- Kissane, Bill, 2001, « Decommissioning as an issue in the Irish Civil War », *Studies in Ethnicity and Nationalism*, Vol. 1, No. 1, pp. 8-16.
- Kissane, Bill, 2003, « The doctrine of self-determination and the Irish move to independence, 1916–1922 », *Journal of Political Ideologies*, Vol. 8, No. 3, pp. 327-346.
- Kissane, Bill, 2004, « Democratization, State Formation, and Civil War in Finland and Ireland : A Reflection on the Democratic Peace Hypothesis », *Comparative Political Studies*, Vol. 37, No. 8, pp. 969-985.
- Kissane, Bill, 2005, *The Politics of the Irish Civil War*, Oxford, Oxford University Press, 256 p.
- Kissane, Bill, 2007, « From the Outside In: The International Dimension to the Irish Civil War », *History Ireland*, Vol. 15, No. 2, pp. 36-41.
- Kissane, Bill, 2016, *Nations Torn Asunder: The Challenge of Civil War*, Oxford, Oxford University Press, 285 p.
- Kitschelt, Herbert P., 2003, « Accounting for Postcommunist Regime Diversity: What Counts as a Good Cause? », dans Grzegorz Ekiert & Stephen Hanson (dirs.), *Legacies of Communism*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 49-86.
- Langer, Arnim & Frances Stewart, 2014, « Horizontal inequalities and violent conflict: conceptual and empirical linkages », dans Edward Newman & Karl De Rouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, pp. 104-118.
- Lawrence, Adria, 2010a, « Driven to Arms? <sup>SEP</sup>The Escalation to Violence in Nationalist Conflicts », dans Erica Chenoweth & Adria Lawrence (dirs.), *Rethinking Violence : States and Non-State Actors in Conflict*, Cambridge, MIT Press, pp. 143-172.
- Lawrence, Adria, 2010b, « Triggering Nationalist Violence : Competition and Conflict in Uprisings against Colonial Rule », *International Security*, Vol. 35, No. 2, pp. 88-122.

- Lawrence, Adria, 2013, *Imperial Rule and the Politics of Nationalism: Anti-Colonial Protest in the French Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 298 p.
- Levine, Philippa, 2007, *The British Empire: Sunrise to Sunset*, Édimbourg, Pearson Education, 252 p.
- Lewis, William H., 1969, « Algeria: The Cycle of Reciprocal Fear », *African Studies Bulletin*, Vol. 12, No. 3, pp. 323-337.
- Lustick, Ian S., 1985, *State-Building Failure in British Ireland and French Algeria*, Berkeley, University of California Press, 109 p.
- Lyall, Jason, 2015, « Process Tracing, Causal Inference, and Civil War », dans Andrew Bennet & Jeffrey T. Checkel (dirs.), *Process Tracing : From Metaphor to Analytic Tool*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 186-208.
- Mahoney, James & Dietrich Rueschemeyer (dirs.), 2003, *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, New York, Cambridge University Press, 444 p.
- Mahoney, James, 2004, « Comparative-Historical Methodology », *Annual Review of Sociology*, Vol. 30, pp. 81-101.
- Mahoney, James & Celso M. Villegas, 2007, « Historical Inquiry and Comparative Politics », dans Carles Boix & Susan C. Stokes (dirs.), *The Oxford Handbook of Comparative Politics*, Oxford, Oxford University Press, pp. 73-89.
- Mair, Peter, 1999, « Party Competition and the Changing Party System », dans John Coakley & Michael Gallagher (dirs.), *Politics in the Republic of Ireland*, Londres & New York, Routledge, pp. 113-134.
- Malešević, Siniša, 2010, *The Sociology of War and Violence*, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 363 p.
- Malešević, Siniša & Niall Ó Dochartaigh, 2014, « Sociological approaches », dans Edward Newman & Karl DeRouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, pp. 54-66.
- McAdam, Doug, Sidney Tarrow, & Charles Tilly, 2001, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 387 p.
- McKeown, Timothy J., 1999, « Case Studies and the Statistical Worldview : Review of King, Keohane, and Verba's *Designing Social Inquiry : Scientific Inference*

- in Qualitative Research », *International Organization*, Vol. 53, No. 1, pp. 161-190.
- McMahon, Deirdre, 2004, « Ireland, the Empire, and the Commonwealth », dans Kevin Kenny (dir.), *Ireland and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, pp. 182-219.
- Mill, John S., 1843, « Of the Four Methods of Experimental Enquiry », *A System of Logic*, Londres, John Parker, pp. 450-479.
- Mitchell, Arthur, 2002, « Alternative Government: 'Exit Britannia' – the<sup>[SEP]</sup>Formation of the Irish National State, 1918–21 », dans Joost Augusteijn (dir.), *The Irish Revolution, 1913-1923*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, pp. 70-86.
- Nairn, Tom, 2003, *The Break-Up of Britain : Crisis and Neo-Nationalism*, Altona, Common Grounds, 397 p.
- The National Archives of Ireland, « Treaty Exhibition », En ligne : <http://treaty.nationalarchives.ie/document-gallery/anglo-irish-treaty-6-december-1921/>.
- Newman, Edward & Karl DeRouen Jr. (dirs.), 2014, *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, 406 p.
- Newman, Edward, 2014, « Statebuilding, upheaval and civil war », dans Edward Newman & Karl De Rouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, pp. 173-185.
- Regan, John M., 2000, « The Politics of Utopia: Party Organisation, Executive<sup>[SEP]</sup>Autonomy and the New Administration », dans Mike Cronin & John M. Regan (dirs.), *Ireland: The Politics of Independence, 1922-49*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, pp. 32-66.
- Regan, John M., 2007, « Southern Irish Nationalism as a Historical Problem », *The Historical Journal*, Vol. 50, No. 1, pp. 197-223.
- Ritter, Daniel P., 2014, « Comparative Historical Analysis », dans Donatella Della Porta (dir.), *Methodological Practices in Social Movements Research*, Oxford, Oxford University Press, pp.97-116.
- Rueschemeyer, Dietrich, 2003, « Can One or a Few Cases Yield Theoretical Gains ? », dans James Mahoney & Dietrich Rueschemeyer (dirs.), *Comparative His-*

- torical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 305-336.
- Saideman, Stephen M., 2013, « When nationalists disagree : who should one hate and kill ? », dans John A. Hall & Siniša Malešević (dirs.), 2013, *Nationalism and War*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 341-355.
- Sambanis, Nicholas, 2004, « What Is Civil War? Conceptual and Empirical Complexities of an Operational Definition », *The Journal of Conflict Resolution*, Vol 48, No. 6, pp. 814-858.
- Schneider, Gerald, 2014, « Globalization and social transition », dans Edward Newman & Karl De Rouen Jr. (dirs.), *Routledge Handbook of Civil Wars*, Londres & New York, Routledge, pp. 186-196.
- Silvestri, Michael, 2009, *Ireland and India : Nationalism, Empire and Memory*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 298 p.
- Skrede Gleditsch, Kristian & Andrea Ruggeri, 2010, « Political opportunity structures, democracy, and civil war », *Journal of Peace Research*, Vol. 47, No. 3, pp. 299-310.
- Slater, Dan & Erica Simmons, 2010, « Informative Regress: Critical Antecedents in Comparative Politics », *Comparative Political Studies*, Vol. 43, pp. 886-917.
- Sobek, David, 2010, « Masters of their domains: The role of state capacity in civil wars: Introduction », *Journal of Peace Research*, Vol. 47, No. 3, pp. 267-271.
- Steinmo, Sven, 2008, « Historical Institutionalism », dans Donatella Della Porta & Michael Keating (dirs.), *Approaches and Methodologies in the Social Sciences : A Pluralist Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 118-138.
- Thelen, Kathleen & James Mahoney, 2015, *Advances in Comparative-Historical Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 305 p.
- Tilly, Charles, 2003, *The Politics of Collective Violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 290 p.
- Tilly, Charles, 2006, « Why and How History Matters », dans Charles Tilly & Robert E. Goodin (dirs.), *The Oxford Handbook of Contextual Analysis*, Oxford, Oxford University Press, pp. 417-437.

Townshend, Charles, 2013, *The Republic : The Fight for Irish Independence, 1918-1923*, Londres, Penguin Group, 536 p.

Vreeland, James Raymond, 2008, « The Effect of Political Regime on Civil War: Unpacking Anocracy », *The Journal of Conflict Resolution*, Vol. 52, No. 3, pp. 401-425.

Whelan, Kevin, 2004, « The Revisionist Debate in Ireland », *Boundary 2*, Vol. 31, No. 1, pp. 179-205.

Wimmer, Andreas, 2012, *Waves of War : Nationalism, State Formation, and Ethnic Exclusion in the Modern World*, Cambridge, Cambridge University Press, 346 p.